MONNAIES ANTIQUES

Genève, le 8 novembre 1992

TRADART

AIMEZ QU'ON VOUS CONSEILLE

De la mine au médaillier, que d'espace et de temps traversés. On imagine à peine, aujourd'hui, ce que furent les efforts d'autrefois. Ces milliers d'esclaves nus, dans des boyaux obscurs, envahis de poussière et de fumée de lampe, certains agitant quelques linges pour éviter que les autres suffoquent. Besognant de la sape, du burin, du marteau, ils arrachent à la roche les morceaux de minerai que des enfants recueillent et portent au broyage sous le regard farouche de gardes prompts au fouet. Les femmes et les vieillards, inaptes aux profondeurs, réduisent en poudre le contenu des paniers dans des mortiers de pierre. Puis on lave à grande eau, prenant soin de filtrer, par d'ingénieux systèmes. L'or ainsi recueilli est encore de paillettes, au titrage incertain. Les fondeurs alchimistes, leurs secrets bien gardés, façonnent les lingots qui deviendront monnaies.

Du génie millénaire, Cyzique en prit tôt le meilleur. Recevant le métal des mines proches de l'Oural, ses ateliers frappaient à cadence soutenue ces statères réputés qui composaient la solde des mercenaires de Thrace. Etalon monétaire, l'empreinte du poisson rendait jalouse Athènes qui voyait les trésors de ses temples remplis d'or étranger. On imagine Lysias heureux de reconnaître l'un des quatre cents statères composant sa fortune, éparpillée depuis, par les vents de l'Histoire.

MONNAIES ANTIQUES

GRECQUES et ROMAINES
PROVENANT DES COLLECTIONS
DE DIVERS AMATEURS

TRADART
AIMEZ QU'ON VOUS CONSEILLE

EXPOSITIONS

BRUXELLES

du 26 au 31 octobre 1992
de 9h00 à 19h00

Tradart Brussels S.A., 32 avenue Louise, Boîte 12, B-1050 Bruxelles
Tél: 02/514.58.00 - Fax: 02/514.31.35

◆

GENEVE

du 2 au 7 novembre 1992
de 9h00 à 19h00

Tradart Genève S.A., 29 quai des Bergues, CH-1201 Genève
Tél: 022/731.38.31 - Fax: 022/731.45.90

En dehors de ces dates, la collection peut être
examinée sur rendez-vous en nos bureaux de Genève.

TRADART

AIMEZ QU'ON VOUS CONSEILLE

VENTE PUBLIQUE

GENEVE

Dimanche 8 novembre 1992

à l'hôtel des Bergues
33 quai des Bergues, CH-1201 Genève
Tél.: 022/731.50.50 – Fax: 022/732.19.89

de 14h00 à 15h45: Monnaies grecques, lots n° 1 à 141
de 16h15 à 18h00: Monnaies romaines, lots n° 142 à 286

Par le ministère de
Maître Jean Staehli
Huissier judiciaire près des Tribunaux de Genève
6 rue de la Rôtisserie
1211 Genève I
Tél.: 022/311.21.28

Nous vous remercions de bien vouloir consulter
les conditions de vente à la fin de cet ouvrage.

TRADART
AIMEZ QU'ON VOUS CONSEILLE

La réalisation de cet ouvrage et
l'organisation de cette vente publique
ont été un travail d'équipe
mené avec enthousiasme et efficacité par
Christophe Goumand, Isabelle Jacquet, Patricia Moret,
Emmanuel Perrier, Anne-France Rihoux et Nathalie Vernaz
qui méritent un hommage.

Nous félicitons Monsieur Abdelkader Ouarab
pour son travail photographique.

Nous saluons tout particulièrement l'apport scientifique
à l'expertise et au contrôle des références de
Monsieur Michel Dürr ainsi que de
Mesdames Monique Dubey et Catherine Chabrol.

Nous remercions chaleureusement
Madame Sonia Lambert
pour son indéfectible
collaboration.

MMB

Chers amis,

Conseiller et servir ont toutes les exigences. Il fallait, pour vous en offrir la moisson, parer au nécessaire et, de décembre dernier à la date de ce jour, faire agir les saisons pour que les choses avancent.

L'automne 1991 nous aura vu consolider structures et fonctionnements, faire que Genève s'impose comme entité nouvelle et serve vos attentes.

L'hiver aura passé à initier le nouveau personnel, penser nos stratégies, rechercher, comme chaque jour, monnaies et documents pour vous, collectionneurs.

Maastricht, où notre place est faite, occupa le printemps. Jusqu'alors célèbre pour sa foire d'antiques, la ville aujourd'hui brille d'une aura singulière qui mérite d'y présenter, chaque année, un choix large et toujours plus ouvert, à l'image du futur.

Puis vint l'été et le compte à rebours de notre vente publique. Les bureaux bourdonnant d'incessants va-et-vient, chacun donna le meilleur dans sa spécialité. Les monnaies furent choisies et décrites pour un large public, autant de connaisseurs que de nouveaux adeptes.

Maintenant que l'automne est à nouveau présent, le chemin parcouru a dessiné son rythme. Il se reproduira, sur les mêmes principes de travail, de rigueur et d'éthique, aussi imperturbablement que la coulée du Rhône aux rives de notre adresse.

Genève, quai des Bergues, le 13 août 1992

Michel-Max Bendenoun

MONNAIES GRECQUES

GAULE

MARSEILLE ET ENVIRONS, 490-470.
Hémiobole milésiaque, AR, 0,58 g, ↖.

1

Av. Tête de lion à gauche, la gueule ouverte. *Rv.* Carré creux.

Traité I, 2410, pl. LXXXI, 33 et 34; A. Furtwängler, Monnaies grecques en Gaule. Le trésor d'Auriol et le monnayage de Massalia 525/520-460 av. JC., Typos III, 1978, Ta 4 (mêmes coins).

Rare; presque superbe.

MARSEILLE OU ENVIRONS, 490-470.
Obole milésiaque, AR, 1,20 g, ↑ .

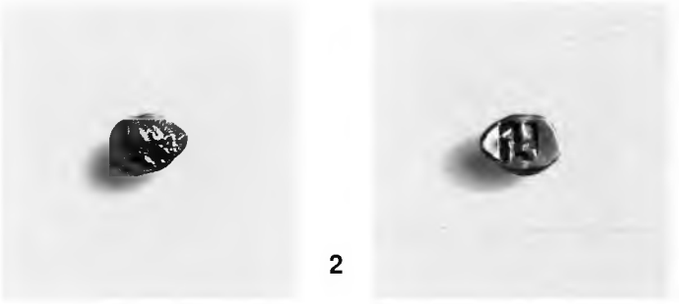

2

Av. Protomé de lion à droite, dévorant sa proie. *Rv.* Carré creux quadriparti.

Traité I, 2411, pl. LXVIII, 8; Furtwängler, op. cit., Ua 1 ss.

Rare; presque superbe.

Pour le prototype, voir ci-dessous lot n° 21.

MARSEILLE ET ENVIRONS, 485-470.
Hémiobole milésiaque, AR, 0,59 g, ↖.

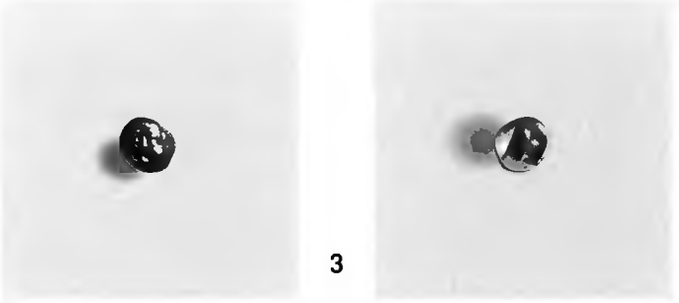

3

Av. Tête de Gorgone de face, tirant la langue. *Rv.* Carré creux quadriparti.

Traité I, 2501, pl. LXXXV, 35 et 36; Furtwängler, op. cit., M 23.

Rare; très beau.

MARSEILLE OU ENVIRONS, 480-470.
Hémiobole milésiaque, AR, 0,55 g, ↖.

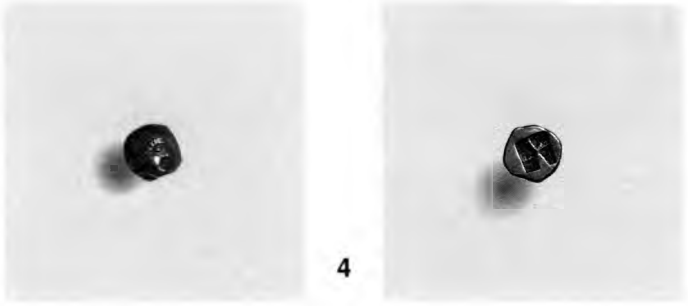

4

Voir agrandissement couleur p. 49

Av. Tête féminine à droite, la chevelure figurée par des globules et retenue en chignon sur la nuque. *Rv.* Carré creux quadriparti.

Traité I, 2481, pl. LXXXV, 7 (même coin d'avers); Furtwängler, op. cit., Cb 14 (cet exemplaire).

Très rare; finement patiné; haut-relief; superbe exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection H. Longuet, Maison Platt, Paris, 28 avril 1970, 6.

Seulement 14 autres exemplaires mentionnés par Furtwängler.

MARSEILLE OU ENVIRONS, 475-460.
Hémiobole milésiaque, AR, 0,59 g, ↑.

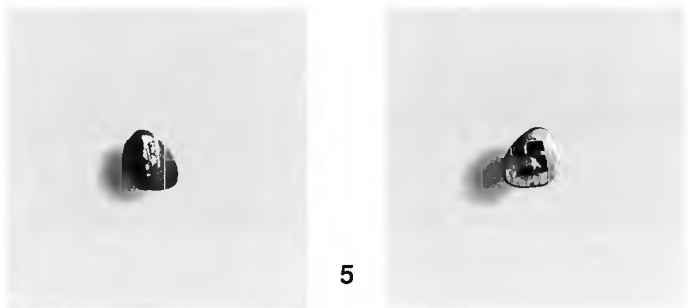

5

Av. Tête imberbe de face, l'ovale du visage très allongé. *Rv.* Carré creux quadriparti.

Traité I, 2498, pl. LXXXV, 31 et 32; Furtwängler, op. cit., L 33 (même coin de revers).

Rare; presque superbe.

MARSEILLE, 150-100.
Drachme légère ou tétrobole, AR, 2,66 g, ↘.

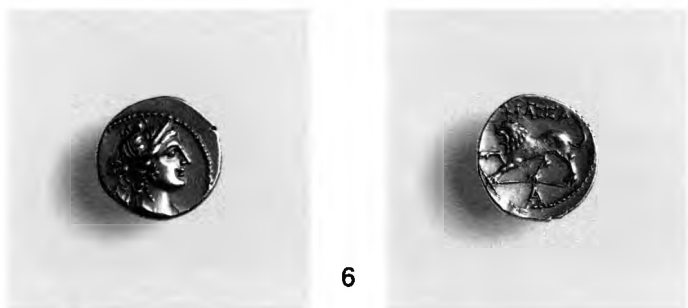

6

Av. Tête diadémée d'Artémis à droite, parée d'un pendant d'oreille, la chevelure relevée en chignon sur le sommet de la tête et nouée sur la nuque; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΜΑΣΣΑ Lion bondissant à gauche sur une ligne de terre; en exergue, A; le tout dans un cercle perlé.

Traité I - ; SNG Copenhagen - cf. 777 (avec carquois); LT 1090; SLM 60 var.

Finement patiné; très bel exemplaire.

ITALIE

ETRURIE

POPULONIA, après 211 av. JC.
Dix litrai, AR, 4,17 g.

7

Voir agrandissement couleur p. 17

Av. Tête masculine laurée à gauche; derrière la nuque, X; le tout dans un cercle linéaire. *Rv.* Revers lisse avec une boursouflure.

BMC Italy 3.14; SNG ANS 26.

Rare; finement patiné; superbe.

CAMPANIE

HYRIA, 395-385.
Didrachme, AR, 7,52 g, ↙.

8

Voir agrandissement couleur p. 17

Av. Tête de Héra de trois-quarts de face à droite, coiffée d'un stéphané, dans un cercle perlé. *Rv.* YPINA (rétrograde) Taureau androcéphale à droite debout sur une ligne de terre.

BMC Italy 92.14; SNG ANS 271 (même coin d'avers); Boston 26 (même coin d'avers); Sambon 794; N.K. Rutter, Campanian Coinages, 475-380 BC, Edimbourg, 1979, 126 e (cet exemplaire); Dewing 91 (mêmes coins).

Rare; finement patiné; superbe.

Exemplaire provenant de la collection Roger Peyrefitte, Vinchon, Paris, 1974, 1.

CALABRE

TARENTE, 380-345.
Nomos, AR, 8,14 g, ↙.

9

Voir agrandissement couleur p. 17

Av. Cavalier nu à gauche tenant les rênes dans la main droite, un bouclier et une lance dans la main gauche, et s'apprêtant à sauter de son cheval au galop; sous le ventre du cheval, Δ. *Rv.* TAPA[Σ] Taras chevauchant un dauphin à gauche, tenant dans la main droite un trident reposant sur son épaule et s'appuyant de la main gauche sur le dos du dauphin; sous la queue du dauphin, K; au-dessous, ligne de vaguelettes.

BMC Italy 186.193; SNG ANS 935 (même coin d'avers); SNG Copenhagen - ; SNG München - ; Vlasto 441 (mêmes coins); Dewing 147; Gulbenkian I, 28 (cavalier casqué).

Rare; de beau style; superbe exemplaire.

TARENTE, 380-334.
Diobole, AR, 1,24 g, ↘.

10

Voir agrandissement couleur p. 17

Av. Tête casquée et laurée d'Athéna à gauche; sous le cou et derrière la nuque, signes indistincts. *Rv.* Héraclès à demi agenouillé à droite, étouffant le lion de Némée qui lui fait face; dans le champ gauche, Π.

BMC Italy - cf. 205,349 (autre lettre); SNG ANS - ; SNG Copenhagen - cf. 970 (Héraclès avec massue); SNG München - ; Vlasto 1300 (mêmes coins).

Rare variante; de beau style; finement patiné; superbe.

TARENTE, 334-332.
Obole, AU, 0,59 g, ↑.

11

Voir agrandissement couleur p. 47

Av. Tête radiée d'Hélios de trois-quarts de face à gauche. *Rv.* ΑΛ / ΕΞ Foudre.

Traité IV, 330, pl. CCLXXXIII, 3; BMC Epirus, 110,1; SNG ANS 976; Vlasto 1864.

Excellente conservation; superbe.

Monnaie frappée par Alexandre le Molosse, roi d'Epire, appelé à l'aide par Tarente contre ses voisins de Lucanie et du Bruttium.

TARENTE, 302-281.
Drachme, AR, 3,27 g, ↑.

12

Voir agrandissement couleur p. 17

Av. Tête d'Athéna casquée à gauche, le timbre du casque orné d'une Scylla lançant une pierre. *Rv.* Chouette debout à droite sur un foudre, la tête de face et les ailes déployées; dans le champ droit, ΣΩ; sous le foudre, ΔΙ.

BMC Italy 202,320; SNG ANS 1317; Vlasto 1068.

Finement patiné; de haut-relief; superbe.

TARENTE, 281-272.
Nomos, AR, 6,45 g, ↙.

13

Av. ΓΥ/ΑΡΙ/ΣΤΙ/Π Cavalier nu à gauche, faisant face à un éphèbe nu debout à droite, couronnant le cheval. *Rv.* ΤΑΡΑΣ Taras chevauchant un dauphin à droite, tenant dans la main droite une flèche et dans la main gauche un arc; au-dessous, éléphant.

BMC Italy 183,175; SNG ANS 1105; Vlasto 738.

Finement patiné; très beau.

TARENTE, vers 228 av. JC.
AE, 2,32 g, ↙.

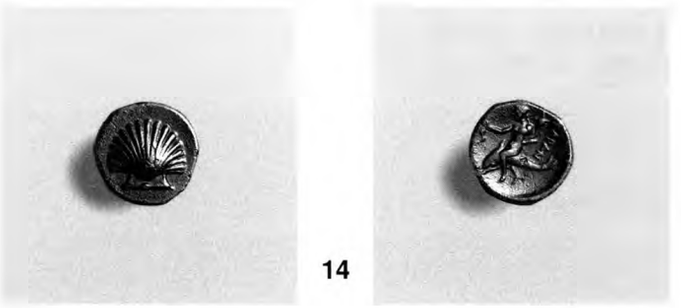

14

Voir agrandissements couleur pp 49 et 65

Av. Coquille saint Jacques. *Rv.* ΤΑΡΑΝ Taras chevauchant un dauphin à gauche, tenant dans la main droite un canthare et sur l'épaule gauche une corne d'abondance.

BMC Italy 219,479; SNG ANS 1602 ss; SNG Copenhagen 1085; SNG München 800; Vlasto 1834 (cet exemplaire).

Très belle patine verte; d'une excellente conservation; superbe.

Exemplaire provenant des collections Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 37 et M.P. Vlasto, Oscar E. Ravel, Descriptive catalogue of the collection of Tarentine Coins compiled by M.P. Vlasto, Londres, 1947, 1834.

Le meilleur des 18 exemplaires réunis par Vlasto.

LUCANIE

METAPONTE, 420-380.
Nomos, AR, 7,63 g, ↙.

15

Av. Tête laurée d'Apollon Carneios à droite. *Rv.* META Epi de blé avec sa feuille dans le champ gauche.

BMC Italy - cf. 258,155 (feuille à droite au revers); SNG ANS 287 (même coin d'avers); SNG Copenhagen 1187; Antikenmuseum Basel 137 (même coin d'avers); Noe-Johnston, The Coinage of Metapontum, Part 1 and 2, Reprint ANS NNM 32 et 47, New York, 1984, 337 (mêmes coins); Holloway p. 125 (même coin d'avers); Gulbenkian I, 61 (même coin d'avers); Kraay-Hirmer pl. 82,233 (même coin d'avers).

Rare; très beau.

METAPONTE, 340-330.
Un tiers de statère, AU, 2,65 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 17

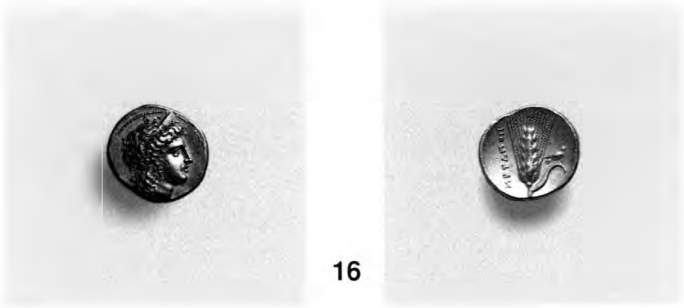

16

Av. Tête féminine à droite, coiffée d'un stéphané et parée d'un pendant d'oreille, dans un cercle perlé. *Rv.* ΜΕΤΑΠΟΝ Epi de blé avec sa feuille dans le champ droit; sur la feuille, oiseau debout à droite.

BMC Italy - ; SNG ANS 395; SNG Copenhagen - ; A. Johnston, The Coinage of Metapontum, Part 3, ANS NNM 164, 1990, G 1 (mêmes coins); Dewing 377 (même coin d'avers).

Très rare; très joli style; d'une excellente conservation; superbe exemplaire.

METAPONTE, 300-280.
Nomos, AR, 7,70 g, ↗.

17

Av. Tête de Déméter à droite, couronnée de blé, la chevelure retombant sur la nuque; derrière la nuque, harpon. *Rv.* META Epi de blé avec sa feuille dans le champ droit; au-dessus, casque; au-dessous, ΦΙ.

BMC Italy - ; SNG ANS - ; Johnston, op. cit., D5.2 (mêmes coins).

Très rare variante; finement patiné; très beau à superbe.

METAPONTE, 300-250.
AE, 2,87 g, ↙.

Voir agrandissement couleur p. 65

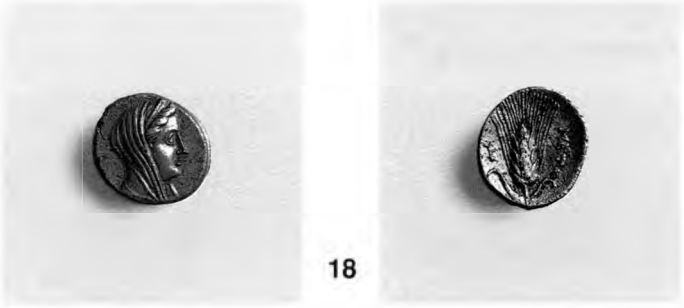

18

Av. Tête voilée et diadémée de Déméter à droite. *Rv.* META Epi de blé avec deux feuilles; dans le champ gauche, monogramme Ε.

BMC Italy 263,198; SNG ANS 573; SNG Copenhagen 1259; Johnston, op. cit., 57; Strauss 47.

Joli style; patine brun clair; superbe.

Il est intéressant de noter la similitude de ce portrait voilé et diadémé de Déméter à droite avec le portrait d'Arsinoé II sur le décadrachme d'argent (cf. lot n°140).

THURIUM, 440-410.
Triobole, AR, 1,21 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 17

19

Av. Tête d'Athéna casquée et laurée à droite; dans le champ droit, en haut, Γ. *Rv.* ΘOYPI Taureau debout à gauche sur une ligne de terre; sous le taureau, Γ; en exergue, poisson.

BMC Italy 289,24; SNG ANS 1109; SNG Copenhagen 1471; Dewing 418.

Rare; beau style classique; finement patiné; superbe.

THURIUM, vers 350 av. JC.
Nomos, AR, 7,75 g, ←.

20

Av. Tête d'Athéna casquée à droite; sur le timbre du casque, Scylla brandissant une pierre; derrière la nuque, ΑΠ. *Rv.* ΘOYPIΩN / ΣΩ Taureau prêt à charger à droite, sur une ligne de terre; en exergue, lion à droite.

BMC Italy - ; SNG ANS 1066 (mêmes coins); SNG Copenhagen - ; Holloway p. 128 (bas) (mêmes coins).

Très beau à superbe.

VELIA (HYELE), 530-480.
Drachme, AR, 3,89 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 17

21

Av. Protomé de lion à droite dévorant un cuissot de gibier. *Rv.* Carré creux quadriparti.

Traité I, 2105, pl. LXVIII, 5; BMC Italy - ; SNG ANS 1202 (même coin d'avers); SNG Copenhagen 1521; G. L. Mangieri, Velia e la sua monetazione, Lugano, 1986, 6; E. Babelon, Trouvaille de Tarente, RN 16, 1912, pl. V, 16 (cet exemplaire); Dewing 450 (même coin de revers); ACGC pl. 40, 693 (même coin d'avers).

Finement patiné; très bel exemplaire.

VELIA (HYELE), 440-390.
Nomos, AR, 7,66 g, ↗.

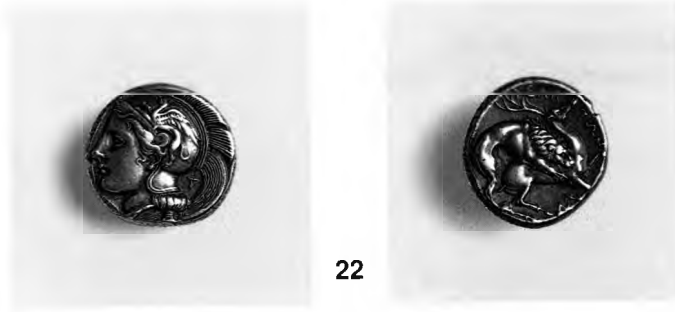

22

Voir agrandissement couleur p. 17

Av. Tête d'Athéna casquée à gauche; sur le timbre du casque, griffon; derrière la nuque, T. *Rv.* ΥΕΛΗ-ΤΩΝ Lion terrassant un cerf à droite; dessous, feuille de lierre.

BMC Italy - : SNG ANS - : SNG Copenhagen - : Mangieri, op. cit., 77 (mêmes coins); A. Burnett, The last silver coins of Velia in the light of two unpublished hoards, Essay Kraay-Mørkholm, Louvain-la-Neuve, 1989, 55,64, pl. XV, 64 (mêmes coins).

Beau style classique; finement patiné; superbe.

BRUTTIUM

CROTONE, 520-500.
Statère, AR, 8,11 g, ↑.

23

Voir agrandissement couleur p. 17

Av. ♀ ♃ ○ Trépied dont les extrémités sont en forme de patte de lion, posé sur une base, avec une cortine munie de trois anneaux entre lesquels émergent deux serpents; sous la cortine, deux autres serpents; dans le champ droit, crabe; le tout dans un cercle perlé entre deux cercles linéaires. *Rv.* Idem en incus.

Traité I - cf. 2146 (inscription inversée au revers), pl. LXIX, 9 (deux serpents au pied du trépied à l'avers); BMC Italy 342,5; SNG ANS 247.

Rare; finement patiné; bien centré; superbe.

PETELIA, 216-204.
Once, AE, 3,50 g, ↗.

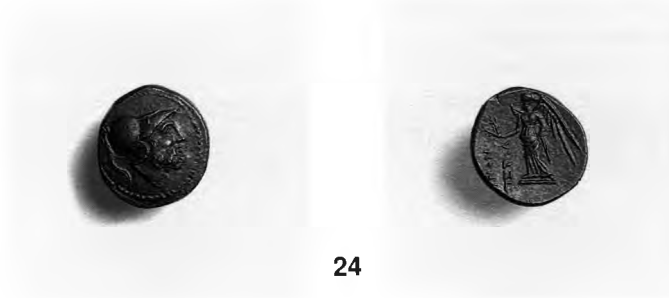

24

Av. Tête d'Arès casquée à droite, dans un cercle perlé. *Rv.* ΠΕΤΗΛ / ΙΝΩΝ Niké debout à gauche sur une ligne de terre, tenant dans la main droite une couronne et dans la main gauche une palme.

BMC Italy 372,2; SNG ANS 607; SNG Copenhagen 1921; SNG München 1562; Sambon 213,3; Strauss 91.

Patine verte; superbe.

RHEGION, 435-425.
Tétradrachme, AR, 17,29 g, →.

Voir agrandissement couleur p. 15

25

Av. Masque de lion de face; dans le champ gauche, rameau d'olivier avec un fruit; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* RECINOΣ (rétrograde) Jocaste trônant à gauche, tenant dans la main droite un long sceptre et s'appuyant de la main gauche sur le trône; au-dessous, canard; le tout dans une couronne d'olivier.

BMC Italy 374,12; SNG ANS 639 (mêmes coins); SNG Copenhagen - ; Boston 203; H. Herzfelder, Les monnaies d'argent de Rhegion, Paris, 1957, 46 (mêmes coins); Attianese 1350 (mêmes coins); Hess-Leu 28,43 (cet exemplaire); Kraay-Hirmer pl. 99,287 (mêmes coins).

Très rare; excellent style du haut classique; finement patiné; superbe.

Une œuvre de toute beauté.

Seulement 10 exemplaires de cette combinaison de coins mentionnés par Herzfelder. Ce coin de revers est "sans doute l'oeuvre du même graveur de talent que nous avons appelé le maître du Iokastos classique... Le style de ce maître peut-être caractérisé comme du haut classique et fait penser non seulement aux influences du Parthénon, mais aussi à des traditions d'école locale remontant à Pythagore." Concernant le coin de revers, Herzfelder, qui le compare avec d'autres coins, précise : " Le masque de lion se caractérise par des oreilles plus pointues et par un naturalisme plus accusé. Il est sans doute l'oeuvre du même maître" (cf. Herzfelder pp 31-32)

TERINA, vers 380 av. JC.
Nomos, AR, 7,58 g, ↖.

26

Av. TEPINAIΩN Tête de la nymphe Terina à droite parée d'un pendant d'oreille. *Rv.* Niké assise à gauche sur un cippe carré, vêtue d'un long chiton et d'un peplos posé sur ses genoux, tenant sur la main droite une colombe aux ailes ouvertes et s'appuyant de la main gauche sur le cippe.

BMC Italy 392,41; SNG ANS 853 (mêmes coins); K. Regling, Terina, Berliner Winkelmannsprogramm 66, 1906, 79 (mêmes coins); H. v. Fritze, Terina, Nomisma I, 1907, pl. II, MM (même coin d'avers); R.R. Holloway - G.K. Jenkins, Terina, Belinzona, 1983, 84 (même coin d'avers); Gulbenkian 154 (même coin d'avers); Kraay-Hirmer pl. 97,280 (même coin d'avers).

Excellent style classique; très beau.

Seulement 7 exemplaires de cette combinaison de coins mentionnés par Regling. Les coins ont très certainement été exécutés par un maître graveur de talent; peut-être Euainetos ? (cf. Holloway-Jenkins p. 18 et Regling pp 54-55).

LES BRETTIENS, 216-203.
AE, 7,94 g, ↗.

27

Av. Tête laurée et barbue de Zeus à droite; derrière, foudre; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* BPETTIΩN Guerrier casqué et nu debout à droite sur une ligne de terre, tenant dans la main droite une lance et dans la main gauche un bouclier; sous le bouclier, bucrane; le tout dans un cercle perlé.

BMC Italy 327,71; SNG ANS 107; SNG Copenhagen 1658; Antikenmuseum Basel - cf. 186 (chouette à la place du bucrane); F. Scheu, Bronze Coins of the Bruttians, NC, 1961, 45; Laffaille 18 (cet exemplaire).

Patine brune; très bel exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 75.

SICILE

AGRIGENTE, 460-420.
Tétradrachme, AR, 17,35 g, ←.

28

Av. AKRAC/ANTOΣ (ANTOΣ rétrograde) Aigle debout à gauche sur une ligne de terre. *Rv.* Crabe.

Traité I, 2321, pl. LXXVIII, 5; BMC Sicily 8,38; SNG ANS 975; Rizzo pl. I, 13-14 var (même coin d'avers).

Finement patiné; métal légèrement piqué au revers; très beau à superbe.

AGYRIUM, vers 430 av. JC.
AE, 15,17 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 65

29

Av. Aigle debout à droite; dans le champ gauche, rameau d'olivier; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* AΓ-YP-IN-AI à l'intérieur d'une roue à quatre rayons.

BMC Sicily 25,2; SNG ANS 1166; SNG Copenhagen 126; CNS III, 118,2 ss; Rizzo pl. LIX, 9; Strauss - .

Très rare; belle patine verte; d'une conservation exceptionnelle; superbe exemplaire.

Le meilleur exemplaire connu.

Cette émission est considérée comme une des premières frappes de monnaies de bronze pour toute la Sicile (cf. CNS III, p. 115).

CENTORIPA, 344-336.
Hexas, AE, 2,04 g, ↓.

30

Av. Tête diadémée et barbue d'Héraclès à droite dans un cercle perlé. *Rv.* KENTO / PIΠINΩN / XI Massue.

BMC Sicily 56,17; SNG ANS 1327; SNG Copenhagen 219-220; CNS III, 177,9; Strauss - .

Patine brun foncé; très bel exemplaire.

L'oracle leur avait dit de fonder la cité où ils verraient le mâle étreint par la femelle. La vigne et le chêne vert formaient ce couple uni que les Chalcidiens en errance attendaient avec foi pour s'établir enfin.

Iocastos, fils d'Eole, va nourrir le génie de colons inspirés : la lyre d'Ibycus, les pinceaux de Scylax, Cléarque et Pythagore, aux ciseaux et burins rivaux de Praxitèle, jusqu'au ciel étoilé pour le curieux Hipparque, tous servirent au renom d'une cité prospère.

Denys l'Ancien, qui convoitait la ville, s'imagina un jour pouvoir la conquérir par un mariage utile. Les Rhégiens refusèrent en blâmant la manoeuvre, mais laissèrent au tyran le goût de la vengeance. C'est vers 385 que les Syracusains, après douze mois de siège, prirent la ville d'assaut et pillèrent ses trésors. Réjouissons-nous que celui-ci demeure !

lot n° 25

8

22

9

16

19

10

21

12

23

7

ENNA, 343-341.
Hémilitra, AE, 13,68 g, ↑.

31

Voir agrandissement couleur p. 65

Av. [ΔAMATHP] Tête de Déméter à droite couronnée d'épis, parée d'un collier et d'un pendant d'oreille. *Rv.* ENNA Tête de taureau de trois-quarts de face à droite, les cornes ornées de cordelettes; au-dessus, grain de blé.

BMC Sicily 58,2-3; SNG ANS 1335; Antikenmuseum Basel 296; CNS III, 232,3 ss; Rizzo pl. 59,16; Giesecke pl. 17, 9; Laffaille 45; V.Cammarata, Numismatica ennense, Henna tra storia e arte, 1985, 179,5a.

Très rare; patine vert foncé; très bel exemplaire.

Le meilleur exemplaire connu.

Exemplaire provenant des collections Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 136 et "eines Diplomaten", Sternberg XX, 20 avril, 1988, 227.

ERYX, 400-340.
Once, AE, 2,55 g, ←.

32

Voir agrandissement couleur p. 63

Av. Tête de jeune homme à droite, dans un cercle perlé. *Rv.* EPYKI-NON Lévrier à droite la tête retournée; sous ses pattes, lièvre sur le dos à gauche; dans le champ droit, globule.

BMC Sicily - ; SNG ANS - cf. 1328 (globule en haut); CNS I, - cf. 283,13 (globule en haut); Rizzo - ; Laffaille 48; Strauss 142; MM 68, 105 (cet exemplaire); Leu 6, 204.

D'une grande rareté; excellent style classique; belle patine brune; d'une conservation exceptionnelle; superbe exemplaire.

Le meilleur exemplaire connu.

Exemplaire comportant une légende complète, ce qui permet enfin de confirmer son attribution à la ville d'Eryx.

GELA, 420-405.
Trias, AE, 4,25 g, ↖.

33

Voir agrandissement couleur p. 65

Av. ΓΕΛΑΣ Taureau marchant à gauche sur une ligne de terre; en exergue, trois globules; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Tête diadémée et munie d'une corne du dieu-fleuve Géla à droite, dans un cercle perlé.

BMC Sicily 74,73; SNG ANS 109; G.K. Jenkins, The Coinage of Gela, AMUGS II, 1970, 504 (mêmes coins); Antikenmuseum Basel 288 (mêmes coins); Rizzo pl. 19,11; CNS III, 11,14; Laffaille 49 (cet exemplaire).

Très beau style; belle patine verte; presque superbe.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 145.

GELA, 339-310.
Litra, AR, 0,59 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 49

34

Av. Tête juvénile d'Héraclès à droite, coiffée de la peau du lion de Némée. *Rv.* Γ-ΕΛΩΙΩΝ Tête barbue du dieu-fleuve Géla à gauche, couronnée de blé et munie d'une corne.

BMC Sicily 73, 60-61; SNG ANS - ; SNG Copenhagen - ; SNG Lloyd 999 (mêmes coins); Jenkins, op. cit., 541.

De joli style; patiné; superbe.

15 exemplaires de ce type dont seulement 9 de cette variante mentionnés par Jenkins.

HIMERE, vers 520 av. JC.
Nomos, AR, 5,33 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 73

35

Av. Coq debout à droite dans un cercle alternant globules et petites barres verticales. *Rv.* Carré incus formé de six triangles divisés chacun par une ligne médiane.

Traité I - cf. 2361, pl. LXXX, 5; BMC Sicily - cf. 76,10; SNG ANS - ; SNG Copenhagen - ; C. M. Kraay, The Archaic Coinage of Himera; Naples, 1984, 90 (cet exemplaire); K. Schefold, Meisterwerke griechischer Kunst, Bâle, 1960, 426 (cet exemplaire).

Très rare; finement patiné; très bien centré et de haut-relief; superbe exemplaire.

Variante unique avec un incus du type de Sélinonte.

LEONTINI, vers 470 av. JC.
Tétradrachme, AR, 16,94 g, →.

36

Av. Quadrige au pas à droite sur une ligne de terre, conduit par un aurige debout, tenant dans la main droite le kentron et dans la main gauche les rênes; au-dessus, Niké volant à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΛΕΟΝΤΙΝΟΝ Tête de lion à droite, la gueule ouverte; au pourtour, quatre grains de blé.

Traité I, - cf. 2227, pl. LXXIII, 3; BMC Sicily 86,5; SNG ANS 203; SNG Copenhagen 334; Boston 275; Rizzo pl. XXII, 9; Dewing 620.

Finement patiné; superbe/très beau.

LEONTINI, vers 460 av. JC.
Tétradrachme, AR, 17,00 g, ↘.

37

Av. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux noués sur la nuque. *Rv.* ΛE-O-NT-IN-ON Tête de lion à droite, la gueule ouverte; au pourtour quatre grains de blé.

BMC Sicily 89,28; SNG ANS 226 (même coin de revers); SNG Lloyd 1054; Rizzo pl. XXIII, 4; Gulbenkian 217; Dewing 627; Kraay-Hirmer pl. 7,20.

Beau style de transition; patine foncée; légère double frappe à l'avers; très bel exemplaire.

MESSINE, 461-396.
Tétradrachme, AR, 17,42 g, ←.

38

Av. Bige de mules à droite, conduit par un aurige debout tenant les rênes des deux mains; au-dessus, Niké à droite marchant sur les rênes et couronnant l'attelage; en exergue, feuille d'olivier et deux olives. *Rv.* ΜΕΣ-ΣA-N-IO-N Lièvre bondissant à droite; au-dessous, dauphin.

BMC Sicily 103,37; SNG ANS 358; SNG Lloyd 1096; Rizzo pl. XXVI, 5.

Finement patiné; très beau.

NAXOS, vers 420 av. JC.
Hémidrachme, AR, 2,02 g, ↑.

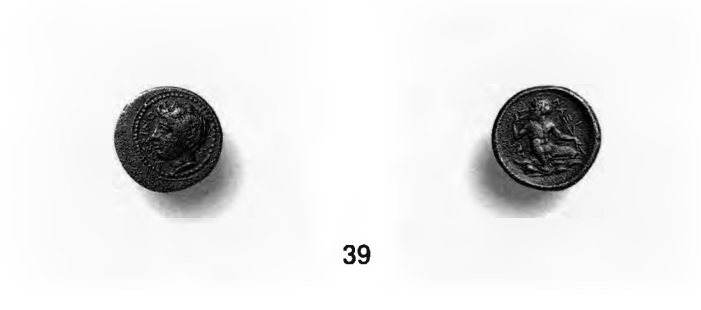

39

Av. ΑΣΣΙΝΟ-Σ Tête du dieu-fleuve Assinos à gauche, couronnée de feuilles de persil et munie d'une petite corne. *Rv.* ΝΑΞΙ-ΩΝ Silène nu agenouillé à droite sur un rocher, la tête à gauche, tenant dans la main droite levée un canthare et dans la main gauche deux petits bâtons.

BMC Sicily 120,23; SNG ANS 528 (mêmes coins); Antikenmuseum Basel 387 (mêmes coins); Rizzo pl. 28,22 (mêmes coins) ; H. Cahn, Die Münzen der Sizilischen Stadt Naxos, Bâle, 1944, 115 (mêmes coins).

Très rare; excellent style; métal légèrement poreux; bien centré; très beau.

La grande précision graphique du silène au revers permet d'attribuer la gravure de ce coin à l'un des deux maîtres graveurs qui ont travaillé durant cette période (430-420). L'un d'eux est Herakleidas, qui a exécuté la gravure du tétradrachme de Catane (cf. BMC 45,27), l'autre, à qui l'on attribue la gravure du coin de revers du tétradrachme de Naxos (cf. Cahn pl. V, R 85), aurait gravé le revers de notre monnaie (cf. Cahn p. 58 et 65).

SELINONTE, 435-415.
Trias, AE, 7,76 g, ←.

40

Av. Tête du dieu-fleuve Hypsas à gauche, munie d'une corne. *Rv.* Feuille de persil et trois globules.

BMC Sicily 143,50; SNG ANS - ; CNS I, 235,6; Gabrici p.36, pl. I, 14; Strauss - .

Très rare; de beau style; belle patine brun foncé; d'une excellente conservation; très bel exemplaire.

Seulement 4 exemplaires mentionnés par Calciatti, CNS I.

SYRACUSE, vers 390 av. JC.
Cinquante litrae, AU, 2,91 g, ←.
Oeuvre du maître graveur Kimon.

41

Av. ΣΥΡΑΚΟ-ΣΙΩΝ Tête de jeune homme à gauche, les cheveux courts bouclés; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ (sur une bande étroite servant de ligne de terre) Cheval au galop à droite.

BMC Sicily 170,169; SNG ANS 340; G. de Ciccio, Gli aurei siracusani di Cimone e di Eveneto, Rome, 1957, 54 (mêmes coins); D. Bérend, Le monnayage d'or de Syracuse sous Denys I, Atti del VIII Carvegno del Centro Internationale di Studi Numismatici, Naples, 1983, 1.

Rare; beau style classique; superbe.

SYRACUSE, 336-317.
AE, 4,25 g, →.

42

Av. ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ Tête laurée d'Apollon à gauche. *Rv.* Pégase volant à gauche; au-dessous, Δ.

BMC Sicily 191,334; SNG ANS 646 (dates 310-305); CNS II, 199,85; Strauss - .

Patine vert foncé; superbe.

SYRACUSE.
Agathoclès, 1er règne, 317-310.
Décadrachme (60 litrae), AU, 4,29 g, ↑.

43

Voir agrandissement couleur p. 75

Av. Tête laurée d'Apollon à gauche; derrière la nuque, Σ *Rv.* ΣΥΡΑ-Κ-ΟΣΙΩΝ Bige au galop à droite, conduit par un aurige debout, tenant dans la main droite le kentron et dans la main gauche les rênes; sous les chevaux, triskèle.

BMC Sicily - cf. 191,336 ss (autre subdivision de l'inscription); SNG ANS - cf. 549-553; Dewing 934 (même coin d'avers).

Beau style; flan large; d'une conservation exceptionnelle; fleur de coin.

SYRACUSE.
Agathoclès, 2ème règne, 310-304.
Tétradrachme, AR, 16,34 g, →.

44

Av. ΚΟΡΑΣ Tête de Koré-Perséphone à droite couronnée de blé et de roseau, parée d'un pendant d'oreille; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΑΓΑΘΟΚΛΕΙΟΣ Niké à demi nue, debout à droite sur une ligne de terre, fixant un casque à un trophée à l'aide d'un marteau et d'un clou; dans le champ droit, triskèle.

BMC Sicily 196,379; SNG Lloyd 1492; Gulbenkian 333; Kraay-Hirmer pl. 48, 135-136.

Finement patiné; très beau à superbe.

SYRACUSE.
Démocratie, 214-212.
Huit litrai, AR, 6,78 g, →.

45

Av. Tête d'Athéna à gauche, coiffée du casque corinthien, munie de l'aegis et parée d'un collier et d'un pendant d'oreille. *Rv.* ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ / ΞΑ Foudre ailé.

BMC Sicily 223,654; SNG ANS 1045 (mêmes coins); A. Burnett, The Enna Hoard and the silver coinage of the Syracusan democracy, RSN 62, 1983, pl. 9,25.

Très beau.

GRECE DU NORD

THRACE

ABDERE, 386-375.
Statère, AR, 11,49 g, ↗.

46

Av. ABΔHPI Griffon prêt à bondir à gauche, sur une ligne de terre, dans un cercle perlé. *Rv.* ΕΠΙ ΚΑ-Λ/ΛΙΑ/ΝΑΚΤΟΣ Apollon nu de trois-quarts de face à gauche, les épaules couvertes d'un manteau, tenant dans la main droite une patère et dans la main gauche un jeune olivier; derrière lui, un cerf à gauche; le tout dans un carré creux.

Traité IV, 1390, pl. CCCXXXVII, 4 (mêmes coins); BMC Thrace - ; SNG Boston - ; SNG Copenhagen - ; AMNG II, 97, pl. II, 33 (même coin de revers); J.M.F. May, The coinage of Abdera, Londres, 1966, 449 (mêmes coins); Jameson III, 2003 et Gulbenkian 449 (mêmes coins).

Très rare; très beau style; très bel exemplaire.

Cet exemplaire est de meilleure conservation que les 5 seuls autres exemplaires mentionnés par May. La posture de l'Apollon du revers, faite de grâce et d'harmonie, annonce déjà l'œuvre de Praxitèle (cf. May p. 248).

BYZANTIUM, fin 2ème siècle ap. JC.
AE, 2,41 g, ↙.

Voir agrandissement couleur p. 65

47

Av. Buste diadémé et drapé de Hermès à droite, dans un cercle perlé. *Rv.* BY-ZA-NTI-ΩN Caducée ailé dans un cercle perlé.

BMC Thrace - cf. 97,51 (buste d'Hermès coiffé d'un casque ailé); SNG Copenhagen 504; Mionnet suppl. II, 243,234; E. Schönert-Geiss, Die Münzprägung von Byzantion, Berlin, 1970-1972, dans Griechisches Münzwerk : Schriften zur Geschichte der Antike, vol. 2, 2004 var.

Patine brun vert; superbe exemplaire.

MESEMBRIA, 400-350.
AE, 4,25 g, ↙.

48

Av. Casque avec cimier de face. *Rv.* M-E-T-A à l'intérieur d'une roue à quatre rayons.

Traité IV, 1656, pl. CCCLII, 7; BMC Thrace 132,5; SNG Copenhagen 655; Laffaille 101; Strauss 287.

Belle patine vert foncé; superbe.

SELYMBRIA, 480-450.
Drachme, AR, 4,24 g, ↖.

49

Av. Coq debout à gauche, dans un cercle perlé. *Rv.* ΣA - ΛY Epi de blé; le tout dans un cercle linéaire.

Traité IV, 1530, pl. CCCXLVII, 9; BMC Thrace - ; SNG Copenhagen - ; Weber 2601; Pozzi 1136 (cet exemplaire); Rosen 138; MM 54, 140 (cet exemplaire).

Très rare; finement patiné; très bel exemplaire.

Exemplaire provenant des collections Walter Niggeler, Leu-MM, Basel, 1965, 198, Jameson (hors catalogue), professeur S. Pozzi, Naville-Ars Classica I, Genève, 1921, 1136 et de la vente aux enchères (contenant de prestigieuses collections) Naville-Ars Classica, Lucerne, 1934, 395.

ILES DE THRACE

SAMOTHRACE, 500-480.
Trihémiobole, AR, 1,02 g, ↑.

50

Av. Sphinx assis à gauche,levant la patte avant droite, dans un cercle perlé. *Rv.* Carré creux quadriparti.

Traité IV - ; BMC Thrace - ; SNG Oxford 3640; W. Schwabacher, Ein Fund archaischer Münzen von Samothrake, Actes du Congrès International de Numismatique, Rome, 1936, 111,4, pl. XI; Trouvaille de Kiourpet, 1930, IGCH 696; Leu, 13, 93 (cet exemplaire).

Très rare; finement patiné; superbe.

THASOS, 525-463.
Drachme, AR, 3,96 g, ↑.

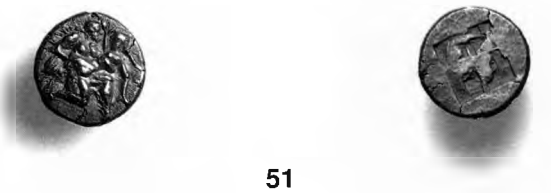

51

Av. Satyre à demi agenouillé à droite, enlevant une ménade vêtue d'un long chiton. *Rv.* Carré creux quadriparti.

Traité I, 1748, pl. LV, 21; BMC Thrace 217,15; SNG Copenhagen 1014; Svoronos 95,3, pl. X, 6; Rosen 143.

Très beau.

THASOS, vers 360 av. JC.
Drachme, AR, 4,02 g, ↗.

52

Voir agrandissement couleur p. 73

Av. Tête barbue de Dionysos à gauche, couronnée de lierre et de corymbes. *Rv.* ΘA-[Σ]I-ON Héraclès agenouillé à droite tirant à l'arc; dans le champ droit, cigale; le tout dans un carré linéaire.

Traité IV, 1145; BMC Thracia 220,43; SNG Copenhagen - cf. 1023 (autre symbole); Boston 860; A.B. West, Fifth and Fourth Century Gold Coins from the Thracian Coast, ANS NNM 40, 1929, 34, 5a, pl. II (cet exemplaire).

Très rare; finement patiné; de haut-relief; superbe.

Exemplaire provenant de la collection du professeur S. Pozzi, Naville-Ars Classica I, Genève, 1921, 1120.

THASOS, vers 160 av. JC.
Drachme, AR, 4,22 g, ↑.

53

Voir agrandissement couleur p. 73

Av. Tête de Dionysos à droite, couronnée de lierre et de corymbes. *Rv.* ΘΑΣΙΩΝ Héraclès nu debout de trois-quarts de face à gauche, s'appuyant de la main droite sur sa massue, la dépouille du lion de Némée sur l'épaule gauche.

BMC Thracia - cf. 222,67 ss (tétradrachmes); SNG Copenhagen 1037; SNG Berry 523.

Très rare; finement patiné; superbe.

LYSIMAQUE, 306-281.
Frappe posthume.
Tétradrachme, AR, 17,00 g, ↑.

54

*Av.*Tête d'Alexandre le Grand déifié à droite, portant le bandeau royal et la corne d'Ammon. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ Athéna casquée assise à gauche, tenant sur la main droite une Niké couronnant le nom royal et s'appuyant du bras droit sur un bouclier décoré d'une tête de lion; dans le champ intérieur gauche, monogramme ΠΑΙ 𐤐.

Thompson - ; Müller 550 (incerti).

Finement patiné; très beau à superbe.

CHERSONESE DE THRACE

ATELIER INDETERMINE, 520-500.
Tétrobole, AR, 3,41 g.

55

Av. Protomé de lion à droite, la tête retournée, la patte levée. *Rv.* Petit carré creux.

Traité I - cf. 1799, pl. LVII, 16; BMC Thracia - cf. 182,1; SNG ANS - cf. 720 (Scithae); C. Seltman, Athens, its History and Coinage before the Persian Invasion, Cambridge, 1924, pl. 24,η; Weber II, pl. 93,2401.

Très rare; finement patiné; très bel exemplaire.

TRIBUS THRACO-MACEDONIENNES

ATELIER INDETERMINE, 500-450.
Tétartémorion, AR, 0,28 g.

Voir agrandissement couleur p. 47

56

Av. Singe accroupi à gauche. *Rv.* Bouclier ou globule dans un cercle.

Inédit; Traité I - cf. 1577, pl. L, 9 (un huitième de statère); BMC Thracia - ; BMC Macedonia - ; AMNG III/2 - cf. 71,22 (un huitième de statère) pl. XV, 3.

D'une grande rareté; finement patiné; superbe.

Il existe une certaine analogie entre cette monnaie et celle de Lété représentant un satyre accroupi (cf. SNG ANS 976).

MACEDOINE

ACANTHE, 470-390.
Tétrobole, AR, 2,43 g, ↑.

57

Av. Protomé de taureau à gauche, la tête retournée; au-dessus, A; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Carré creux quadriparti, le fond en pointillé.

Traité I - cf. 1703, pl. LIV, 16; BMC Macedonia 35,36; SNG ANS 47; AMNG III/2 - cf. 28, 33-35; Kraay-Hirmer, pl. 139,399 var (sans A).

Bien centré; superbe.

ACANTHE, vers 375 av. JC.
Tétradrachme, AR, 14,19 g, ↙

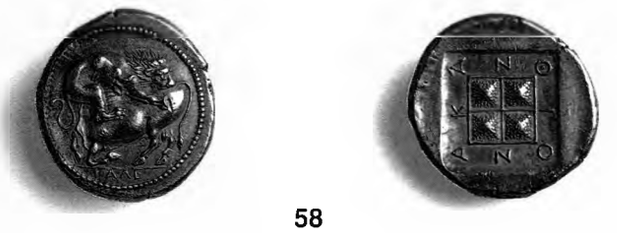

58

Av. Lion à droite, terrassant un taureau à gauche qui s'écroule; en exergue, ΑΛΕ; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΑΚΑ/Ν/ΘΙΟ/Ν autour d'un carré divisé en quatre petits carrés granulés et légèrement bombés; le tout dans un carré creux.

Traité IV, 1060, CCCXIX, 5 (même coin d'avers); BMC Macedonia - cf. 34,25 (ΑΛΕΞΙΣ); J. Desneux, Les tétradrachmes d'Acanthus, RBN 95, 1949, - cf. 141 (même coin d'avers) et 142 (même coin de revers); AMNG III/2 - cf. 27,29, pl. VII, 7 (ΑΛΕΞΙΣ).

Très beau motif d'avers et parfaite exécution de revers; superbe.

Commentant le motif de l'avers, Desneux, page 109, nous écrit : " Que nous soyons ici au carrefour d'influences égéennes, ioniennes, assyriennes,... que nous imaginions même - hypothèse jusqu'à nouvel ordre gratuite - l'existence d'un prototype copié directement, avec quelle intelligence les Grecs d'Akanthos ont traité ce "motif"! Quelle entente de l'être vivant dans ces subtiles combinaisons d'un fauve puissant et souple à la fois et d'un taureau massif,... quelle grandeur et quel équilibre dans cette scène inexorablement limitée à un minuscule champ circulaire... Depuis les cachets élamites et les cylindres sumériens, le motif a vécu et a cheminé. Ne serait-ce pas à Akanthos qu'il a donné sa plus belle floraison ? "

AIGAE, 530-510.
Trihémiobole, AR, 1,01 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 47

59

Av. Bouc agenouillé à droite, sur une ligne de terre. *Rv.* Carré creux quadriparti.

Traité I - cf. 1550 (bouc bridé); BMC Macedonia 38,9; SNG ANS 66; AMNG III/2, 137,21, pl. XXVII, 8; Svoronos 23,8, pl. III, 22.

Très rare; finement patiné; de haut-relief; superbe exemplaire.

AIGAE, 500-480.
Statère, AR, 9,53 g, ↗.

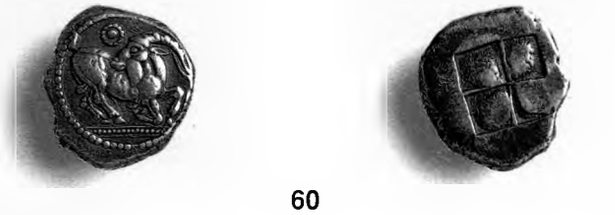

60

Av. Bouc agenouillé à droite sur une ligne de terre en pointillé; au-dessus, disque dans un cercle en pointillé; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Carré creux quadriparti.

Traité I, 1547; BMC Macedonia 37,3; SNG ANS - cf. 58; AMNG III/2, 18,4, pl. V, 24; Svoronos 23,9a, pl. I, 2 (cet exemplaire); ACGC 490; Gulbenkian II, 390; Hess-Leu 24, 120 (cet exemplaire); Kraay-Hirmer pl. 124,380 (même coin d'avers).

Très rare; excellent style classique; finement patiné; bien centré; très bel exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection Kautantzoglou.

AMPHIPOLIS, vers 360 av. JC.
Obole, AR, 0,42 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 49

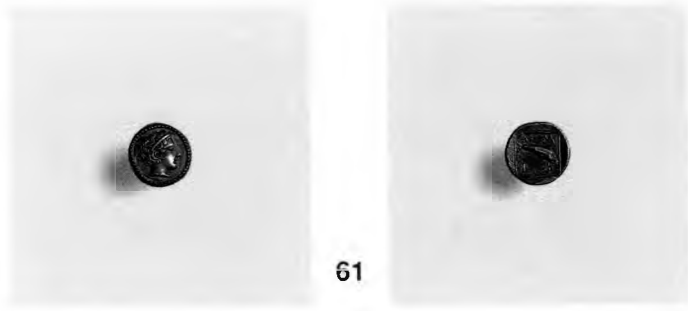

61

Av. Tête diadémée d'Apollon à droite, dans un cercle perlé. *Rv.* A-M/Φ-I Dauphin, dans un carré linéaire.

Traité IV, 1109, pl. CCCXXI, 9; BMC Macedonia 45,10; SNG ANS 83; SNG Oxford 2241; C.C. Lorber, Amphipolis, The Civic Coinage in silver and gold, Los Angeles, 1990, 67 c (cet exemplaire); AMNG III/2, 32,14, pl. VIII, 16.

Rare; excellent style classique; finement patiné; d'une excellente conservation; superbe exemplaire.

Le meilleur exemplaire connu.

Seulement 3 exemplaires connus de cette combinaison de coins (cf. Lorber).

EION, 530-500.
Diobole, AR, 1,13 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 47

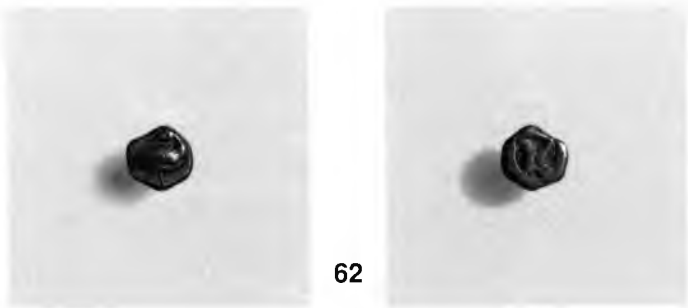

62

Av. Oie debout à droite, la tête retournée. *Rv.* Carré creux quadriparti divisé par deux diagonales.

Traité I, 1724, pl. LV, 4; BMC Macedonia 73,5; SNG ANS 272; Svoronos 88,5, pl. IX, 5.

Rare; de haut-relief; très bel exemplaire.

EION, 500-480.
Trihémiobole, AR, 0,84 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 47

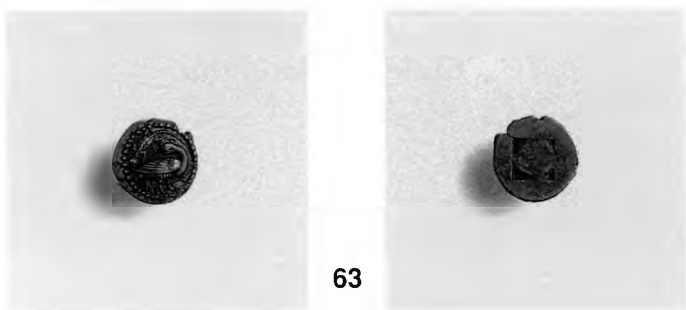

63

Av. Oie à droite la tête retournée; au-dessus, lézard; au-dessous, H; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Carré creux quadriparti.

Traité I, 1732, pl. LV, 10 et IV, 1084, pl. CCCXX, 7 (H devant la patte); BMC Macedonia 74,11; SNG ANS 287 ss; Svoronos 89,16, pl. IX, 19.

Très joli style; finement patiné; superbe.

Portrait d'un sycophante : le fils n'est pas le père et ses débuts de règne ont eu la félonie en marque d'origine. Hannibal avait cru son refuge certain. Trahissant la promesse du père, le fils pensa plus opportun, dans ses rêves de gloire, de livrer le stratège au jugement des vainqueurs. Hannibal, plutôt que de se rendre, eut recours au poison.

Un peu plus tard, au mépris des alliances, Prusias prit fait et cause pour l'envahisseur romain contre Persée dont il était pourtant beau-frère. Envieux de Pergame, il tenta la conquête mais paya d'une amende et de honte un échec cuisant. La Bithynie sous son règne oubliera toute grandeur. Le destin attendait ce roitelet médiocre dans le temple de Zeus. Il y laissa la vie dans un assassinat.

Malhabile à la guerre, imperméable aux arts, exceptée l'esthétique qui transcende son portrait, il garde pour la postérité son surnom de « Chasseur », lui qui fut bien modeste gibier dans les trophées de Rome.

lot n° 96

70

73

128

76

78

77

140

129

130

NEAPOLIS, 500-480.
Drachme, AR, 3,80 g, ↑.

64

Voir agrandissement couleur p. 73

Av. Tête de Gorgone de face, tirant la langue. *Rv.* Carré creux quadriparti.

Traité I, 1741, pl. LV, 16; BMC Macedonia 84,9; SNG ANS 420; SNG Copenhagen 224; Boston 562; AMNG III/2, 80,7, pl. XVI, 24; Svoronos, 75,6, pl. IX, 43.

Rare; finement patiné; bien centré; superbe.

Exemplaire provenant de la vente aux enchères (contenant de prestigieuses collections) Naville-Ars Classica, Lucerne, 1930, 445 et de la collection Hofmarschall von Baldiger-Stuttgart, Adolph Cahn, Francfort, 5-8 avril 1911, 140.

LIGUE CHALCIDIENNE, 432-348.
Olynthos, vers 375 av. JC.
Tétrobole, AR, 2,30 g, ↑.

65

Av. Tête laurée d'Apollon à droite, dans un cercle perlé. *Rv.* X-A-Λ/KIΔ/[EΩ]N Cithare à sept cordes.

Traité IV, 948, pl. CCCXIII, 15; BMC Macedonia 68,13; SNG ANS 530; Boston 579; AMNG III/2, 87,18, pl. XVII, 23; D.M. Robinson - A. Clement, The Excavations at Olynthos IX, The Chalcidic Mint, Baltimore, 1938, 80a (cet exemplaire).

De beau style; finement patiné; très bel exemplaire.

LIGUE CHALCIDIENNE, 432-348.
Olynthos, vers 360 av. JC.
Tétradrachme, AR, 14,49 g, ←.

66

Av. Tête laurée d'Apollon à droite. *Rv.* X-A-Λ/KIΔ/EΩN Cithare à sept cordes; dessous, ΕΠΙ ΑΝΝΙΚΑ.

Traité IV, 942, pl. CCCXIII, 5; BMC Macedonia - ; SNG ANS 510 (même coin d'avers); SNG Delepierre 918; Robinson - Clement, op. cit., 123 (mêmes coins).

De haut-relief et bien centré; d'une excellente conservation; superbe.

NEAPOLIS, 500-480.
Drachme, AR, 3,80 g, ↑.

64

Voir agrandissement couleur p. 73

Av. Tête de Gorgone de face, tirant la langue. *Rv.* Carré creux quadriparti.

Traité I, 1741, pl. LV, 16; BMC Macedonia 84,9; SNG ANS 420; SNG Copenhagen 224; Boston 562; AMNG III/2, 80,7, pl. XVI, 24; Svoronos, 75,6, pl. IX, 43.

Rare; finement patiné; bien centré; superbe.

Exemplaire provenant de la vente aux enchères (contenant de prestigieuses collections) Naville-Ars Classica, Lucerne, 1930, 445 et de la collection Hofmarschall von Baldiger-Stuttgart, Adolph Cahn, Francfort, 5-8 avril 1911, 140.

LIGUE CHALCIDIENNE, 432-348.
Olynthos, vers 375 av. JC.
Tétrobole, AR, 2,30 g, ↑.

65

Av. Tête laurée d'Apollon à droite, dans un cercle perlé. *Rv.* X-A-Λ/KIΔ/[EΩ]N Cithare à sept cordes.

Traité IV, 948, pl. CCCXIII, 15; BMC Macedonia 68,13; SNG ANS 530; Boston 579; AMNG III/2, 87,18, pl. XVII, 23; D.M. Robinson - A. Clement, The Excavations at Olynthos IX, The Chalcidic Mint, Baltimore, 1938, 80a (cet exemplaire).

De beau style; finement patiné; très bel exemplaire.

LIGUE CHALCIDIENNE, 432-348.
Olynthos, vers 360 av. JC.
Tétradrachme, AR, 14,49 g, ←.

66

Av. Tête laurée d'Apollon à droite. *Rv.* X-A-Λ/KIΔ/EΩN Cithare à sept cordes; dessous, EΠI ANNIKA.

Traité IV, 942, pl. CCCXIII, 5; BMC Macedonia - ; SNG ANS 510 (même coin d'avers); SNG Delepierre 918; Robinson - Clement, op. cit., 123 (mêmes coins).

De haut-relief et bien centré; d'une excellente conservation; superbe.

ORTHAGORIE, vers 350 av. JC.
Statère, AR, 10,65 g, →.

67

Av. Buste d'Artémis à droite, munie d'un carquois, parée d'un collier et d'un pendant d'oreille, dans un cercle perlé. *Rv.* ΟΡΘΑΓΟ/ΡΕΩΝ Casque macédonien de face; au-dessus, étoile à huit branches; au-dessous, monogramme ⊢Γ: le tout dans un cercle perlé.

Traité IV, 1079, pl. CCCXX, 1; BMC Macedonia 88,1; SNG ANS 562; SNG Ashmolean 2354; Wintherthur 1236; AMNG III/2, 92,2, pl. XVIII, 22 (même coin d'avers).

Rare; finement patiné; bien centré; très bel exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection Nelson Bunker Hunt II, Sotheby, New York, 21-22 juin 1990, 353.

TERONE, 480-420.
Tétrobole, AR, 2,38 g, ↖.

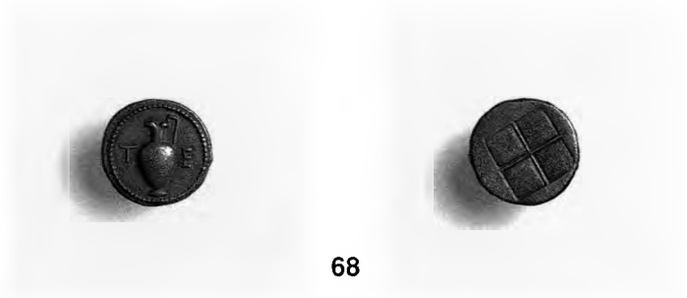

68

Voir agrandissement couleur p. 73

Av. T-E Oenochoé à gauche, dans un cercle perlé. *Rv.* Carré creux quadriparti et granulé.

Traité I, 1663, pl. LII, 19; BMC Macedonia 107,7; SNG ANS 752; SNG Copenhagen 337; AMNG III/2, 115,6, pl. XXII, 12.

Rare; finement patiné; bien centré; superbe.

ROYAUME DE MACEDOINE

AMYNTAS III, 393-383 et 381-369.
Atelier indéterminé, 381-369.
Statère, AR, 10,35 g, ↑.

69

Voir agrandissement couleur p. 74

Av. Cavalier sur sa monture au galop à droite, coiffé du pétase, vêtu du chiton, de la chlamyde et de sandales; il tient dans la main droite une lance, dans la main gauche les rênes; le tout dans un cercle linéaire. *Rv.* AMYNT[A] Lion debout à gauche sur une ligne de terre, tenant dans la gueule une lance qu'il brise de la patte droite; le tout dans un carré linéaire.

Traité IV, 847, pl. CCCV, 13; BMC Macedonia 173,14; SNG Ashmolean 2440; SNG Copenhagen 516; AMNG III/2, 160,6, pl. XXX, 6; ACGC 506; U. Westermark, Remarks on the Regal Macedonian Coinage ca. 413-359 BC. Kraay-Mørkholm Essays, Louvain-la-Neuve, 1989, pl. LXX, 31.

Très rare; excellent style; finement patiné; superbe.

Exemplaire provenant de la collection Nelson Bunker Hunt, Sotheby, New York, 4 décembre 1990, 39.

PHILIPPE II, 359-336.
Pella, 323-315.
Tétradrachme, AR, 14,34 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 33

70

Av. Tête laurée et barbue de Zeus (ou Philippe?) à droite, dans un cercle perlé. *Rv.* ΦΙΛΙΠ-ΠΟΥ Cavalier nu à droite sur une ligne de terre, tenant dans la main droite une palme et dans la main gauche les rennes; sous le ventre du cheval, foudre; sous sa patte avant levée, Σ; le tout dans un cercle linéaire.

Georges Le Rider, Le monnayage d'argent et d'or de Philippe II, Paris 1977, 67,522.

Superbe effigie d'excellent style; finement patiné; superbe.

Seulement 7 exemplaires de cette combinaison de coins mentionnés par Le Rider.

ALEXANDRE III LE GRAND, 336-323.
Amphipolis (?), avant 330 av. JC.
Drachme, AR, 4,25 g, ↙.

Voir agrandissement couleur p. 73

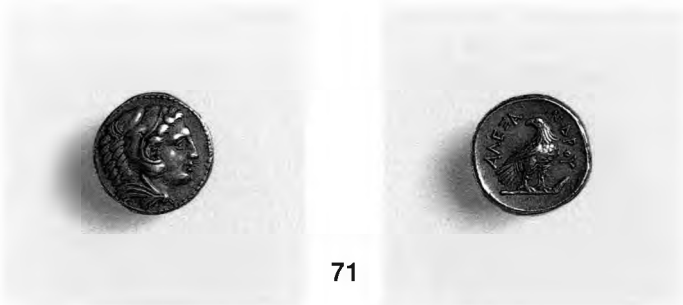

71

Av. Tête de Héraclès à droite, coiffée de la peau du lion de Némée, dans un cercle perlé. *Rv.* ΑΛΕΞΑ - ΝΔΡΟΥ Aigle debout à droite sur une torche, la tête retournée.

Traité IV, - cf. 890, pl. CCCXI, 1 (aigle sur une massue); SNG Copenhagen - cf. 693 (aigle sur un foudre ou une massue ?); Müller - ; Price 151 = MM 54, 184 (cet exemplaire).

D'une grande rareté, variante unique; finement patiné; superbe exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection de feu le professeur S. Pozzi, Ars Classica S.A. - Lucien Naville I, Genève, 1921, 862.

ALEXANDRE III LE GRAND, 336-323.
Amphipolis.
Un quart de statère, AU, 2,15 g, ←.

Voir agrandissement couleur p. 47

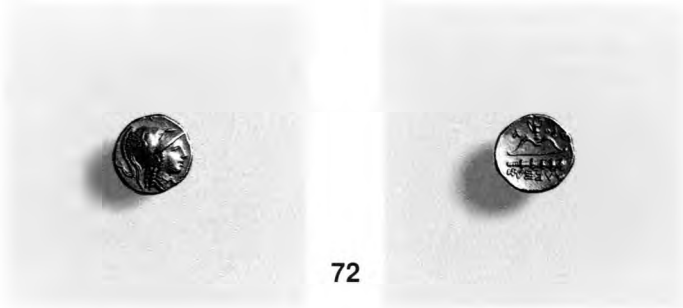

72

Av. Tête d'Athéna à droite, coiffée du casque corinthien. *Rv.* ΑΛΕΞΑΝ/ΔΡΟ-Υ Massue, arc et canthare.

SNG Copenhagen 654; Müller - ; Price 169c.

Très rare; superbe.

8 exemplaires dont seulement 3 de cette variante mentionnés par Price.

ALEXANDRE III LE GRAND, 336-323.
Magnésie, 323-319.
Drachme, AR, 4,30 g, ↑.

73

Voir agrandissement couleur p. 33

Av. Tête imberbe de Héraclès à droite, coiffée de la peau du lion de Némée, dans un cercle perlé. *Rv.* ΑΛΕΞΑΝΔΡ[ΟΥ] Zeus aétophore, à demi nu, assis à gauche, s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre; dans le champ extérieur droit, pointe de lance; sous le trône, abeille; le tout dans un cercle perlé.

Müller 508; Price - cf. 1939 (abeille dans le champ); M. Thompson et A. Bellinger, Grek Coins in the Yale Collection, IV, A Hoard of Alexander Drachms, Yale Studies, XIV, 1955, 97.

Beau style; finement patiné; superbe.

ALEXANDRE III LE GRAND, 336-323
MILLET, vers 325 av. JC.
Drachme, AR, 4,31 g, ↑.

74

Av. Tête imberbe de Héraclès à droite, coiffée de la peau du lion de Némée, dans un cercle perlé. *Rv.* ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ Zeus aétophore, à demi nu, assis à gauche, s'appuyant de la main gauche sur un sceptre; dans le champ gauche, monogramme, 𐊠; le tout dans un cercle perlé.

SNG Berry 252; Müller 763; Price 2090; M. Thompson, Alexander's drachm mints I : Sardes and Miletus, ANS NS 16, 1983, 80; Thompson-Bellinger, op. cit., p. 25,1 et no 68.

Finement patiné; bien centré; très bel exemplaire.

ALEXANDRE III LE GRAND, 336-323.
Atelier indéterminé d'Asie Mineure, 240-180.
Tétradrachme, AR, 17,08 g, ↘.

75

Av. Tête imberbe de Héraclès à droite, coiffée de la peau du lion de Némée. *Rv.* ΑΛΕΞΑΝΔΡ[ΟΥ] Zeus aétophore, à demi nu, assis à gauche, s'appuyant de la main gauche sur un sceptre; dans le champ gauche, monogramme 𐊠.

Price - cf. 2811 A (autre monogramme); Müller 1657.

Finement patiné; flan large; superbe exemplaire.

DEMETRIOS POLIORCETES, 305-284.
Ephèse.
Drachme, AR, 4,05 g, ↑.

76

Voir agrandissement couleur p. 33

Av. Tête diadémée et munie d'une corne de taureau de Demetrios Poliorcetes à droite. *Rv.* ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ/ΒΑ-ΣΙΛΕ-[ΩΣ] Poséidon nu debout de dos, la tête à gauche, brandissant de la main droite un trident et tenant sur le bras gauche son vêtement; dans le champ gauche, monogramme ; dans le champ droit, feuille de lierre.

AMNG III/2, 182,12, pl. XXXIII, 2; E.T. Newell, The Coinages of Demetrius Poliorcetes, London, 1917, 57 δ = MM 73, 142 = Hess 253, 145 = Ars Classica 17, 381 = Pozzi 967 (cet exemplaire).

Très rare; très beau portrait hellénistique; finement patiné; très bel exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection du professeur S. Pozzi, Naville-Ars Classica I, Genève, 1921, 967.

11 exemplaires dont seulement 4 de cette variante mentionnés par Newell.

PHILLIPE V, 220-179.
Amphipolis ou Pella, 186-182.
Tétradrachme, AR, 17,16 g, ↑.

77

Voir agrandissement couleur p. 33

Av. Tête casquée de Philippe V à gauche sous les traits du héros Persée, le casque ailé et décoré d'un griffon; derrière, épée; le tout sur un bouclier macédonien. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ/ΦΙΛΙΠΠΟΥ Massue; dans le champ, monogrammes , et ; le tout dans une couronne de chêne; dans le champ extérieur gauche, épée.

Boston 717; AMNG III/2 - cf. 190,3 (autres monogrammes); M. Price, Coins of the Macedonians, London, 1974, 74; A. Mamroth, Die Silbermünzen des Königs Philipp V von Makedonien, ZfN XL, 1930, no 2, pl. V, 3; Jenkins 542 (même coin d'avers).

Rare; de beau style; finement patiné; superbe.

PERSEE, 178-168.
Atelier indéterminé, 178-171.
Tétradrachme, AR, 16,74 g, ↑.

78

Voir agrandissement couleur p. 33

Av. Tête laurée de Persée à droite. *Rv.* ΒΑΣΙ-ΛΕΩΣ/ΠΕΡ-ΣΕΩΣ Aigle debout à droite sur un foudre; au-dessus de l'aigle, monogramme ; devant l'aigle, monogramme ; entre ses pattes, monogramme ; le tout dans une couronne de chêne; en exergue, charrue.

AMNG III/2, 195,2; A. Mamroth, Die Silbermünzen des Königs Perseus, ZfN 38, 1928, 5; M. Price, op. cit., 76.

De beau style; superbe..

GRECE CENTRALE

THESSALIE

LARISSA, 420-395.
Drachme, AR, 6,06 g, ↑.

79

Av. Tête de la nymphe Larissa à droite, les cheveux retenus dans un sphendoné, dans un cercle perlé. *Rv.* ΛΑΡΙ/ΣΑΙΑ (rétrograde) Cheval au galop à gauche.

Traité IV - , cf. 692, pl. CCXCVIII, 1 (même coin d'avers); BMC Thessaly 29,50 var ("rein flying loose") et pl. V, 11 (même coin d'avers); SNG Copenhagen - , cf. 116 (ΛΑΡΙΣ-ΑΙΑ); F. Herrmann, Die Silbermünzen von Larissa in Thessalien, ZfN, 35, 1925, p. 36, pl. IV, 7; F. Imhoof-Blumer, Nymphen und Chariten auf griechischen Münzen, JIAN XI, 1908, pl. IV, 36 (même coin d'avers).

Finement patiné; très bel exemplaire.

Monnaie de transition dont on retrouve l'avers combiné avec un revers au cavalier.

PHALANNA, vers 350 av. JC.
AE, 7,64 g, ↖.

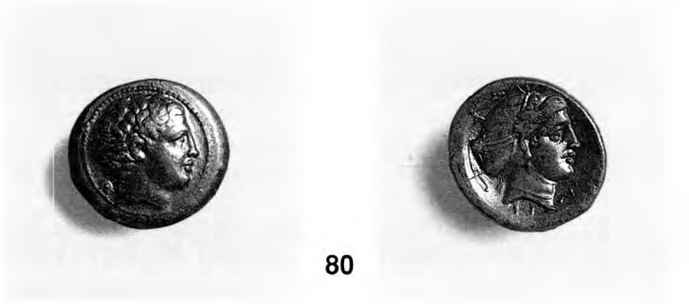

Voir agrandissement couleur p. 65

80

Av. Tête de jeune homme à droite; derrière la nuque, Θ; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΦΑΛΑ-ΝΑΙΩ-Ν Tête de nymphe à droite, les cheveux retenus dans un sphendoné.

Traité IV, 589, pl. CCXCIII, 13; BMC Thessaly 41,10; SNG Copenhagen - cf. 203 (avec ϕ); Winterthur 1712; E. Rogers, The copper coinage of Thessaly, London, 1932, 452.

Rare; patine vert foncé; très beau à superbe.

PHERAE.
Alexandre de Pherae, 369-357.
AE, 2,56 g, ↑.

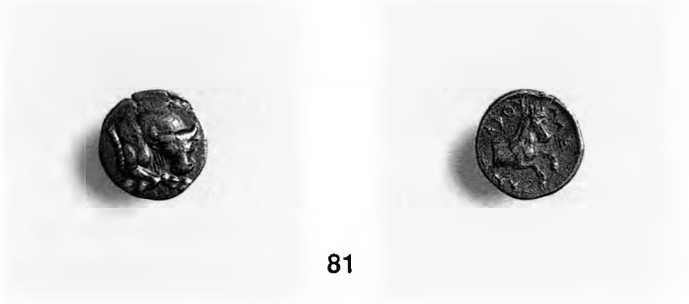

Voir agrandissement couleur p. 65

81

Av. Protomé de taureau à droite, la tête de face et la patte droite repliée. *Rv.* ΑΛΕΞ-ΑΝ-ΔΡΟΥ Protomé de cheval à droite.

Traité IV, 621, pl. CCXCIV, 22; BMC Thessaly, 47,18, pl. X, 14; SNG Copenhagen 246; Rogers, op. cit., 524.

Très rare; patine brune; très bel exemplaire.

FEDERATION THESSALIENNE, 196-146.
Double victoriat, AR, 5,91 g, ↗.

82

Av. Tête laurée de Zeus à droite. *Rv.* ΘΕΣΣΑ/ΛΩΝ/[MI]MN-OMAX[OY]/ΦΙΛΟΞΕΝΟΣ Athéna Alkidémos debout à droite sur une ligne de terre.

BMC Thessaly 2,17: Winterthur - cf. 1227 (autre magistrat).

Finement patiné; très beau à superbe.

PHOCIDE

FEDERATION PHOCIDIENNE.
Daulis, 460-445.
Obole, AR, 0,83 g, ↖.

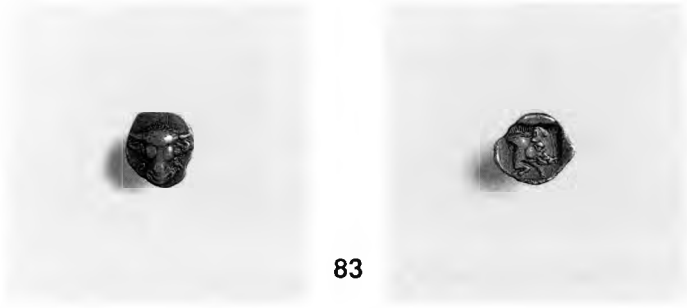

83

Av. O-Θ Tête de taureau de face. *Rv.* Protomé de sanglier à droite.

Traité I, 1388, pl. XLII, 12-13; BMC Central Greece 17,37, pl. III, 12; Boston 968; Grose pl. 199, 2; R.T. Williams, The Silver Coinage of the Phokians, RNS, London, 1972, 230.

Finement patiné; de haut-relief; très beau à superbe.

FEDERATION PHOCIDIENNE.
Daulis, 356-354.
Triobole, AR, 2,85 g, ↑.

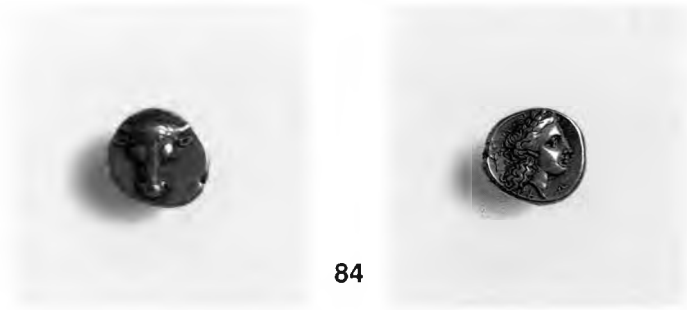

Voir agrandissement couleur p. 73

84

Av. Tête de taureau de face. *Rv.* Φ-Ω Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux longs tombant sur la nuque; derrière, feuille de laurier.

Traité III, 392, pl. CCV, 15; BMC Central Greece 21,87, pl. III, 20; SNG Lockett 1708; Williams, op. cit., 315 = S. Rosenberg 72, 1932, 384 et mars 1914, 94 (cet exemplaire).

Finement patiné; de beau style; de haut-relief; très bel exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection du professeur "K... in R... u. A.", Jacob Hirsch, Munich, XII, 1904, 181.

Unique exemplaire de cette combinaison de coins mentionné par Williams.

EUBEE

CHALCIS, 300-250.
Drachme, AR, 3,74 g, ←.

85

Av. Tête féminine à droite, parée d'un pendant d'oreille. Rv. CAL (rétrograde) Aigle volant à droite tenant dans ses serres un serpent; au-dessus, monogramme 𐤉.

BMC Central Grece 112,69, pl. XX, 14; A.J. Allin et W.P. Wallace, Impunities in Euboean Monetary Silver, ANS MN 6, 1954, pl. IX, 215; O. Picard, Chalcis et la confédération Eubéenne, BEFAR 234, Paris, 1979, 8, 19 w; Dewing 1535 (même coin d'avers).

Finement patiné; superbe exemplaire.

ATTIQUE

ATHENES, vers 465 av. J.C.
Tétradrachme, AR, 17,22 g, ↙.

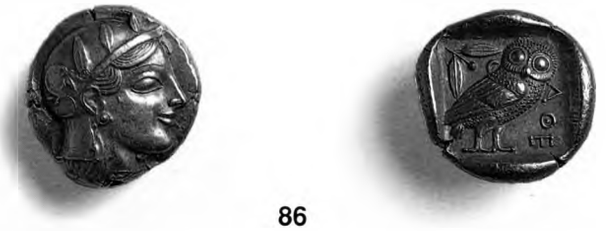

Voir agrandissement couleur p. 72

86

Av. Tête d'Athéna casquée à droite, le casque décoré d'un fleuron et de trois feuilles d'olivier, et parée d'un pendant d'oreille rond. *Rv.* AΘE Chouette à droite, la tête de face; dans le champ gauche, rameau d'olivier et croissant; le tout dans un carré incus.

Traité I, 1145 pl. XXXV, 16; BMC 6,43; J.N. Svoronos, Corpus of the Ancient Coins of Athens, reprint Chicago, 1975, pl. 10,1; C. G. Starr, Athenian Coinage 480-449 BC, Oxford, 1970, Group V B (454-449 BC),174.

Rare; excellent style; finement patiné, superbe exemplaire.

PELOPONNESE

CORINTHE, 520-500.
Statère, AR, 8,58 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 73

87

Av. Pégase volant à gauche; entre ses pattes, ♀. *Rv.* Carré creux quadriparti avec décoration en svastika.

Traité I, 1160, pl. XXXVI, 10; BMC Corinth 2,18 (mêmes coins); O.E. Ravel, Les "poulains" de Corinthe, Londres, 1936, 89 (mêmes coins); Gulbenkian II, 524; Leu 48, 194 (cet exemplaire); Kraay-Hirmer cf. 152,479.

Très rare; finement patiné; d'une conservation exceptionnelle; superbe exemplaire.

13 exemplaires du même coin d'avers dont seulement 6 de cette combinaison de coins mentionnés par Ravel.

CORINTHE, 415-387.
Statère, AR, 8,55 g, ↖.

88

Av. Pégase volant à droite; au-dessous, ♀. *Rv.* Tête d'Athéna à droite, coiffée d'un casque corinthien; derrière la nuque, aphlastron.

BMC Corinth 14,147; O. Ravel, "Les Poulains" de Corinthe II, Londres, 1948, - cf. P 302 (même coin d'avers) et T 419 (même coin de revers); Weber 3690.

Combinaison de coins inédite; finement patiné; très beau à superbe.

ELIS, 363-323.
Statère, AR, 12,09 g, ↑.

89

Av. Tête de Héra à droite, les cheveux retenus dans un stephané; dans le champ gauche, F; dans le champ droit, A. *Rv.* Aigle debout à gauche, dans une couronne de laurier.

Traité III - ; BMC Peloponesus - ; C.T. Seltman, The Tempel Coins of Olympia, Cambridge, 1921, 324 (cet exemplaire); Gulbenkian II, 547 (mêmes coins); Jameson I, 1242 var (même coin d'avers); Pozzi 1858 (mêmes coins).

Rare variante; beau style classique; finement patiné; très beau.

Exemplaire provenant de la collection Anderson, Athènes.

12 exemplaires du même coin d'avers dont seulement un autre de cette combinaison de coins mentionnés par Seltman.

MESSENE, avant 146 av. JC.
Triobole, AR, 2,53 g, ←.

90

Av. Tête laurée et barbue de Zeus à droite. *Rv.* Μ-Σ/ΠΟ-ΛΥ/ΚΛ-ΗΣ Trépied; le tout dans une couronne de laurier.

Traité III - : BMC Peloponesus - cf. 110,16 ss; SNG Copenhagen 507; Boston - cf. 1185 (autre magistrat); Winterthur 2190; A. Löbbecke, Ein Fund achaïscher Bundesmünzen, ZfN 26, 1908, 121; Pozzi 1890 (mêmes coins).

Finement patiné; bien centré; superbe exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection Virgil M. Brand, part 5, Sotheby Parke Bernet & Co, London, 1984, 162.

CRETE

CNOSSOS, vers 240 av. JC.
AE, 3,51 g, ↖.

91

Av. Europe, tenant des deux mains un voile gonflé par le vent, sur le taureau nageant à gauche; sous le taureau, deux dauphins se faisant face; le tout dans un cercle de rayons. *Rv.* K-N/Ω/ΣIΩ/N Labyrinthe carré; entre K et N, étoile; le tout dans un cercle perlé.

BMC Crete 22,36; SNG Copenhagen 378; J.-N. Svoronos, Numismatique de la Crète Ancienne, Macon, 1890, 122, pl. VII, 12; Laffaille 130 (cet exemplaire).

Rare; patine brun vert; très beau.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 387.

Iconographie intéressante de cette monnaie. L'avers illustre l'enlèvement d'Europe par Zeus. Transformé en taureau blanc pour la séduire, Zeus laissa Europe monter sur son dos et l'emporta sur les flots de Phénicie jusqu'en Crête. Quant au revers, il représente le labyrinthe (le palais de Minos) qui fut construit par l'architecte athénien Dédale sur l'ordre de Minos, l'un des trois fils de Zeus et Europe. Minos fit édifier ce labyrinthe pour y cacher le Minautore, monstre mi-homme mi-taureau, né des amours contre nature entre Pasiphaé, son épouse, et un taureau envoyé par Poséidon.

CYCLADES

CARTHEA, 550-500.
Hémidrachme, AR, 2,99 g, ↖.

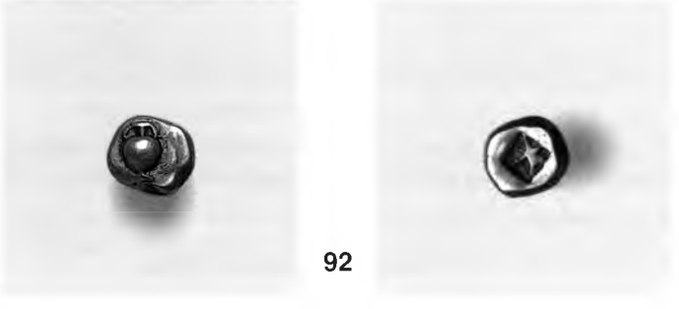

92

Av. Amphore à deux anses; dans le champ droit, dauphin. *Rv.* Carré creux irrégulier.

Traité I, 1875, pl. LX, 5; C. Seltman, Athens, its History and Coinage before the Persian invasion, pl. 24, 6 = Jameson 1277 A; E. Babelon, Trouvaille de Tarente, RN 1912, 1837 (cet exemplaire).

Très rare; finement patiné; de haut relief; très beau.

Exemplaire provenant de la collection R. Jameson, Monnaies grecques antiques, Paris 1913, 1277 A.

MELOS, vers 480 av. JC.
Trihémiobole, AR, 1,71 g, ↑.

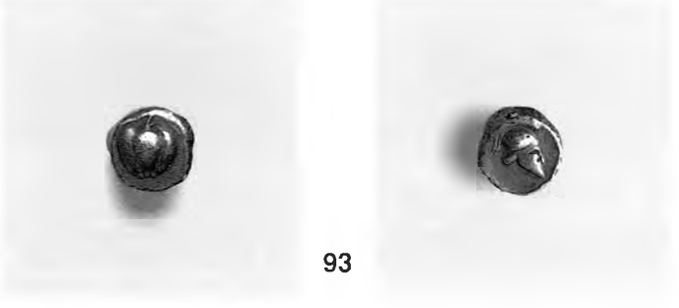

Voir agrandissement couleur p. 47

93

Av. Grenade. *Rv.* Casque corinthien à droite.

Traité III, 1385, pl. CCXLIII, 11 (mêmes coins); BMC Aegean Islands - cf. 104,8, pl. XXIII, 22 (bronze).

Très rare; finement patiné; très beau.

ASIE

BITHYNIE

HERACLEE DU PONT, vers 350 av. JC.
Satyros, tyran, 353-347.
Statère, AR, 11,78 g, ↑.

94

Av. Tête légèrement barbue de Héraclès à gauche, coiffée de la peau du lion de Némée; dessous, massue. *Rv.* HPAKΛEIA Buste de Héra à gauche portant une couronne décorée de fleurs d'acanthe et de cercles, et parée d'un pendant d'oreille; devant le cou, demi-lune.

Traité II, 2908, pl. CLXXXIII, 2 (même coin d'avers) et 2911; BMC Bithynia 141,16, pl. XXIX, 20 (mêmes coins); SNG von Aulock 6932; SNG Copenhagen - ; Rec. Gén. 348,20 var, pl. LV,30.

Très rare; beau style pré-hellénistique; finement patiné; très bel exemplaire.

HERACLEE DU PONT, 200-250.
AE, 24,27 g, ↑.

95

Av. T.ON KTICTAN Buste diadémé et barbu de Héraclès (fondateur de la ville) à gauche, tenant sur l'épaule droite la massue et sur l'épaule gauche la peau du lion de Némée; le tout dans un cercle cordé. *Rv.* HPAKΛEΩTAN MATOC AΠO-IKON ΠOΛIΩN/ΠONTO AΠO Zeus (ou le Démos), à demi nu, assis à gauche, tenant dans la main droite une patère et s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre; à ses pieds, petites figures des trois Grâces; le tout dans un cercle cordé.

BMC Bithynia - ; SNG von Aulock - cf. 6938 (Héraclès à droite); Rec.Gén. - cf. 357,72, pl. LVII, 12 (Héraclès à droite) et 77, 78, pl. LVII, 17-18 (même coin d'avers mais autres revers).

Très rare variante; patine vert foncé; style vigoureux; très beau à superbe.

Le même revers se retrouve sur une monnaie de Caracalla (Rec.Gén. 365,129, pl. LIX, 16) et Philippe (Rec.Gén. 380,231, pl. LXII,11).

« Il est difficile de transporter tous les produits dont on a naturellement besoin ; aussi les hommes convinrent-ils, pour leurs échanges, de donner et de recevoir réciproquement une matière qui, utile par elle-même, fut facile à manier pour les besoins de la vie courante, comme le fer, l'argent, et toute autre matière semblable, dont la valeur fut définie d'abord uniquement par la dimension et le poids, et enfin par l'apposition d'une empreinte pour éviter l'embarras de mesures continuelles. L'empreinte fut mise comme signe de la quantité de métal. »

Aristote ainsi raconte l'histoire de la monnaie comme substitut du troc. Dans cette tradition, la drachme se valorise par la poignée de grains qu'elle est censée valoir. L'obole, quant à elle, en est la sixième partie et prouve déjà combien l'usage de la monnaie pénètre le cœur des échanges les plus courants. Que dire de ces toutes petites dénominations, véritables miniatures monétaires aux noms poétiques comme le tritémorion, huitième partie de la drachme, le trihémitartemorion, seizième de drachme ou encore le tartémorion, vingt-quatrième partie de la drachme, au poids infime, comme le grain de froment, mais à la gravure époustouflante de précision et d'esthétique. Ces minuscules monnaies donnent de l'Antiquité une image domestique où l'on voit les anciens, ces monnaies plein la bouche, s'en aller au marché, quérir le nécessaire.

11

59

62

112

56

102

122

72

138

132

93

63

111

4

61

125

124

34

ROYAUME DE BITHYNIE

PRUSIAS II, 185-149.
Tétradrachme, AR, 17,06 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 31

96

Av. Tête laurée et légèrement barbue de Prusias II à droite. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ/ΠΡΟΥΣΙΟΥ Zeus, vêtu de l'himation, debout à gauche couronnant de la main droite le nom royal et tenant dans la main gauche un sceptre; dans le champ intérieur gauche, aigle debout à gauche sur un foudre et monogramme ⋉ .

BMC Bithynia - cf. 210,1 (revers) et 2 (avers); SNG von Aulock - ; Réc.Gén. 220,10a; Boston - cf. 1383 (autre monogramme); Leu 48, 213 = Hess-Leu 36,251 (cet exemplaire).

Magnifique portrait hellénistique; finement patiné; flan très large; d'une conservation exceptionnelle; superbe exemplaire.

Une œuvre de toute beauté.

MYSIE

CYZIQUE, 520-500.
Un douzième de statère, El, 1,32 g, ↑.

97

Av. Masque de lionne de face; dans le champ droit, thon. *Rv.* Carré creux quadriparti.

Traité II - cf. 2760, pl. CLXXVI, 39 (hecté); BMC Mysia - cf. 23,40, pl. V, 4 (hecté); SNG von Aulock -; W. Greenwell, The Electrum Coinage of Cyzicus, Londres, 1887, 116, pl. V, 9; H. v. Fritze, Die Elektronprägung von Kyzikos, Nomisma VII, 1912, 43, pl. 44; Rosen - .

Rare; très beau.

CYZIQUE, 425-375.
Statère, El, 16,08 g, ↖.

Voir agrandissement couleur en couverture.

98

Av. Tête barbue de Silène à gauche, couronnée de lierre et munie d'oreilles de cheval; sous la troncature du cou, thon. *Rv.* Carré creux quadriparti, le fond granulé.

Traité II, 2614, pl. CLXXIII, 23; BMC Mysia - ; SNG von Aulock 7319; Boston 1564; Greenwell, op. cit., 40, pl. II, 18; v. Fritze, op. cit., 191, pl. 6,3; Gulbenkian 662 (mêmes coins); Kraay-Hirmer, pl. 200, 722.

Très rare; figure très expressive; de haut relief; d'une conservation exceptionnelle; superbe exemplaire.

Une œuvre de toute beauté.

TROADE

ANTANDROS, 4ème-3ème siècle av. JC.
AE, 5,18 g, ↗.

99

Av. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux longs tombant sur la nuque. *Rv.* ANTAN Tête de lion à droite; au-dessous, grappe de raisin.

BMC Troas 33,3, pl. VII, 3 (mêmes coins); SNG von Aulock - cf. 7580 (plus petites); Strauss - cf. 446 (autre symbole).

Belle patine vert foncé; superbe.

SCEPSIS, 400-310.
AE, 1,50 g, ↖.

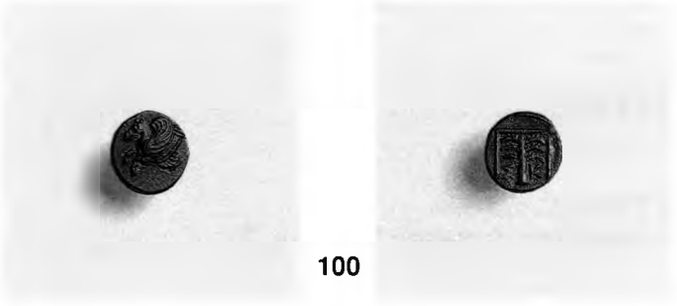

100

Av. Protomé de Pégase à gauche. *Rv.* Dattier dans un carré linéaire; dans le champ intérieur gauche, Σ; dans le champ intérieur droit, K.

Traité II, 2368, pl. CLXV, 20; BMC Troas 82,16; SNG von Aulock - cf. 7646 (plus grande); Strauss - cf. 458 (plus grande).

Patine brun vert; superbe.

LESBOS

ATELIER INDETERMINE, 500-480.
Diobole, Billon, 1,44 g, ↗.

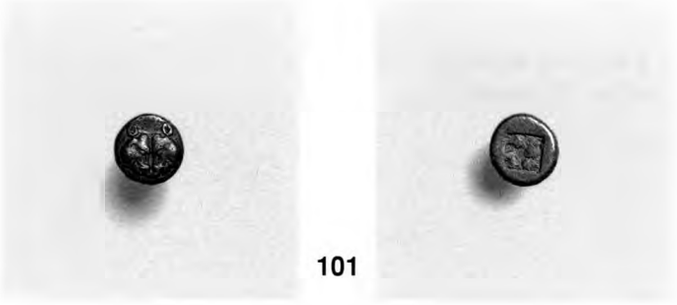

101

Av. Deux têtes de sanglier affrontées. *Rv.* Carré creux.

Traité I, 562, pl. XIV, 11; BMC Lesbos 151,15, pl. XXX, 7; SNG von Aulock 7712; Rosen 542.

Rare; très beau.

ATELIER INDETERMINE, vers 550 av. JC.
Un vingt-quatrième de statère, EL, 0,43 g, ↗.

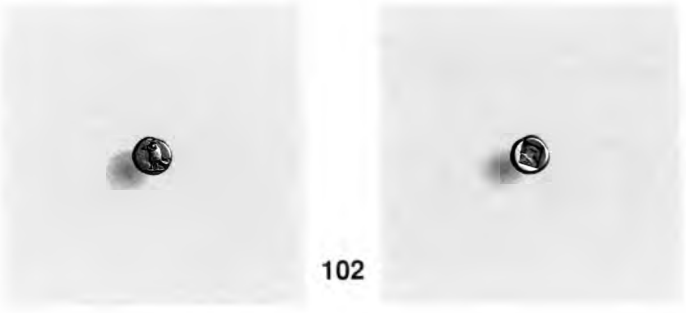

102

Voir agrandissement couleur p. 47

Av. Oiseau, avec l'œil globuleux, debout à gauche. *Rv.* Carré creux.

Semble inédit.

Très rare; superbe.

La forme de l'œil de l'oiseau indique une origine ionienne. Le poids correspond à un vingt-quatrième de statère éginétique, étalon qui n'avait en principe pas cours sur le continent, mais qui existait à Samos.

IONIE

ATELIER INDETERMINE, vers 525-500.
Trité d'étalon milésiaque, El, 4,75 g, ↑.

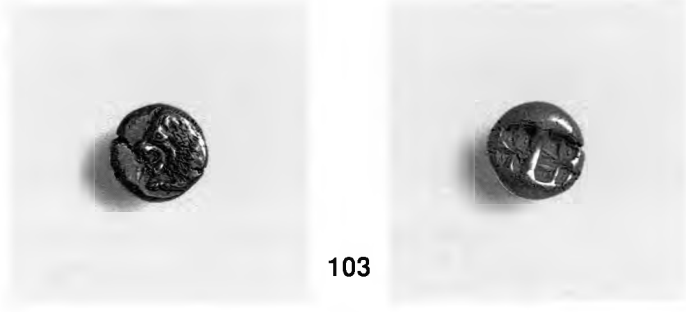

103

Av. Protomé de lion à gauche, la gueule ouverte. *Rv.* Deux carrés creux juxtaposés, l'un divisé en quatre, l'autre en cinq parties.

Semble inédit; L. Weidauer, Probleme der frühen Elektronprägung, Types I. 1975. - ; Rosen - .

Unique; très bel exemplaire.

Le poids et les deux carrés creux du revers, divisés en rectangles irréguliers, placent cette monnaie dans la série étudiée par L. Weidauer.

CLAZOMENE, 500-480.
Drachme, AR, 6,57 g, ↑.

104

Av. Protomé de sanglier ailé volant à droite. *Rv.* Carré creux quadriparti.

Traité I, 484, pl. XII, 13; BMC Ionia 18.6, pl. VI, 1; SNG von Aulock 1981; Boston 1847; Leu 45, 215 (cet exemplaire); Kraay-Hirmer, pl. 180, 607.

Rare; bien centré; superbe.

COLOPHON, vers 460 av. JC.
Drachme, AR, 5,45 g, ↑.

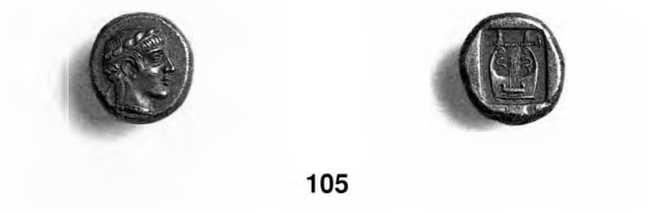

105

Av. [ΚΟΛΦΩΝΙΟΝ] Tête laurée d'Apollon à droite, une longue mèche de cheveux sur la nuque. *Rv.* Cithare dans un carré creux.

Traité II, 1897, pl. CLIII, 6; BMC Ionia - cf. 36, 1; SNG von Aulock 2000; J.G. Milne, Kolophon and its Coinage : a study, ANS NNM 96 (1941), 20; Weber 5806 (mêmes coins); Hess-Leu 45, 267 (cet exemplaire); Kraay-Hirmer cf. pl. 180, 602.

Rare; excellent style pré-classique; finement patiné; très bel exemplaire.

MAGNESIE, 350-300.
Hémidrachme, AR, 1,75 g, ↑.

106

Av. Cavalier casqué et cuirassé sur sa monture au galop à droite; il est vêtu de la chlamyde et tient une lance dans la main droite. *Rv.* ΜΑΓΝ/ΝΙΣΑΙΟΣ Taureau prêt à charger à gauche, sur un méandre; dans le champ droit, épis de blé.

BMC Ionia 159,9; SNG von Aulock 2035; SNG Copenhagen 809; Boston - cf. 1881 (autre magistrat); Weber - cf. 5996.

Finement patiné; superbe.

MILET, 352-325.
Tétradrachme, AR, 15,28 g, ↑.

107

Av. Tête d'Apollon laurée à gauche, les cheveux longs tombant sur la nuque. *Rv.* ΣΤΡΑΤΙΔΗΣ Lion marchant à gauche, la tête retournée; au-dessus, étoile à huit branches; dans le champ gauche, monogramme de la ville, ⋀.

Traité II - cf. 1758, pl. CXLIX, 7 (autre magistrat); BMC Ionia - cf. 191,80 ss (autres magistrats); SNG von Aulock 2089 (cet exemplaire); Boston 1887; B. Deppetz-Lippitz, Die Münzprägung Milets vom vierten bis ersten Jahrhundert v.Chr., Typos V, 1984, 85 (cet exemplaire); Trouvaille de Mugla, IGCH 1215.

Beau style classique; finement patiné; très beau.

Exemplaire provenant de la collection von Aulock.

PHOCEE, 521-478.
Hecté, El, 2,57 g, ↑.

108

Av. Tête de bélier à gauche; dessous, petit phoque. *Rv.* Carré incus.

Traité II, 2092, pl. CLVIII, 3; BMC Ionia 207,28, pl. IV, 17; SNG Lockett 2844; Boston 1896; F. Bodenstedt, Die Elektronmünzen von Phokaia und Mytilene, Tübingen, 1981, 37.

Rare; de haut-relief; superbe.

PHOCEE, vers 400 av. JC.
Hecté, El, 2,56 g, ↗.

109

Av. Tête de Héra à gauche, coiffée d'une couronne décorée de palmettes . *Rv.* Carré creux quadriparti.

Traité II, 2106, pl. CLVIII, 19; BMC Ionie 209.44, pl. V, 1; SNG von Aulock 7952; Bodenstedt, op.cit., 155,88, pl. 47,88 α; F. Bodenstedt, Phokäisches Elektron-Geld von 600-326 v.Chr., Mainz, 1976, P 40.

Superbe.

CARIE

CNIDE, 411-394.
Drachme, AR, 6,17 g, ↖.

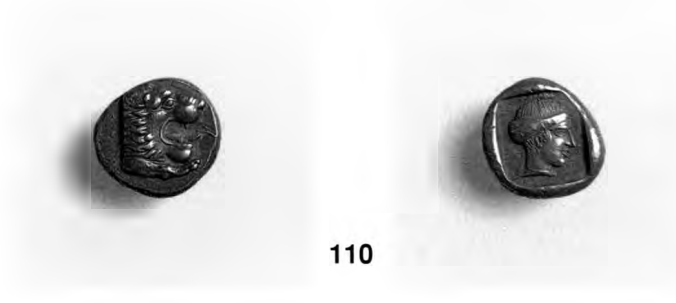

Voir agrandissement couleur p. 73

110

Av. Protomé de lion à droite, la gueule ouverte. *Rv.* Tête d'Aphrodite à droite, les cheveux retenus par un double bandeau, dans un carré incus.

Traité I, 693, pl. XVIII, 8 (mêmes coins, mais lettre A rajoutée au revers); BMC Caria - ; SNG Copenhagen 252 (mêmes coins, mais lettre A rajoutée au revers); SNG von Aulock 2598 (mêmes coins, mais lettre A rajoutée au revers); Boston 1988; H. Cahn, Knidos, die Münzen des sechsten und fünften Jahrhunderts v.Chr., AMUGS IV, 1970, 92 (mêmes coins).

Variante très rare; très beau style classique; finement patiné; superbe exemplaire.

Seulement 2 exemplaires de cette combinaison de coins mentionnés par Cahn.
CNIDE, 411-394.

CNIDE, 411-394.
Diobole, AR, 1,69 g, ↖.

111

Voir agrandissement couleur p. 49

Av. Protomé de lion à droite, la gueule ouverte. *Rv.* [K]NIΔIΩN Tête d'Aphrodite à droite, les cheveux retenus par un large bandeau, dans un carré incus.

Traité I - : BMC Caria - : SNG Copenhagen - ; SNG von Aulock - : Cahn, op.cit., - cf. 121 (drachme).

Unique dénomination; joli style classique; finement patiné; superbe.

Pour cette période, seuls des drachmes et des oboles ont été recensées jusqu'à présent. Notre monnaie est sans nul doute l'œuvre du même artiste que la drachme Cahn 121 et inaugure la nouvelle série des dioboles que l'on connaît pour la période suivante (cf. SNG von Aulock 2602 ss).

DYNASTES DE CARIE

PIXODAROS, 340-334.
Un douxième de statère, AU, 0,65 g., ↖.

112

Voir agrandissement couleur p. 47

Av. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux longs tombant sur la nuque. *Rv.* ΠIΞΩ[ΔA] Zeus Stratios ou Labrandeus barbu et lauré debout à droite, vêtu d'un chiton talaire et d'un manteau rejeté sur le bras gauche, tenant dans la main droite la bipenne et s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre.

Traité II - cf. 106, pl. XC, 13 (tête à gauche) et 109, pl. XC, 16 et 17 (un sixième de statère); BMC Caria - cf. 184,3 (tête à gauche), pl. XXVIII, 11; SNG von Aulock - cf. 2373 (tête à gauche); SNG Lockett - cf. 2911 (tête à gauche).

Très rare variante; superbe.

ILES DE CARIE

RHODES, 88-43.
Drachme, AR, 2,85 g, ↙.

113

Av. Tête radiée de Hélios de face. *Rv.* POΔIΩN Rose à cinq pétales; le tout dans un cercle perlé.

BMC Caria - ; SNG von Aulock 2840.

Finement patiné; très beau à superbe.

RHODES, 88-43.
AE, 4,17 g, ↑.

114

Av. Tête radiée d'Hélios à droite. *Rv.* POΔIΩN Rose; dans le champ droit, herme; le tout dans un cercle perlé.

BMC Caria 263,359; SNG Copenhagen 875; SNG von Aulock - ; Strauss 507; Tkalec et Rauch AG, 1987, 121 (cet exemplaire).

Belle patine vert clair; très beau à superbe.

PHRYGIE

ANKARA, vers 120 ap. JC.
AE, 5,01 g, ↑.

115

Av. ΔHMOC ANKYPANΩN Buste barbu de la personnification du peuple d'Ankyre à gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΕΠΙΛΟΥΚΙΟΥ-ΚΡΑCCOY AP Statue de culte d'Artémis de face, coiffée d'un calathos, entre deux biches; le tout dans un cercle perlé.

BMC Phrygia 58,4, pl. IX, 2 (mêmes coins); SNG von Aulock 3422.

Patine brun foncé; très beau à superbe.

DYNASTES DE LYCIE

DYNASTE INDETERMINE, 520-480.
Statère, AR, 9,44 g, ↖.

116

Av. Protomé de sanglier à gauche. *Rv.* Incus divisé en plusieurs parties.

Traité I - cf. 797 (incus différent); BMC Lycia - cf. 1,4, pl. I, 4; SNG von Aulock - cf. 4050 (incus différent) et 8460; Ch. Fellows, Coins of Ancient Lycia before the reign of Alexander, Londres, 1855, pl. I, 10 (incus très proche); Rosen 683.

Très rare variante; flan large; superbe.

TETHTHIVEIBI, 460-420.
Statère, AR, 9,77 g, ↖.

117

Av. Tête d'Aphrodite à gauche, la chevelure retenue par des bandelettes et le front couvert de trois rangées de boucles. *Rv.* (Têththivêbi) Tétraskèle; le tout dans un carré perlé et dans un carré incus.

Traité II, 330, pl. XCVIII, 17 (mêmes coins); BMC Lycia 19,89, pl. V, 8; SNG von Aulock 4161; SNG Berry 1163 (cet exemplaire); Kraay-Hirmer cf. pl. 190, 651; Dewing 2445.

Rare; très beau style archaïsant; finement patiné; très bel exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection Burton Y. Berry.

MITHRAPATA, 380-370.
Statère, AR, 9,79 g, ↗.

118

Av. Protomé de lion à droite, la gueule ouverte. *Rv.* ME-XPPATP Tête barbue de Mithrapata à gauche; derrière la nuque, triskèle; le tout dans un carré incus.

BMC Lycia - ; SNG von Aulock 4237 (mêmes coins); SNG Berry 1185; N. Olçay - O. Mørkholm, The coin hoard from Podalia, NC, 1971, 4,37 (mêmes coins); LW. Schwabacher, Lycian Coin Portraits, Essays Robinson, Londres, 1968, pl. 12, 2; L. Mildenberg, Mithrapata und Perikles, CIN, 1961, 3; Hess 249, 214 = MM 32, 127 (cet exemplaire); Kraay-Hirmer pl. 191, 658.

Rare; portrait réaliste finement exécuté; patiné; très bel exemplaire.

PAMPHILIE

SIDE, vers 350-300.
Obole, AR, 0,66 g, ←.

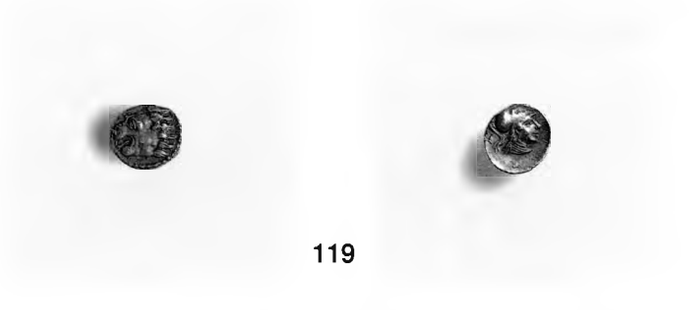

119

Av. Tête de lion à gauche, la gueule ouverte, dans un cercle perlé. *Rv.* Tête d'Athéna à droite, coiffée du casque corinthien.

Traité II, 1534; SNG von Aulock 4775; F. Imhoff-Blumer, Kleinasiatische Münzen II, 334, 5 et 6, pl. XI, 14 et 15.

Finement patiné; très beau à superbe.

CILICIE

NAGIDOS, 380-360.
Statère, AR, 10,66 g, ↖.

120

Av. Aphrodite drapée trônant à gauche, tenant dans la main droite une phiale au-dessus d'un autel incandescent; derrière, Niké debout à gauche la couronnant; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΝΑΓΙΔΕΩ/Ν Dionysos barbu debout à gauche, la poitrine nue et la chlamyde rejetée sur l'épaule, tenant dans la main droite un cep de vigne avec une grappe, et s'appuyant de la main gauche sur un long thyrse; dans le champ gauche, monogramme Ⓐ.

Traité II - cf. 1517, pl. CXLI, 16 (sans monogramme); BMC Cilicia - cf. 111,12 (sans monogramme au revers); SNG Levante - cf. 8 (pas d'autel et autre monogramme); SNG von Aulock - cf. 5756 (pas d'autel et autre monogramme); SNG Copenhagen - cf. 179 (pas d'autel et autre monogramme); Ph. Lederer, Die Staterprägung der Stadt Nagidos, ZfN 41, 1931, 26 (mêmes coins).

Superbe.

OLBA.
Aias, 10-15.
AE, 7,38 g, ←.

Voir agrandissement couleur p. 65

121

Av. ΑΙΑΝΤΟΣ-ΤΕΥΚΡΟΥ Buste d'Aias à droite, sous les traits d'Hermès, coiffé d'un bonnet; devant le cou, caducée; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΑΡΧΙΕΡΕΩ[Σ]/ΤΟΠΑΡΧΟ[Υ]/ΚΕΝΝ-ΑΤ/ΛΑΛΑΣΣ Triskèle et date ΕΤ-Α (an 1 = 10/11 ap. JC.).

BMC Cilicia - cf. 119,2 (KEN-NAT), pl. XXI, 9; SNG Copenhagen - cf. 186 (KEN-NAT); SNG Levante 630; SNG von Aulock - cf. 5783 (KEN-NAT); G.F. Hill, Olba, Cennatis, Lalassis, NC, 1899, - cf. 189,1, pl. XII, 1 (KEN-NAT); G.M. Staffieri, La monetazione di Olba nella Cilicia Tracheia, Lugano, 1978, 8; Laffaille - cf. 172 (KEN-NAT).

Belle patine verte; superbe.

SOLI, 425-400.
Obole, AR, 0,88 g, →.

Voir agrandissement couleur p. 47

122

Av. Tête féminine à gauche, les cheveux dans un sakkos, le front couvert d'une rangée de boucles, parée d'un collier et d'une boucle d'oreille. *Rv.* Grappe de raisin avec sa tige; dans le champ gauche, ΣΟ; le tout dans un cercle creux bordé, à l'intérieur, d'un cercle perlé.

Traité II - cf. 561, pl. CVI, 26 (tête à droite); BMC Cilicia 147,20; SNG von Aulock 5860 (mêmes coins); SNG Levante 42 (mêmes coins); Boston 2126.

Rare; finement patiné; très bel exemplaire.

SOLI, 350-300.
Statère, AR, 9,87 g, ↓.

123

Av. Tête d'Athéna à droite, coiffée d'un casque à aigrette, parée d'un collier et d'un pendant d'oreille. *Rv.* ΣΟΛΕΩΝ Cep de vigne avec grappe de raisins et vrilles; dans le champ gauche, APT; dans le champ droit, chouette debout à droite, la tête de face.

Traité II, 1441; BMC Cilicia - cf. 149,28 ss (autres magistrats); SNG Levante - cf. 51 (ΜΟΣ); SNG von Aulock - cf. 5870-5871 (autre magistrat); Boston - ; Hunter Collection II, 544,11, pl. LX, 4.

Finement patiné; superbe.

TARSOS, vers 350 av. JC.
Obole, AR, 0,75 g, ↑.

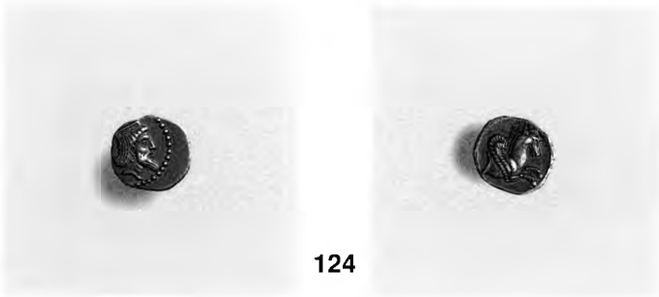

Voir agrandissement couleur p. 49

124

Av. Tête barbue à droite, coiffée d'une tiare et parée d'une boucle d'oreille, dans un cercle perlé. *Rv.* Protomé de Pégase à droite.

Traité II, 737, pl. CXIV, 8 (Syrie ou Babylone); BMC Cilicia 176,90, pl. XXXII, 10; SNG von Aulock 5426; SNG Berry 1307 (cet exemplaire); SNG Levante 232.

De beau style; finement patiné; très bel exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection Burton Y. Berry.

TARSOS ?, vers 350 av. JC.
Obole, AR, 0,76 g, ←.

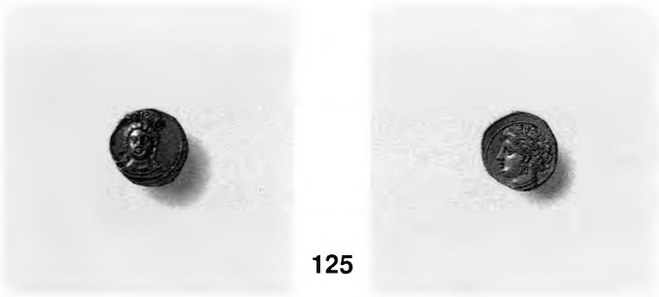

Voir agrandissement couleur p. 49

125

Av. Buste féminin de face coiffé d'un stephané à palmettes et paré d'un collier, dans un cercle linéaire. *Rv.* Tête de Perséphone à gauche, couronnée de blé, parée d'un collier et d'un pendant d'oreille, dans un cercle linéaire.

Traité II, 1379 bis; SNG Levante 243; F. Imhoof-Blumer, Zur griechischen und römischen Münzkunde, RSN, 1908, pp 108-109, et pl. IV, 10.

Rare; finement patiné; très joli style; superbe.

CHYPRE

SALAMINE.
Pnytagoras, 351-332.
Didrachme, AR, 6,88 g, ↑.

126

Av. Buste lauré d'Aphrodite à gauche, les cheveux longs sur la nuque, paré d'un collier et d'un pendant d'oreille; dans le champ droit, ΠΝ. *Rv.* Buste diadémé d'Artémis à gauche, les cheveux relevés en chignon, paré d'un collier et d'un pendant d'oreille, muni d'un goryte; dans le champ droit, BA.

Traité II, 1186, pl. CXXVIII, 28; BMC Chypre 63,77-78, pl. XII, 12-13; SNG Delepierre 2922.

De joli style; finement patiné; très beau à superbe.

ROYAUME DE SYRIE

ANTIOCHOS II, 261-246.
Sardes, 261-250.
AE, 4,00 g, ↑.

127

Av. Tête d'Apollon laurée à droite. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ/ΑΝΤΙΟΧΟΥ Trépied; dans le champ gauche, monogramme ; dans le champ droit, monogrammes et ; au-dessous, ancre.

BMC Seleucid Kings - cf. 15,11-17 (autres monogrammes); E.T. Newell, The Coinage of the Western Seleucid Mints, ANS NS 4, 1941, 1394, pl. LVI, 14; A. Hougthon, Coins of the Seleucid Empire from the collection of Arthur Houghton, ANS ACNAC 4, 1983, 600; Strauss - cf. 568 (autres monogrammes).

Patine vert foncé; superbe.

ANTIOCHOS III, 223-186.
Ecbatane, 205-200.
Drachme, AR, 4,00 g, ↑.

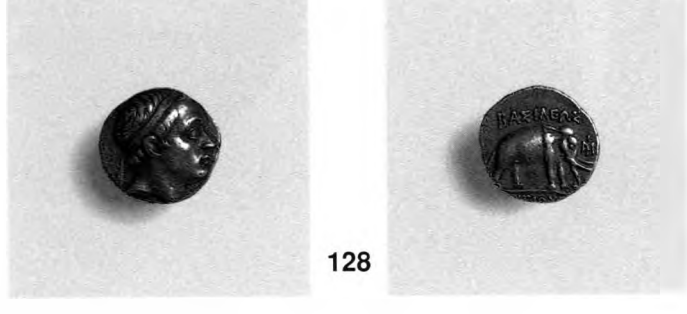

128

Voir agrandissement couleur p. 33

Av. Tête diadémée d'Antiochos III à droite. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ/[ΑΝ]ΤΙΟΧ[ΟΥ] Eléphant debout à droite sur une ligne de terre; dans le champ droit, monogramme .

BMC Seleucid Kings 26,31; Newell, ESM 631; Weber 7873; Houghton 1185; Jameson 1689; Pozzi 2957.

Beau portrait hellénistique; finement patiné; très beau.

Nécessité fait, dit-on, souvent loi. Les crises, les guerres, le poids économique ont été à la source du monnayage de bronze. Les premières émissions de ce type comptent en effet parmi les conséquences de la guerre du Péloponnèse qui obligea Athènes, avant la réouverture des mines d'argent du Laurium, à frapper quelques unités d'alliage.

Comme s'il avait fallu conjurer le déshonneur d'une pareille nécessité, ces premières émissions furent rapidement retirées des échanges pour mieux réapparaître et passer dans les moeurs dans la première moitié du 4ème siècle avant notre ère.
A cette période le bronze s'imposa, non plus tant pour des raisons de pénurie, mais pour satisfaire aux exigences de la commodité. Peu à peu le bronze remplaça ces minuscules piécettes d'argent utilisées pour les emplettes au quotidien.

Gravés à l'aune du même scrupule que les monnaies d'argent, par les mêmes artistes et pour les mêmes usages, la beauté des bronzes se réhausse de l'éclat des patines, si variées qu'elles enchantent depuis lors toutes les belles collections.

lot n° 32

ΣΥΚΕΩΝ

14

18

47

29

33

81

31

80

121

DEMETRIOS II NIKATOR, 146-140.
(premier règne).
Tyr, 144-143.
Tétradrachme, AR, 14,09 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 33.

129

Av. Buste diadémé et drapé de Démétrios II à droite, dans un cercle perlé. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ-ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ Aigle debout à gauche sur une proue, portant une palme sur l'épaule droite; dans le champ gauche, massue surmontée du monogramme de Tyr; dans le champ droit, ΘΞΡ (an 169) et monogramme.

BMC Seleucid King of Syria 58,5; G. Le Rider, Un trésor de monnaies séleucides trouvé dans le Hauran en 1979 ou 1980: Antiochos VI à Ptolemaïos, Festschrit L. Mildenberg, Wetteren 1984, 166,9, pl. 25,9; E.Rogers, The second and third seleucid coinage of Tyre, ANS NNM 34, 1927, 30; E. Newell, The Seleucid Coinage of Tyre, ANS NNM 73, 1936, 31,88; Boston 2175; Hougthon, op. cit., - cf. 751 (autre monogramme).

Finement patiné; superbe.

ANTIOCHOS VII EUERGETES, 138-129.
Antioche.
Tétradrachme, AR, 16,60 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 33.

130

Av. Tête diadémée d'Antiochos VII à droite. *Rv.*ΒΑΣΙΛΕΩΣ/ΑΝΤΙΟΧΟΥ/ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ Athéna Nicéphore debout à gauche, tenant de la main gauche un bouclier marqué de la lettre A et une lance; dans le champ gauche, deux monogrammes et A; le tout dans une couronne d'olivier.

BMC Seleucid Kings of Syria - cf. 71,19 ss (autres monogrammes); Newell, ESM, - cf. 287 (pas de A sur le bouclier); Houghton - cf. 264 (autres monogrammes); Kraay-Hirmer pl. 208,759.

Finement patiné; superbe.

ANTIOCHOS VIII EPIPHANOS, 121-96.
Régence de Cléopâtre, 125-121.
Aké-Ptolémaïs (Akko en Palestine), 125 av. JC.
Tétradrachme, AR, 16,47 g , ↑.

131

Av. Bustes accolés de Cléopâtre diadémée et voilée et d'Antiochos VIII diadémé à droite. *Rv.* [Β]ΑΣΙΛΙΣΣΗΣ/ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ/ΘΕΑΣ/ΚΑΙ/ΒΑΣ-ΙΛΕΩΣ/[Α]ΝΤ-ΙΟΧΟΥ Zeus Nicéphore assis à gauche, s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre; dans le champ extérieur gauche, monogramme.

BMC Seleucid Kings of Syria 86,6, pl. XXIII, 3; SNG Berry 1400; E.T. Newell, Late Seleucid Mints in Ake Ptolemaïs and Damascus, ANS NNM 84, 1939, 8; Houghton 804; Kraay-Hirmer pl. 208,760.

Finement patiné; très beau à superbe.

PHENICIE

ARADOS, 380-350.
Un seizième de shekel, AR, 0,72 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 47

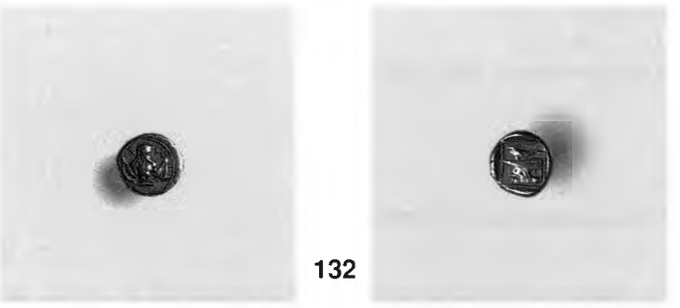

132

Av. Figure à mi-corps du dieu Dagon, torse de face et tête à droite, tenant dans chaque main un dauphin par la queue; dans le champ gauche, 𐤀 (aleph); dans le champ droit, 𐤌 (mem); le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Proue d'une galère à droite avec œil apotropaïque; au-dessus, rangée de boucliers; au-dessous, dauphin à droite; le tout dans un carré perlé.

Traité II, 817-818, pl. CXVI, 13-16; BMC Phoenicia 3,12; SNG Copenhagen 6; E. Babelon, Les Perses Achéménides, Paris, 1893, pl. 22,9.

Joli style archaïsant; finement patiné; très beau à superbe.

JUDEE

GAZA, 4ème siècle av. JC.
Drachme, AR, 2,89 g, ↙.

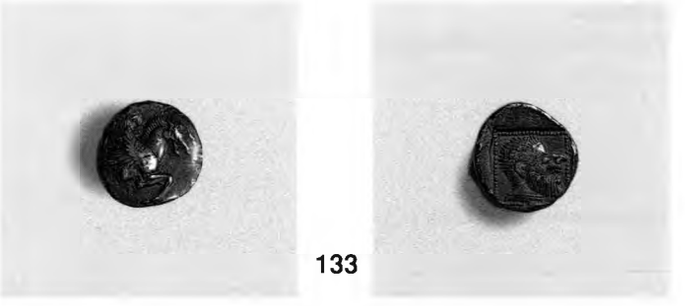

133

Av. Protomé de Pégase volant à droite. *Rv.* Tête diadémée et barbue à droite, le nez proéminent, la bouche ouverte, dans un carré creux bordé d'un carré perlé.

Traité I, 640, pl. XVI, 17 (même coin de revers) (attribué à Lampsaque) et Traité II, 1069, pl. CXXIV, 18; J.P. Six, Observations sur les monnaies phéniciennes, NC, 1877, 230,44; H. Bloesch, Das Winterthurer Münzkabinett 1948-1958, RSN 39, 1958, 21,83 (même coin de revers).

Très rare; patiné; très beau.

ROYAUME PARTHE

VOLOGASES IV, 147-191.
Séleucie, 153-154.
Tétradrachme, AR, 13,68 g, ↑.

134

Av. Buste de Vologases IV à gauche coiffé d'une tiare; derrière la tête, B; le tout dans un cercle linéaire. *Rv.*[ΒΑΣΙΛΕΩ]Σ/ΒΑΣΙΛΕ[ΩΝ]/[ΑΡΣΑΚΟΥ]/ΟΛΑΓΑ[ΣΟΥ]/ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ/[ΦΙ]ΛΕΛΛΗΝ[ΟΣ]/[ΔΙΚΑΙΟΥ] Le roi trônant à gauche et recevant une couronne d'un personnage debout qui lui fait face; entre leurs têtes, date ΔΞΥ/[Α]ΠΕ[ΛΑΙΟΥ] (465 de l'ère parthe).

BMC Parthia 225,9 (Vologases III), pl. XXXIV, 3; D. Sellwood, An introduction to the coinage of Parthia, London, 1980, 84,13.

Finement patiné; très beau à superbe.

BACTRIANE

SATRAPIE PERSE, 323-315.
Bactra.
Drachme, AR, 3,54 g, ↓.

135

Av. Tête d'Athéna casquée à droite, le casque décoré d'un fleuron et de trois feuilles d'olivier, les cheveux retenus en chignon sur la nuque, et parée d'un collier. *Rv.* Aigle debout à gauche, la tête retournée.

Traité II - et III - : BMC Attica 26,274, pl. VII, 9; M. Mitchiner, Indo-Greek and Indo-Scythian coinage, Londres, 1975-1976, I, Type 26 a; R.B. Whitehead, The eastern satrap Sophytes, NC, 1943, pl. III, 3; H. Nicolet-Pierre, Monnaies grecques trouvées en Afghanistan, RN, 1973, - cf. 4-5 (sans sarment de vigne au revers); Tkalec et Rauch 1986, 222 (cet exemplaire).

Très rare; finement patiné; superbe.

ROYAUME DE BACTRIANE

EUTHYDEME I, 230-190.
Balkh.
Di-chalcon, AE, 7,34 g, ↓.

136

Av. Tête barbue d'Héraclès à droite, dans un cercle perlé. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ/ΕΥΘΥΔΗΜΟΥ Cheval galopant à droite; le tout dans un cercle perlé.

BMC Bactria 8,6, pl. III, 7 (attribué à Euthydème II); Mitchiner, op. cit., I, Type 97a; A.D.H. Bivar, The Bactra Coinage of Euthydemus and Demetrius, NC, 1951 37,29.

Rare; patine brun vert; très beau à superbe.

MENANDRE, 160-145.
Pushkavalati.
Drachme, AR, 2,43 g, ↑.

137

Av. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ/ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ Buste drapé et diadémé de Ménandre à droite. *Rv.* (même inscription en bactrien) Athéna Alkidemos debout à gauche; dans le champ droit, monogramme ⋈.

BMC Bactria 46,29; Boston 2245; Mitchiner, op. cit., II, Type 215 f.

Très beau à superbe.

AFRIQUE

ROYAUME D'EGYPTE

PTOLEMEE I SOTER, 305-283.
Alexandrie.
Triobole, AU, 1,80 g, ↑.

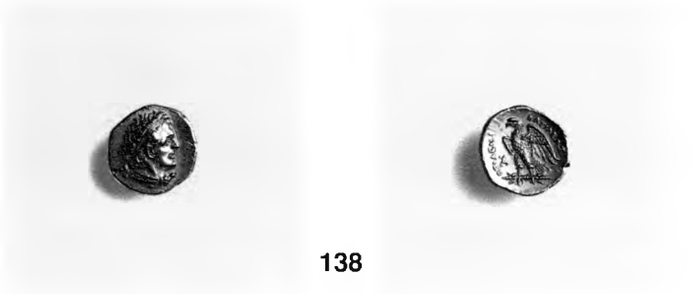

138

Voir agrandissement couleur p. 47

Av. Tête laurée de Ptolémée I à droite, munie de l'aegis. *Rv.* ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ-ΒΑΣΙΛΕΩΣ Aigle debout sur un foudre à gauche; dans le champ gauche, monogramme Ϫ.

BMC Ptolemaic Kings of Egypt - cf. 20,53-54 (autre monogramme); J. N. Svoronos 232, Die Münzen des Ptolemaeer, Athènes, 1908, pl. VII, 11.

Rare; beau portrait hellénistique; bien centré; quelques petites marques sur la tranche; très beau à superbe.

PTOLEMEE I SOTER, 305-283.
AE, 15,18 g, ↑.

139

Av. Tête laurée de Zeus à droite dans un cercle perlé. *Rv.* ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ-ΒΑΣΙΛΕΩΣ Aigle, les ailes déployées, debout à gauche sur un foudre; dans le champ gauche, monogrammes Ⱥ et Ɛ.

BMC Ptolemaic Kings of Egypt 18,42; J. N. Svoronos, op. cit., 292, pl. 10,12; Laffaille 187 (cet exemplaire).

Patine brun foncé; très bel exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 610.

PTOLEMEE II PHILADELPHE, 285-246.
Au nom d'Arsinoé II.
Alexandrie.
Décadrachme, AR, 35,72 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 33

140

Av. Buste voilé et diadémé d'Arsinoé II à droite, muni d'une petite corne de bélier sous l'oreille; au-dessus, fleur de lotus; dans le champ gauche, EE; le tout dans un cercle perlé. *Rv.*ΑΡΣΙΝΟΗΣ-ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ Deux cornes d'abondance avec de chaque côté une grappe de raisins.

BMC Ptolemaic Kings of Egypt 44,21; SNG Berry 1482 (cet exemplaire); SNG Copenhagen - ; J. N. Svoronos, op. cit., 940 (Ptolémée III); H. A. Troxel, Arsinoe's Non-Era, ANS MN 28, 1983, p. 44 et pl. 7,6.

Rare; finement patiné; beau portrait hellénistique; superbe exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection Burton Y. Berry.

Seulement 12 exemplaires de cette variante (EE) mentionnés par Svoronos. Il est intéressant de noter la similitude entre le portrait voilé et diadémé d'Arsinoé II et l'effigie de Déméter (?) sur la monnaie de bronze (lot n° 18).

PTOLEMEE IV PHILOPATOR, 221-205.
Alexandrie.
Octodrachme, AU, 27,81 g, ↑.

141

Av. Buste diadémé et radié de Ptolémé III à droite, revêtu de l'aegis, le trident sur l'épaule; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ-ΒΑΣΙΛΕΩΣ Corne d'abondance; au-dessous, ΔΙ; le tout dans un cercle perlé.

BMC Ptolemaic Kings of Egypt 56,104, pl. XII, 4 (même coin d'avers); SNG Copenhagen 196 (même coin d'avers); J.N. Svoronos, op. cit., 1117, pl. 36,6 (même coin d'avers); O. Mørkholm, Early Hellenistic Coinage, Cambridge, 1991, 316 (même coin d'avers); H. Kyrieleis, Bildnisse der Ptolemäer, Berlin, 1975, pl. 17,2; Kraay-Hirmer pl. 219,803 (même coin d'avers).

Rare; de haut relief; très bel exemplaire.

lot n° 86

35

64

68

84

52

71

87

53

110

lot n° 69

lot n° 43

BIBLIOGRAPHIE

ACGC	C.M. Kraay, Archaic and Classical Greek Coins, Londres et Berkeley, 1976.
ACNAC	Ancient Coins in North American Collections, publication de l'ANS.
AMNG	B. Pick, K. Regling, H. Gaebler, F. Münzer, M.L. Strack, H. von Fritze, Die Antiken Münzen Nord-Griechenlands, Berlin, 1873-1935.
AMUGS	Die Antiken Münzen und geschnittene Steine, publication du Deutsches Archeologisches Institut.
ANS	American Numismatic Society.
ANS MN	ANS Museum Notes.
ANS NNM	ANS Numismatic Notes and Monographs.
ANS NS	ANS Numismatic Studies.
Antikenmuseum Basel	H. Cahn, L. Mildenberg, R. Russo, H. Voegtli, Antikenmuseum Basel und Sammlung Ludwig, Griechische Münzen aus Grossgriechenland und Sizilien, Bâle, 1988.
Ars Classica	Ars Classica S.A. - Lucien Naville, Genève.
Attianese	Pasquale Attianese, Calabria Greca, Greek coins of Calabria, I-III, Santa Severina, 1974.
BMC	British Museum Catalogue of Greek Coins, Londres, 1873-1914.
Boston	A. Baldwin Brett, Museum of Fine Arts, Boston. Catalogue of Greek Coins, Boston, 1955.
CIN	Congrès International de Numismatique.
CNS	R. Calciati, Corpus Nummorum Siculorum I-III, Milan, 1983-1987.
Dewing	S. Hurter, L. Mildenberg, The Arthur S. Dewing Collection of Greek Coins, ACNAC, no 6, 1985.
Gabrici	E. Gabrici, La monetazione del bronzo nella Sicilia antica, Palermo, 1927.
Giesecke	W. Giesecke, Sicilia Numismatica, Leipzig, 1923.
Grose	S.W. Grose, Fitzwilliam Museum, Catalogue of the McClean Collection of Greek Coins, Cambridge, 1923-1929, 3 vol.
Gulbenkian I	E.S.G. Robinson et M. Castro Hipolito, Catalogue of the Calouste Gulbenkian Collection, Part I, Italy-Sicily-Carthago, Lisbonne, 1971.
Gulbenkian II	G.K. Jenkins et M. Castro Hipolito, Catalogue of the Calouste Gulbenkian Collection, Part II, Greece to East, Lisbonne, 1989.
Hess-Leu	Adolph Hess AG - Bank Leu AG, Lucerne.
Holloway	R. Ross Holloway, Art and Coinage in Magna Graecia, Bellinzona, 1978.
IGCH	An Inventory of Greek Coins Hoards, New York, 1973.
Jameson	Collection R. Jameson I-IV, Paris 1913-1932.
Jenkins	G.K. Jenkins, Monnaies grecques, Fribourg, 1972.
JIAN	Journal International d'Archéologie Numismatique, Paris/Athènes.
Kraay-Hirmer	C.M. Kraay et M. Hirmer, Greek Coins, Londres, 1966.
Kunstfreund	Griechische Münzen aus der Sammlung eines Kunstfreundes, Bank Leu AG/Münzen und Medaillen AG, Zürich, 28 mai 1974.
Laffaille	M. Laffaille, Choix de monnaies grecques en bronze, Rolle, 1982.
Leu	Bank Leu AG, Zurich.
LT	Henri de La Tour, Atlas de monnaies gauloises, Paris, 1892.
MM	Monnaies et Médailles S.A., Bâle.
Müller	L. Müller, Numismatique d'Alexandre le Grand, suivie d'un appendice contenant les monnaies de Philippe II et III, Copenhague, 1855.

NC	Numismatic Chronicle, publication de la Royal Numismatic Society.
Nomisma	H. von Fritze, H. Gaebler, Untersuchungen auf dem Gebiete der Antiken Münzkunde, Berlin, 1907-1923.
Pozzi	Catalogue de monnaies grecques antiques provenant de la collection de feu le professeur S. Pozzi, Naville, Genève, 1921.
Price	The Coinage in the Name of Alexander the Great and Philip Arrhidaeus, Zürich/Londres, 1991.
RBN	Revue belge de numismatique et de sigillographie, Bruxelles.
Rec. Gén.	W.H. Waddington, E. Babelon et Th. Reinach, Recueil Général des Monnaies d'Asie Mineure, Paris, 1908-1925.
Rizzo	G.E. Rizzo, Monete greche della Sicilia, Rome, 1946.
RN	Revue Numismatique, publication de la Société Française de Numismatique.
RNS	Royal Numismatic Society, Londres.
Rosen	N.M. Waggoner, Early Greek Coins from the Collection of Jonathan P. Rosen, ACNAC 5, 1983.
RSN	Revue suisse de Numismatique.
Sambon	A. Sambon, Les monnaies antiques de l'Italie, Paris, 1903.
SLM	K. Castelin, Keltische Münzen, Katalog der Sammlung im Schweizerischen Landesmuseum, Stäfa, 1978.
SNG	Sylloge Nummorum Graecorum.
SNG ANS	The Collection of American Numismatic Society, New York, 1969 ss.
SNG Ashmolean	Ashmolean Museum, Oxford, 1951 ss.
SNG von Aulock	Deutschland. Sammlung H. von Aulock, Berlin, 1957-1968.
SNG Berry	The Burton Y. Berry Collection, New York, 1961-1962.
SNG Copenhagen	The Royal Collections of Coins and Medals, Danish National Museum, Copenhagen, 1942-1979.
SNG Levante	Switzerland I, E. Levante, Cilicia, Berne, 1986.
SNG Lloyd	The Lloyd Collection, Londres, 1933-1937.
SNG Lockett	The Lockett Collection, Londres, 1938-1957.
SNG Münich	Deutschland. Staatliche Münzsammlung München, Berlin, 1968.
SNG Delepierre	Collection Jean et Marie Delepierre, Bibliothèque Nationale, Cabinet des Médailles, Paris, 1983.
Strauss	Pierre Strauss, Collection Maurice Laffaille. Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990.
Svoronos	J.N. Svoronos, L'Hellénisme primitif de la Macédoine prouvé par la numismatique et l'or du Pangée, JIAN 19, Paris/Athènes, 1919.
Tkalec & Rauch	Tkalec & Rauch AG, Zürich.
Traité	E. Babelon, Traité des monnaies grecques et romaines, Paris, 1907-1932.
Typos	Publication de la Société Suisse de Numismatique.
Vlasto	O.E. Ravel, Descriptive Catalogue of Tarentine Coins formed by M.P. Vlasto, Londres, 1947.
Weber	L. Forrer, Descriptive Catalogue of the Collection of Greek Coins formed by sir Hermann Weber M.D., I-III, Londres, 1922-1926.
Winthertur	H. Bloesch, Griechische Münzen in Winterthur, Münzkabinett der Stadt Winterthur, Winterthur, 1987.
ZfN	Zeitschrift für Numismatik, Numismatische Gesellschaft zu Berlin.

MONNAIES ROMAINES

REPUBLIQUE ROMAINE

AES GRAVE.
Ombrie, Tuder, vers 235 av. JC.
Quadrans, AE, 15,67 g, ↑ .

142

Av. Grenouille; dans le champ, trois globules; le tout dans un cercle linéaire. *Rv.* Ancre; dans le champ droit, trois globules; dans le champ gauche, TV (rétrograde).

BMC Italy 35, 23; SNG Copenhagen 66; E.J. Haeberlin, Aes Grave, das Schwergeld Roms und Mittelitaliens, Francfort, 1910, pl. 81, 22.

Rare; belle patine vert clair; superbe.

ANONYME.
Rome, dès 211 av. JC.
Quinaire, AR, 2,21 g, ↑ .

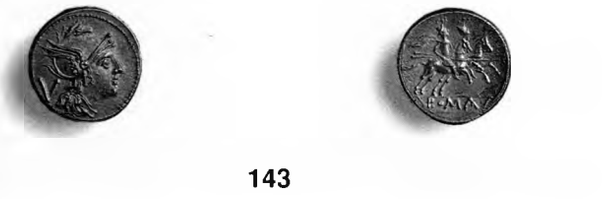

143

Av. Tête casquée de Rome à droite, le casque ailé et surmonté d'un griffon; derrière la nuque, V (5 asses); le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ROMA (sur une tablette) Les Dioscures au galop à droite, tenant chacun une lance pointée.

BMC RR I. 15, 9; Sydenham 141; Crawford 44,6; C. Hersch, A Quinarius Hoard from Southern Italy, NC, 1972, pl. 9, 73; Kent-Hirmer cf pl. 8, 18.

Rare; finement patiné; bien centré; superbe.

Lucius Marcius Censorinus.
Rome, 82 av. JC.
Denier, AR, 4,02 g, ↓

Voir agrandissement couleur p. 97

144

Av. Tête laurée d'Apollon à droite, dans un cercle perlé. *Rv.* L CENSOR Le satyre Marsyas debout à gauche levant le bras droit et portant une outre sur l'épaule gauche; derrière lui, une colonne surmontée d'une statuette; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Marcia) 24; BMC RR I, 338, 2657; Sydenham 737; Crawford 363,1d; Coll. Haeberlin 1498.

Finement patiné; bien centré; superbe exemplaire.

Q.Caecilius Metellus Pius.
Italie du Nord, 81 av. JC.
Denier, AR, 3,97 g, → .

1200/1500

Voir agrandissement couleur p. 97

145

Av. Tête diadémée de la Piété à droite; devant, cigogne; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IMPER Lituus et praefericulum; le tout dans une couronne de laurier.

Babelon (Caecilia) 44; BMC RR II (Spain), 357, 47; Sydenham 751; Crawford 374,2; Leu 17,445 (cet exemplaire)

Finement patiné; bien centré; superbe exemplaire.

Lucius Procilius.
Rome, 80 av. JC.
Denier, AR, 4,23 g, → .

800/1200

Voir agrandissement couleur p. 97

146

Av. S.C. Tête laurée de Jupiter à droite, dans un cercle perlé. *Rv.* L.PROCILI / F. Junon Sospita debout à droite tenant dans la main droite une lance et dans la main gauche un bouclier; à ses pieds, un serpent.

Babelon (Procilia) 1; BMC RR I, 386, 3147; Sydenham 771; Crawford 379,1; Leu 17,453 (cet exemplaire)

Finement patiné; bien centré; superbe exemplaire.

Lucius Cassius Quinti Filius.
Rome, 78 av. JC.
Denier, AR, 3,72 g, ↙.

1400/1600

Voir agrandissement couleur p. 97

147

Av. Tête de Liber à droite couronnée de lierre et de raisins; derrière, thyrse; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* L.CASSI.Q.F Tête de Libera à gauche, couronnée de lierre et de raisins; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Cassia) 6; BMC RR I, 387, 3152; Sydenham 779; Crawford 386,1; Leu 17, 465 (cet exemplaire).

Rare; finement patiné; bien centré; superbe.

Lucius Rustius,
Rome, 76 av. JC.
Denier, AR, 4,03 g, ↘.

1200 - 1600

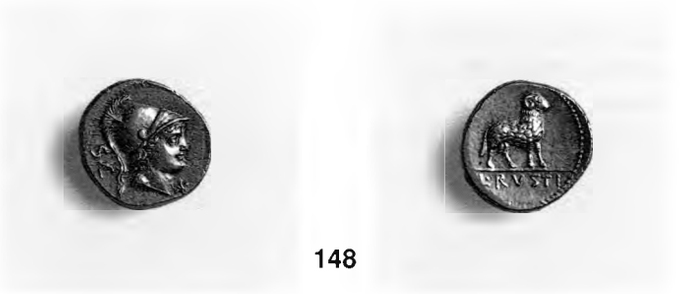

148

Av. Tête casquée de Mars à droite; dans le champ gauche S.C (senaltus consulto); dans le champ droit, étoile. *Rv.* L.RVSTI (en exergue) Bélier debout à droite sur une ligne de terre; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Rustia) 1; BMC RR I, 398, 3271; Sydenham 782; Crawford 389,1.

Bien centré; superbe.

Lucius Lucretius Trio.
Rome, 76 av. JC.
Denier, AR, 3,93 g, ↑ .

2000/2400

Voir agrandissement couleur p. 97

149

Av. Tête radiée du Soleil à droite dans un cercle perlé. *Rv.* TRIO / L LVCRETI Croissant de lune et sept étoiles; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Lucretia) 2; BMC RR I, 396, 3245; Sydenham 783; Crawford 390,1.

Finement patiné; bien centré; superbe exemplaire.

Paullus Aemelius Lepidus et Lucius Scribonius Libo.
Rome, 62 av. JC.
Denier, AR, 4,04 g, ↓ .

600

150

Av. PAVLLVS LEPIDVS CONCORD Tête voilée et diadémée de la Concorde à droite. *Rv.* PVTEAL. SCRIBON / LIBO Margelle du puits scribonien ornée d'une guirlande de laurier et de deux lyres; au-dessous de la guirlande, marteau.

Babelon (Aemilia) 11 et (Scribonia) 9; BMC RR I, 420, 3383; Sydenham 927; Crawford 417,1a; Leu 17,576 (cet exemplaire) Kent-Hirmer pl. 17, 59.

Finement patiné; très beau.

Lucius Marcius Philippus.
Rome, 56 av. JC.
Denier, AR, 3,95 g, ↙.

151

Av. ANCVS Tête diadémée du roi Ancus Marcius à droite; dans le champ gauche, lituus; le tout dans un cercle linéaire. *Rv.* PHILIPPVS Statue équestre à droite sur un aqueduc entre les arceaux duquel est inscrit A-Q-V-A-M-R (aqua Marcia); sous le cheval, rameau; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Marcia) 28; BMC RR I, 421, 3890; Sydenham 919; Crawford 425,1; Sternberg XVIII, 354 (cet exemplaire) Kent-Hirmer pl. 19, 73.

Finement patiné; bien centré; superbe.

Caius Coelius Caldus.
Rome, 51 av JC.
Denier, AR, 3,92 g, ↗.

152

Av. C.COEL.CALDVS Tête nue du consul Coelius Caldus à droite; dans le champ gauche, L.D sur une tablette; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CALDVS.III VIR Tête radiée du Soleil à droite, les cheveux longs tombant sur la nuque; dans le champ gauche, S et bouclier ovale orné d'un foudre; dans le champ droit, bouclier rond; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Coelia) 5; BMC RR I, 474, 3835; Sydenham 892; Crawford 437, 1b; Kent-Hirmer pl. 19, 71.

Finement patiné; très beau à superbe.

Cnaeus Calpurnius Piso.
Atelier itinérant avec Pompée, 49 av. JC.
Denier, AR, 3,77 g, ↓ .

153

Av. CN.PISO.PRO-Q Tête diadémée et barbue de Numa à droite; sur le diadème, NVMA. *Rv.* MAGN / PRO.COS Proue de navire à droite.

Babelon (Calpurnia) 30; BMC RR II, (Spain), 361, 62; Sydenham 1032; Crawford 446,1; Coll. Haeberlin 2606; A. Alföldi, Juba I und die Pompeianer in Afrika, SM 32, 1958, pl. 2, 11-12.

Rare; finement patiné; bien centré; superbe.

Lucius Papius Celsius.
Rome, 45 av. JC.
Denier, AR, 3,61 g, → .

2200/2800

154

Av. TRIVMPVS Tête laurée du Triomphe à droite; derrière la nuque, trophée; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* L.PAPIVS / CELSVS III VIR Louve debout à droite sur une ligne de terre, tenant dans sa gueule un morceau de bois qu'elle porte sur un feu allumé tandis qu'un aigle, placé en face, bat des ailes; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Papia) 3; BMC RR I, 520, 4023; Sydenham 965; Crawford 472,2.

Finement patiné; bien centré; très beau à superbe.

Exemplaire provenant de la collection Ernst Justus Haeberlin, Adolph E. Cahn et Adolph Hess Nachf. Frankfurt 1933, 2742.

C.JULES CESAR, † 44 av. JC.
avec Lucius Mussidius Longus.
Rome, 42 av. JC.
Denier, AR, 4,01 g, ↑ .

5800/6800

Voir agrandissement couleur p. 97

155

Av. Tête laurée de César à droite, dans un cercle perlé. *Rv.* L. MVSSIDIVS.LONGVS Gouvernail, globe, corne d'abondance, caducée et bonnet flaminien; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Mussidia) 8, (Julia) 58; BMC RR I, 577, 4238; Sydenham 1096a; Crawford 494,39a; Cohen 29.

Rare; beau portrait; finement patiné; très beau à superbe.

L.Mussidius Longus.
Rome, 42 av. JC.
Denier, AR, 4,04 g, ↖.

2800/3400

156

Av. CONCORDIA Tête diadémée et voilée de la Concorde à droite; devant le cou, étoile; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* L.MVSSIDIVS.LONGVS Deux personnages debout face à face sur une proue, posant chacun la main droite sur un cippe, celui de droite tenant une branche de myrte; la proue est ornée d'un acrostolium et sur son flanc est inscrit CLOACIN.

Babelon (Mussidia) 6; BMC RR I, 577, 4244; Sydenham 1093 a; Crawford 494,42 b.

Rare; finement patiné; bien centré; superbe exemplaire.

L. Servius Sulpicius Rufus.
Rome, 41 av. JC.
Denier, AR, 3,97 g, ↘.

22.000 / 26.000

157

Voir agrandissement couleur p. 95

Av. L.SERVIVS - RVFVS Tête juvénile barbue (Brutus ?) à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Les Dioscures debout de face, nus, armés de la haste et du parazonium, dans un cercle perlé.

Babelon (Sulpicia) 10; BMC RR I, 566, 4205; Sydenham 1082; Crawford 515,2; Coll. Haeberlin 2980; Leu 28, 337 (cet exemplaire).

Très rare; excellent portrait; finement patiné; bien centré; superbe exemplaire.

Pour l'identification du portrait de l'avers avec Brutus, voir A. Alföldi, La divinisation de César dans la politique d'Antoine et d'Octave entre 44 et 40 av. JC., RN, Paris, 1973, p. 120, pl. 4, 5-6 et, du même auteur, Die stadtrömischen Münzporträts des Jahres 43 v.Chr., Eikones, Festschrift Hans Jucker (1980), p.21, pl.2, et A.K. Massner, Bildnisangleichung (1982), pp 24-25, pl. 12c.

Sextus Pompeius Magnus, † été 35 av. JC.
Sicile, 42-40.
Denier, AR, 3,89 g, ↖.

10.500 / 12.500 / 14.950

158

Voir agrandissement couleur p. 97

Av. MAG.PIVS.IMP.ITER Tête de Pompée à droite; dans le champ gauche, vase à sacrifice; dans le champ droit, lituus. *Rv.* PRAEF / [CL]AS.ET.ORAE [MAR]IT.EX.S.C Neptune debout à gauche, tenant l'aplustre, le pied posé sur une proue de navire, entre Anapias et Amphinomus (les frères Catanéens) portant leurs parents et partant chacun dans des directions opposées.

Babelon (Pompeia) 27; BMC RR II (Sicily), 560, 7; Sydenham 1344; Crawford 511,3a; Haeberlin 2893; Cohen 17; Sutherland p. 109, 174-175.

Excellent portrait; finement patiné; superbe exemplaire.

OCTAVE, † 14 ap. JC.
Afrique, Carthage, vers 36 av. JC.
Denier, AR, 3,99 g, ↓.

2600 / 3200

159

Voir agrandissement couleur p. 97

Av. IMP.CAESAR.DIVI.F.III VIR.ITER.R.P.C Tête barbue d'Octave à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* COS.ITER.ET.TER.DESIG. Temple à quatre colonnes dont le fronton est orné d'une étoile; sur la frise, DIVO IVL; sous le portique, statue de Jules César debout, tenant le lituus; dans le champ gauche, autel; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Julia) 139; BMC II (Africa), 580, 33; Sydenham 1338; Crawford 540,2; Cohen 90.

Rare; finement patiné; de haut-relief; superbe.

MARC ANTOINE, † 1er août 30.
Atelier itinérant avec Marc Antoine, 32-31 av. JC.
Denier, AR, 3,94 g, ↙.

1500/1800

Voir agrandissement couleur p. 97

160

Av. ANT AVG / III VIR. R.P.C Galère prétorienne à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* LEG-II Aigle romaine entre deux enseignes militaires; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Antonia) 105; BMC RR II (The East), 527, 190; Sydenham 1216; Crawford 544,14; Cohen 27.

Finement patiné; superbe exemplaire.

EMPIRE ROMAIN

AUGUSTE, 16 janvier 27 av. JC - 19 août 14 ap. JC.
Colonia Patricia, vers 18 av. JC.
Denier, AR, 3,81g, ↓.

3600/4800

161

Voir agrandissement couleur p. 146

Av. CAESARI-AVGVSTO Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* MAR-VLT Temple rond à six colonnes; à l'intérieur, aigle romaine entre deux enseignes; le tout dans un cercle linéaire.

Cohen 190; BMC RE I, 66,373; RIC I^2, 48,105a; Giard 1204.

Finement patiné; superbe.

AUGUSTE, 16 janvier 27 av. JC. - 19 août 14 ap. JC.
Lyon, 13-14.
Denier, AR, 3,71 g, ↖.

2200/2800

162

Av. CAESAR AVGVSTVS-DIVI F PATER PATRIAE Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PONTIF-MAXIM Livie assise à droite, tenant dans la main droite des épis et dans la main gauche un long sceptre vertical; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 223; BMC RE I, 91,545; RIC I^2, 56,220; Giard 1693.

Finement patiné; superbe.

AUGUSTE, 16 janvier 27 av. JC. - 19 août 14 ap. JC.
pour Caius César, son petit-fils et fils adoptif,
† 4 ap. JC.
Atelier indéterminé, vers 17 av. JC.
Denier, AR, 3,85 g, ↓.

8500/10500

163

Voir agrandissement couleur p. 146

Av. CA-ES-AR Tête juvénile de Caius César à droite; le tout dans une couronne de chêne. *Rv.* AVG-VST. Candélabre orné de têtes de bélier et surmonté d'un vase, le tout dans une couronne composée de fleurs, de bucranes et de patères.

Cohen (Caius César) 2; BMC RE I, 111,684; RIC I^2, 85,540; Giard 1013.

Rare; joli portrait; finement patiné; superbe exemplaire.

AUGUSTE, 16 janvier 27 av. JC. - 19 août 14 ap. JC.
Colonia Victrix Iulia Celsa en Espagne.
As, AE, 12,71 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 145

164

Av. AVGVSTVS.-DIVI.F. Sa tête laurée à droite. *Rv.* L.BACCIO/[M]AN.FESTO/II VIR/C (olonia) V (ictrix) CEL (elsa) Taureau debout à droite sur une ligne de terre, la tête de face.

Cohen 699; F. Alvares Burgos, Las monedas hispanicas, I, Madrid, 1987, 616; F. Alvares Burgos, Catalogo General de la Moneda Hispanica, Madrid, 1982, 616; X. et F. Calico, Catalogo de Monedas Antiguas des Hispania, Barcelona, 1979, 432; A. Vives, La Moneda Hispanica, Madrid, 1926, 161-162.

Patine brune; superbe.

TIBERE, 19 août 14 - 16 mars 37.
Lyon, 21-25.
Denier, AR, 3,74 g, ↘.

165

Av. TI CAESAR DIVI-AVG F AVGVSTVS Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PONTIF-MAXIM Livie assise à droite, tenant dans la main droite un rameau et dans la main gauche un long sceptre vertical; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 16; BMC RE I, 125,34; RIC I^2, 95,26; Giard 16.

Finement patiné; très beau à superbe.

TIBERE, 19 août 14 - 16 mars 37.
Rome, 34-36.
As, AE, 11,11 g, ↙.

166

Av. TI.CAESAR.DIVI.AVG.F.AVGVST.IMP VIII Sa tête laurée à gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PONTIF.MAXIM.TRIBVN.POTEST.XXXVI Caducée ailé entre les lettres S-C; le tout dans un cercle perlé.

Cohen -, cf. 21 (tête nue); BMC RE I, 135,107; RIC I^2, 98,53; Giard - cf. 103 ss (POTEST XXXVII).

Beau portrait; patine verte; presque superbe/très beau.

CALIGULA, 16 mars 37 - 24 janvier 41.
Lyon, 37-38.
Denier, AR, 3,55 g, ↖.

167

Av. C.CAESAR.AVG.GERM.P.M.TR.POT.COS Sa tête nue à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Tête radiée d'Auguste à droite, entre deux étoiles; le tout dans un cercle perlé.

Cohen (Caligula et Auguste) 11; BMC RE I, 146,4; RIC I^2, 108,2; Giard 3.

Rare; très beau.

CALIGULA, 16 mars 37 - 24 janvier 41.
Rome, 39-40.
Sesterce, AE, 28,43 g, ↓.

168

Voir agrandissement couleur p. 111

Av. C CAESAR.DIVI AVG PRO.N.AVG.P.M.TR.P.III.P.P. Sa tête laurée à gauche. *Rv.* S.P.Q.R/P.P/OB.CIVES/ SERVATOS dans une couronne de feuilles de chêne; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 25; BMC RE I, 156,58; RIC I^2, 111,46; Giard 101.

Rare; très beau portrait; excellente patine émaillée vert clair; d'une conservation exceptionnelle; superbe exemplaire.

Une oeuvre de toute beauté.

CLAUDE, 25 janvier 41 - 13 octobre 54.
Rome, 25 janvier 41 - 3 décembre 41.
Quadrans, AE, 3,12 g, ↘.

169

Av. TI.CLAVDIVS CAESAR.AVG Main à gauche tenant une balance; au-dessous, entre les plateaux, les lettres PNR (Pondus nummi romani ou restitutum) *Rv.* PON M.TR.P.IMP COS.DES IT. autour des lettres S.C.

Cohen 71; BMC RE I, 189,174; RIC I^2, 126,85; Giard 181.

Belle patine brun vert foncé; superbe.

CLAUDE, 25 janvier 41 - 13 octobre 54.
Rome, 46-47.
Denier, AR, 3,71 g, ↖.

170

Voir agrandissement couleur p. 146

Av. TI CLAVD CAESAR AVG P M TR P VI IMP XI Sa tête laurée à droite. *Rv.* SPQR / P.P / OB C S dans une couronne de feuilles de chêne.

Cohen 87; BMC RE I, 170,46; RIC I^2, 123,41; Giard 59; Leu 30,303 (cet exemplaire).

Rare; beau portrait; finement patiné; superbe exemplaire.

CLAUDE, 25 janvier 41 - 13 octobre 54.
pour Néron, César 50-64.
Pergame, 51-54.
Cistophore, AR, 11,19 g, ↓.

171

Av. NERONI.CLAVD.CAES.DRVSO.GERM Buste juvénile de Néron drapé, tête nue à gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* COS DES/PRINC/IVVENT sur un bouclier, dans une couronne de feuilles de laurier; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 82; BMC RE I, 198,236; RIC I^2, 131,121; Giard 307.

Très rare; finement patiné; très bel exemplaire.

NERON, 13 octobre 54 - 9 juin 68.
Rome, vers 64.
Semis, AE, 3,37 g, ↓.

172

Av. NERO CAES-AVG IMP Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CERT QV-INQ ROM C-O/SC Table des jeux ornée d'un bas-relief représentant deux griffons; au-dessus, un vase, la lettre S et une couronne; au-dessous, un disque; le tout dans un cercle perlé.

Cohen - cf. 47 (CER pour CERT au revers); BMC RE I - cf. 252,269-270 (autre légende d'avers); RIC I^2 - cf. 164,237 (lettre S à gauche du vase au revers); Giard - cf. 342 (avec CON au revers); D.W. Mac Dowall, The Western Coinage of Nero, ANS NNM 161, 1979, 324 (lettre S à gauche du vase); Kent-Hirmer pl. 56,200.

Variante inédite; belle patine vert foncé; haut-relief; superbe exemplaire.

NERON, 13 octobre 54 - 9 juin 68.
Rome, vers 64.
Quadrans, AE, 2,03 g, ↓.

173

Av. NERO CL-AV CAE AVG GER Colonne surmontée d'un casque sur une ligne de terre; dans le champ droit, égide; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* P M TR P-IMP P P Branche d'olivier entre les lettres S et C; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 182; BMC RE I, 258, 294; RIC I^{2}, 165, 255; Mac Dowall op. cit. 350; Giard 360.

Fine patine brun clair; superbe exemplaire.

GALBA, 9 juin 68 - 15 janvier 69.
Tarragone, 68-69.
Denier, AR, 3,43 g, ↙.

174

Voir agrandissement couleur p. 146

Av. SER.GALBA.IMP.CAESAR.AVG.P.M.TR..P. Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CONCOR-DIA.PROVINCIARVM. La Concorde debout à gauche, tenant dans la main droite une branche d'olivier et dans la main gauche une corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 38; BMC -; RIC I^{2}, 235,54; Leu 30,316 (cet exemplaire).

Rare; finement patiné; superbe/très beau.

OTHON, 15 janvier 69 - 17 avril 69.
Rome, 9 mars 69 - mi-avril 69.
Denier, AR, 3,37 g, ↘.

175

Voir agrandissement couleur p. 146

Av. IMP OTHO CAESAR AVG TR P Sa tête nue à droite. *Rv.* SECVRI-TAS PR La Sécurité debout à gauche, tenant dans la main droite une couronne et dans la main gauche un long sceptre vertical.

Cohen 15; BMC RE I, 367,19; RIC I^{2}, 260,10.

Rare; finement patiné; superbe.

VITELLIUS, 2 janvier 69 - 20 décembre 69.
Tarragone, 69.
Denier, AR, 3,77 g, ↙.

176

Av. A VITELLIVS-IMP GERMAN Son buste lauré à gauche; une petite palme devant le cou; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CONSENSVS-EXERCITVVM Mars casqué et nu, le manteau flottant, s'avançant à gauche, tenant dans la main droite une haste et dans la main gauche une enseigne surmontée d'un aigle; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 24; BMC RE I, 385,84; RIC I^2, 269,24.

Rare; finement patiné; très beau à superbe.

VESPASIEN, 1er juillet 69 - 24 juin 79.
Rome, 69-71.
Denier, AR, 3,66 g, ↓.

177

Av. IMP CAESAR VESPASIANVS AVG Sa tête laurée à droite. *Rv.* IVDAEA La Judée voilée assise à droite, pleurant au pied d'un trophée; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 226; BMC RE II, 6,39; RIC II, 16,15.

Rare; très beau.

VESPASIEN, 1er juillet 69 - 24 juin 79.
Rome, 73.
Denier, AR, 3,13 g, ↑.

178

Av. IMP CAES VESP-AVG CENS Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PONTIF-MAXIM. L'Empereur assis à droite, tenant dans la main droite un long sceptre vertical et dans la main gauche un rameau.

Cohen - cf. 387 (AE); BMC RE II, 19,98; RIC II, 21,65.

Finement patiné; presque superbe.

TITUS, 24 juin 79 - 13 septembre 81.
Rome, 80.
Denier, AR, 3,55 g, ↙.

179

Av. IMP TITVS CAES VESPASIAN AVG P M Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* TR P IX IMP XV COS VIII P P Eléphant sanglé debout à gauche; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 303; BMC RE II, 231,46; RIC II, 119,22a.

Rare; finement patiné; superbe.

DOMITIEN, 13 septembre 81 - 18 septembre 96.
Rome, 85.
Denier, AR, 3,43 g, ↓.

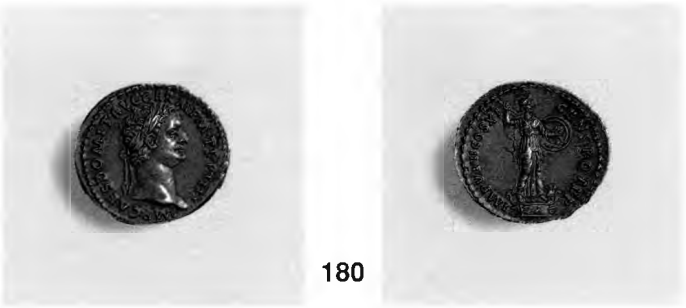

180

Voir agrandissement couleur p. 146

Av. IMP CAES DOMIT AVG GERM P M TR P IIII Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IMP VIIII COS XI-CENS POT PP Minerve debout à droite sur un vaisseau, tenant dans la main droite un javelot et dans la main gauche un bouclier; à ses pieds, une chouette; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 180; BMC RE II, 315,78; RIC II, 161,63; Tkalec & Rauch, 1987,274 (cet exemplaire).

Finement patiné; haut-relief; superbe exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection "an important collection of roman portrait coins" Glendining & Co, 1969,73.

NERVA, 18 septembre 96 - 25 janvier 98.
Rome, 97.
As, AE, 10,58 g, ↘.

181

Av. IMP NERVA CAES AVG P M TR P II COS III P P Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* LIBERTAS-PVBLICA La Liberté debout à gauche, tenant dans la main droite le pileus et dans la main gauche un sceptre, entre les lettres S-C; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 119; BMC RE III, 26,143‡; RIC II, 229,100.

Patine verte; très beau.

Les Ides de mars promettaient d'être troubles, César sait d'intuition sûre que la menace rôde. Calpurnia, son épouse, a même rêvé le meurtre. Mais la Curie attend. Il est onze heures et l'histoire est en marche. Sur le trajet pourtant, un Grec tout dévoué lui confie par écrit les noms des conjurés. César, que le destin si souvent protégea, veut ignorer le pire, retarde la lecture.

Les meurtriers sont prêts et l'entourent, hypocrites, sitôt son arrivée. Casca frappe le premier suivi de tous les autres, jusqu'au fils adoptif, protégé de César qui aima tant sa mère. Le sort, à l'ironie fréquente, fait s'écrouler l'imperator aux pieds mêmes de Pompée dont la statue de marbre veille sur la Curie. Leur forfait accompli, hébétés par l'exploit, les assassins se sauvent.

Le demi-dieu, aux vingt-trois blessures, restera un moment étendu sur le sol. Trois esclaves le couchent enfin sur une civière et le ramènent chez lui. Brutus avait pu croire la République sauve, il accouchait l'Empire à la pointe d'un stylet.

PHILIPPVS

TRAJAN, 25 janvier 98 - 8 août 117.
Rome, 100.
Denier, AR, 3,67 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 146

182

Av. IMP CAES NERVA TRA-IAN AVG GERM Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* P.M.T R.P.COS-III.P.P La Victoire assise à gauche, tenant dans la main droite tendue une patère et dans la main gauche une palme; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 223; BMC RE III, 41,77; RIC II, 247,41.

Finement patiné; superbe exemplaire.

TRAJAN, 25 janvier 98 - 8 août 117.
Rome, 103-111.
As, AE, 10,57 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 113

183

Av. IMP CAES NERVAE TRAIANO AVG GER DAC PM TR P COS V P P Son buste lauré à droite, drapé sur l'épaule gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* S.P.Q.R OPTIMO PRINCIPI. Trois enseignes militaires, celle de gauche surmontée d'une couronne, celle du milieu d'un aigle et celle de droite d'une main, entre les lettres S-C; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 579; BMC RE III, 200,946a; RIC II, 285,588.

Belle patine verte; superbe.

TRAJAN, 25 janvier 98 - 8 août 117.
Rome, 107.
Aureus, AU, 7,37 g, ↓.

184

Av. IMP TRAIANO AVG GER DAC P M TR P Son buste lauré,drapé et cuirassé à droite. *Rv.* COS V P P SPQR OPTIMO PRINC Cérès drapée debout à gauche, tenant dans la main droite des épis et dans la main gauche une torche; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 65; BMC RE III, 69,258; RIC II, 251,109.

Très bel exemplaire.

TRAJAN, 25 janvier 98 - 8 août 117.
Tyr, 100.
Tétradrachme, AR, 14,68 g, ↓.

185

Av. AYTOKP-KAIC-NEPTPA-IANOC-CEB-ΓEPM Sa tête laurée à droite; derrière son épaule gauche, une palme; au-dessous, un aigle debout à droite sur une ligne de terre; dans le champ droit, une massue; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΔHMAPX-EΞ-YΠAT-Γ Tête laurée de Melqarth à droite, une peau de lion nouée autour du cou; le tout dans un cercle perlé.

BMC Phoenicia - cf. 300,9 ("B" = COS II au revers) et 10 (sans aigle, palme et massue à l'avers); Wruck 146.

Finement patiné; très beau à superbe.

ADRIEN, 8 août 117 - 10 juillet 138.
Rome, 119-122.
Quinaire, AR, 1,44 g, ↙.

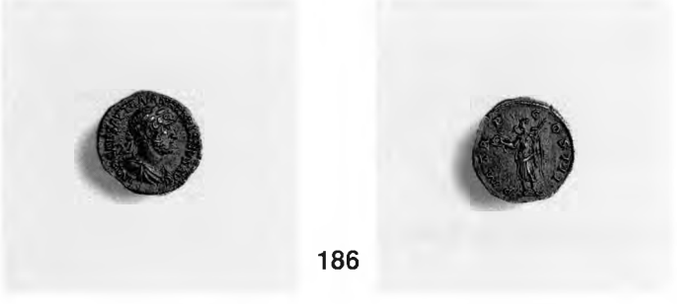

186

Av. IMP CAESAR TRAIAN HADRIANVS AVG Son buste lauré et drapé à droite. *Rv.* P M TR P C-OS III Victoire à demi nue debout à gauche, tenant dans la main droite une couronne et dans la main gauche une palme; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 1129; BMC RE III, 268,232; RIC II, 352,104b.

Rare; finement patiné; superbe exemplaire.

ADRIEN, 8 août 117 - 10 juillet 138.
Rome, 119-122.
Dupondius, AE, 14,42 g, ↙.

187

Av. IMP CAESAR TRAIANVS HADRIANVS AVG PM TR P COS III. Son buste radié à droite, drapé sur l'épaule gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* SALVS PVBLICA Femme debout à gauche, tenant dans la main droite une patère, dans la main gauche un gouvernail, et posant le pied droit sur un globe, entre les lettres S-C.

Cohen 1358; BMC RE III, 421,1237; RIC II, 418,604b.

Patine verte; très beau.

ADRIEN, 8 août 117 - 10 juillet 138.
Rome, 125-128.
Denier, AR, 3,55 g, ↓.

188

Voir agrandissement couleur p. 146

Av. HADRIANVS-AVGVSTVS Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* COS-III Hercule nu assis à droite sur une cuirasse, s'appuyant de la main droite sur une massue et tenant dans la main gauche une Victoire; derrière la cuirasse, deux boucliers, l'un rond et l'autre hexagonal; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 332; BMC RE III, 283,338; RIC II, 358,148c; Sternberg, 1973,144 (cet exemplaire).

Rare; finement patiné; superbe exemplaire.

Exemplaire provenant des collections Walter Niggeler, MM-Leu, Bâle, 1967,1252 et "Kommerzienrat H. Otto, Stuttgart", Adolph Hess Nachfolger, Lucern, 1931,1071.

ADRIEN, 8 août 117 - 10 juillet 138.
pour Aelius, César 136-138.
Rome, 137.
Denier, AR, 3,20 g, ↙.

189

Av. L AELIVS-CAESAR Tête nue d'Aelius à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* TR POT-COS II/CONCORD La Concorde assise à gauche, tenant dans la main droite une patère, le coude gauche appuyé sur une corne d'abondance posée sur une base; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 1; BMC RE III, 366,981; RIC II, 392,436.

Rare; beau portrait; finement patiné; très beau.

ADRIEN, 8 août 117 - 10 juillet 138.
pour Aelius, César 136-138.
Rome, 137.
As, AE, 9,80 g, ↓.

190

Av. L AELIVS-CAESAR Buste nu, drapé d'Aelius à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* TR POT-COS-II La Fortune debout de face regardant à gauche, tenant dans la main droite une fleur et dans la main gauche une corne d'abondance et un gouvernail, entre les lettres S-C.

Cohen 66; BMC RE III, 545, 1927; RIC II, 482,1065c.

Patine vert foncé; presque superbe.

ANTONIN LE PIEUX, 10 juillet 138 - 7 mars 161.
Rome, 140-144.
Denier, AR, 3,33 g, ↑.

191

Av. ANTONINVS.-AVG PI-VS P P TR P COS III. Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* AEQVIT - AS AVG L'Equité debout à gauche, tenant dans la main droite une balance et dans la main gauche un sceptre; le tout un cercle perlé.

Cohen 14; BMC RE IV, 28, 176; RIC III, 33,61.

Beau portrait; superbe exemplaire.

ANTONIN LE PIEUX, 10 juillet 138 - 7 mars 161.
Rome, 150-151.
Aureus, AU, 7,31 g, ↘.

192

Av. IMP CAES T AEL HADR ANTO-NINVS AVG PIVS P P Sa tête nue à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* TR POT XIIII-COS IIII/PAX La Paix debout à gauche, tenant dans la main droite une branche d'olivier et dans la main gauche un long sceptre vertical; le tout dans un cercle perlé.

Cohen - cf. 579 (corne d'abondance à la place du sceptre au revers); BMC RE IV, 105,726; RIC III, 50,200a.

Beau portrait; de haut-relief; superbe.

ANTONIN LE PIEUX, 10 juillet 138 - 7 mars 161.
Rome, 159-160.
Sesterce, AE, 20,06 g, ↖.

193

Voir agrandissement couleur p. 113

Av. ANTONINVS AVG-PIVS P P TR P XXIII Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PIET-ATI AVG COS IIII La Piété debout à gauche entre deux enfants, tenant dans la main droite tendue un globe et sur le bras gauche un enfant, entre les lettres S-C.

Cohen 621; BMC RE IV, 357,2088; RIC III, 152,1031.

Belle patine vert clair; très bel exemplaire.

ANTONIN LE PIEUX, 10 juillet 138 - 7 mars 161.
au nom de Faustine Mère, son épouse, † 141.
Rome, après 141.
Denier, AR, 3,07 g, ↑.

194

Av. DIVA FAVSTINA Buste de Faustine drapé à droite, la chevelure nattée et remontée en chignon; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CON-SE-C-RATIO La Piété (ou Vesta?) voilée debout à gauche, tendant la main droite devant elle et tenant dans la main gauche une torche enflammée.

Cohen - cf. 165 (son buste voilé à l'avers); BMC RE IV, 65,467; RIC III - cf 73,382b (son buste voilé à l'avers).

Finement patiné; presque superbe.

ANTONIN LE PIEUX, 10 juillet 138 - 7 mars 161.
pour Marc Aurèle, César 139-161.
Rome, 145-147.
Denier, AR, 3,63 g, ↓.

195

Av. AVRELIVS CAES-AVG PII F Tête nue de Marc Aurèle à droite. *Rv.* COS II L'honneur de face la tête à gauche, vêtu d'une longue toge, tenant dans la main droite une branche d'olivier et dans la main gauche une corne d'abondance.

Cohen 110; BMC RE IV, - cf. 594 ss (CAE - SAR). RIC III. 80,429a.

Finement patiné; superbe exemplaire.

ANTONIN LE PIEUX, 10 juillet 138 - 7 mars 161.
pour Marc Aurèle, César 139-161.
Rome, 159-160.
Aureus, AU, 7,20 g, ↖.

196

Av. AVRELIVS-CAESAR AVG PII F Tête nue de Marc Aurèle à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* TR POT XIIII-C-OS II Mars casqué et nu avec le manteau flottant marchant à droite, tenant dans la main droite une haste à deux pointes et dans la main gauche un trophée.

Cohen 752; BMC RE IV, 148,993; RIC III, 90,481a.

Beau portrait; superbe.

ANTONIN LE PIEUX, 10 juillet 138 - 7 mars 161.
pour Marc Aurèle, César 139-161.
Rome, 159-160.
Sesterce, AE, 30,30 g, ↖.

197

Av. AVRELIVS-CAESAR AVG PII F Tête nue de Marc Aurèle à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* TR POT XIIII-C-OS II Mars marchant à droite, tenant dans la main droite une lance et dans la main gauche un trophée, entre les lettres S-C; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 760; BMC RE IV - cf 360,2104; RIC III, 188,1352B,a.

Patine brune; très beau.

MARC AURELE, 7 mars 161 - 17 mars 180.
pour Lucille, sa fille, † 183.
Rome, 164.
Sesterce, AE, 25,73 g, ↓.

198

Av. LVCILLAE AVG-ANTONINI AVG F Buste drapé de Lucille à droite, les cheveux retenus en chignon sur la nuque; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* HILARITAS L'Allégresse debout à gauche, tenant dans la main droite une longue palme et dans la main gauche une corne d'abondance; dans le champ, les lettres S-C; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 31; BMC RE IV, 569, 1150; RIC III, 353,1742.

Joli portrait; belle patine verte; très beau à superbe.

LUCIUS VERUS, 161-169.
Rome, 168.
Denier, AR, 3,49 g, ↑.

199

Av. L VERVS AVG ARM-PARTH MAX Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* TR P VIII.IMP-V-COS III L'Equité assise à gauche, tenant dans la main droite une balance et dans la main gauche une corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 318; BMC RE IV, 452,481; RIC III, 261,595.

Finement patiné; superbe.

COMMODE, 177 - 31 décembre 192.
Rome, 181.
Denier, AR, 3,70 g, ↑.

200

Voir agrandissement couleur p. 146

Av. M COMMODVS AN-TONINVS AVG. Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* TR P VI-IMP-IIII COS III P P. La Paix drapée debout à gauche, tenant dans la main droite tendue une branche d'olivier et dans la main gauche une corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 806; BMC RE IV, 699,65; RIC III, 368,17.

Beau portrait; finement patiné; superbe exemplaire.

COMMODE, 177 - 31 décembre 192.
Rome, 186.
Denier, AR, 3,48 g, ↖.

201

Av. M COMM ANT P-FEL AVG BRIT Son buste lauré à droite. *Rv.* P M TR P XI IMP VII-COS V P P L'Empereur assis à gauche sur une chaise curule, tenant dans la main droite tendue un globe et dans la main gauche un parchemin, couronné par une Victoire volant à gauche derrière lui; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 505; BMC RE IV, 724,193; RIC III, 380,125.

Finement patiné; superbe.

COMMODE, 177 - 31 décembre 192.
Lysias en Phrygie.
AE, 9,23 g, ↓.

202

Voir agrandissement couleur p. 144

Av. AV KAICAP Λ – AV KOMOΔOC Son buste lauré à droite; le tout dans un cercle perlé. Rv. EIII ΦΛA ATTA-ΛOY ΛYΣIAΔE/ΩN Tyché debout à gauche, coiffée du calathos, vêtue d'un chiton long, tenant dans la main droite un gouvernail et dans la main gauche une corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé.

BMC (Phrygia)-; SNG von Aulock 8423; Mionnel VII, p. 590, 470.

Belle patine marron; superbe exemplaire.

PESCENNIUS NIGER, 193-194.
Antioche.
Denier, AR, 3,21 g, ↑.

203

Voir agrandissement couleur p. 146

Av. IMP-CAES C PESC-NIGER IVST AVG Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IVSTITIA- AVGVSTI L'Equité drapée debout à gauche, tenant dans la main droite une balance et dans la main gauche une corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé.

Cohen - cf. 43 (AV pour AVG à l'avers); BMC RE V - cf. 78,305 (AV pour AVG à l'avers); RIC IV/1 - cf. 30,47c (AV pour AVG à l'avers).

Très rare; très beau portrait; finement patiné; superbe.

PESCENNIUS NIGER, 193-194.
Césarée Germanica en Bithynie.
AE, 7,50 g, ↙.

204

Voir agrandissement couleur p. 144

Av. AVT.K.Γ ΠΕCK.NIΓPOC..IOYCTOC CEB Buste lauré de Pescennius Niger à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* KAICAPEIAC-ΓEPMANIKHC Serpent enroulé, la tête dressée à droite; le tout dans un cercle perlé.

BMC Bithynia - ; SNG von Aulock - ; Rec. Gén. 282,9, pl. XLIV, 8 (même coin d'avers; serpent à gauche au revers).

Très rare; beau portrait; belle patine vert foncé; d'une excellente conservation; superbe.

SEPTIME SEVERE, 13 avril 193 - 4 février 211.
pour Albin, César 193-195.
Rome, 194-195.
As, AE, 12,66 g, ↓.

205

Voir agrandissement couleur p. 113

Av. D CLOD SEPT-ALBIN CAES Tête nue d'Albin à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* FELIC-IT-A-S.COS II La Félicité drapée debout à gauche, tenant dans la main droite un caducée et dans la main gauche un sceptre, entre les lettres S-C; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 17; BMC RE V, 135, 545; RIC IV/1, 53,58a.

Très rare; très beau portrait; excellente patine lisse vert clair; d'une excellente conservation; superbe exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection Ing. G. Mazzini, Monete Imperiali Romane, vol. III, Mario Ratto, Milan 1957, pl. V,17.

SEPTIME SEVERE, 13 avril 193 - 4 février 211.Rome, 194.
Denier, AR, 2,88 g, ↖.

206

Av. L SEPT SEV PE-RT AVG IMP III Sa tête laurée à droite. *Rv.* P M TR P-I-I-COS II P P Jupiter à demi nu assis à gauche, tenant dans la main droite tendue une Victoire et s'appuyant de la main gauche sur un sceptre vertical.

Cohen 380; BMC RE V, 31, 69, pl.7,7; RIC IV/1, 95,34, pl.V,11; Hill 87.

Beau portrait; finement patiné; presque superbe.

SEPTIME SEVERE, 13 avril 193 - 4 février 211.
Laodicée, 198-202.
Denier, AR, 3,39 g, ↗.

207

Av. L SEP SEVERVS PER-AVG P M IMP XI Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* SA-LVTI-AVGG La Santé drapée assise à gauche, nourrissant de la main droite un serpent enroulé autour d'un autel, le bras gauche replié sur le dossier du siège; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 642; BMC RE V, 281,629; RIC IV/1, 159,497.

Superbe.

SEPTIME SEVERE, 13 avril 193 - 4 février 211.
Saïta en Lydie.
AE, 27,79 g, ↓.

208

Voir agrandissement couleur p. 145

Av. AY.K.Λ.C -ΕΠ.CEOYHP-OC Π Son buste lauré et drapé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΕΠΙ ΑΤ-ΤΙΚΟ-Υ.ΑΡ.Α.ΤΟ /CAITTH /ΝΩΝ Salus debout à droite, tenant dans la main droite un ciste d'où sort un serpent et faisant face à Esculape debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite un bâton sur lequel s'enroule un serpent; entre les deux, petite figure de Mên debout de face, coiffé d'un bonnet phrygien (ou Télesphoros).

BMC Lydia - ; SNG von Aulock - ; F. Imhoff-Blumer, Zur Münzkunde Kleinasiens, RSN 6, 1896, 280,8; Inv. Waddington 284,5175.

Rare; belle patine vert clair; superbe.

SEPTIME SEVERE, 13 avril 193 - 4 février 211.
Isaura Nova en Cilicie.
AE, 14,64 g, ↓.

209

Voir agrandissement couleur p. 145

Av. AY.K.Λ.CEΠ.-CEOYHPOC ΠEPT Son buste lauré à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* MHT-PO-Π-OΛEΩC/ICAYPΩN Porte de la ville avec trois tours; au milieu, déesse de la ville assise à gauche, tenant dans la main gauche une corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé.

BMC Cilicia - : SNG Copenhagen - : SNG Levante 259 (mêmes coins); SNG von Aulock 5408 (cet exemplaire); M.J. Price - B.L. Trell, Coins and their Cities, Dorchestes/Londres, 1977, 224,502.

Rare; patine brun foncé; superbe.

Exemplaire provenant de la collection H. von Aulock.

GETA, 209-212.
Antioche en Pisidie, 211-212.
Sesterce, AE, 23,35 g, ↘.

210

Voir agrandissement couleur p. 113 et 145

Av. IMP.CAES.P.SE-PT.GETA.AVG Son buste lauré à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CAES ANTIOCH COL/S R La louve romaine allaitant Romulus et Rémus; le tout dans un cercle perlé.

Cohen -; BMC Pisidia -; H.C. Lindgren - F.L. Kovacs, Ancient Bronze Coins of Asia Minor and Levant from the Lindgren Collection, San Mateo, 1985 - cf. 1219 (même coin d'avers); SNG Copenhagen - cf. 47 (COL CAES ANTIOCH); SNG von Aulock (COL CAES ANTIOCH) - cf. 4938 et 8565-8566 (même coins d'avers).

Rare; beau portrait; belle patine lisse vert clair; superbe.

CARACALLA, 198-217.
Rome, 213.
Sesterce, AE, 25,74 g, ↙.

211

Voir agrandissement couleur p. 113

Av. M AVREL ANTONINVS PIVS AVG BRIT Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PM TR P XVI COS IIII P P La Liberté debout à gauche, tenant dans la main droite un bonnet et dans la main gauche une vindicta, entre les lettres S-C; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 229; BMC RE V, 476,246; RIC IV/1, 294,498a; Hill 1360.

Très beau portrait; excellente patine lisse vert foncé; d'une excellente conservation; superbe exemplaire.

CARACALLA, 198-217.
Rome ou Laodicée, 199-200 ou 200-201.
Denier, AR, 3,98 g, ↓.

212

Voir agrandissement couleur p. 146

Av. ANTONINVS A-VGVSTVS Son buste juvénile lauré et drapé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* SECVRIT-ORBIS La Sécurité assise à gauche, tenant dans la main droite un sceptre et soutenant sa tête de la main gauche; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 574; BMC RE V, 187,171a; RIC IV/1, 267,351a.

Très finement patiné; bien centré, d'une conservation exceptionnelle; superbe exemplaire.

CARACALLA, 198-217.
Abydos en Troade.
AE, 24,35 g, ↓.

213

Voir agrandissement couleur p. 145

Av. AY-KAI M AYPH-ANTΩNEINO-C Son buste lauré et drapé à droite; le tout dans un cercle linéaire. *Rv.* AB-Y-Δ-H/NΩN Artémis Anaïtis voilée et coiffée d'un polos, debout de face entre Septime Sévère et Caracalla; tous deux debout de face et la regardant; le tout dans un cercle linéaire.

Leu 50,337 (cet exemplaire).

Probablement unique; patine vert foncé; superbe.

CARACALLA, 198-217.
Tyr en Phénicie, 213-217.
Tétradrachme, AR, 15,06 g, ↓.

214

Av. AYT KAI AN-TΩNINOC CE Sa tête laurée à droite; au-dessous, un aigle à droite; dans le champ droit, massue; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΔHMAPX EΞ YΠAT.Δ.(COS IV) Buste lauré d'Hercule Melqart à droite, la peau du lion de Némée nouée autour du cou; le tout dans un cercle perlé.

BMC Syria - ; SNG Copenhagen - ; Bellinger 309, pl. XXI, 15.

Très finement patiné; superbe exemplaire.

Trois ans, dix mois, huit jours, toute l'étendue d'un règne qui prend l'éternité pour faire parler de lui. Effet de la jeunesse, dont il créa la fête, conséquence du Haut Mal qui l'affecta très tôt, contexte politique propice à l'inconscience, difficile de comprendre son goût morbide du sang et ses excès de stupre.

Prodigue de nature, il sut charmer le peuple par des fêtes et largesses qui, après juste un an, réduisirent à néant le trésor de Tibère. Les subterfuges alors, auxquels il a recours, laissent traces dans le temps, comme sa façon d'adjuger dont nous parle Suétone, au cours d'une vente publique, à un quidam dormeur, dodelinant de la tête : neuf millions de sesterces pour treize gladiateurs dont le pauvre acquéreur ne sut jamais que faire.

Sa folie, ses violences firent oublier bien vite la tendresse des soldats de Germanie qui l'avaient vu petit, de la taille des bottines qui lui donnèrent son nom. Une conjuration utile mit un terme à sa vie : il avait vingt-neuf ans.

lot n° 168

DIVA AVGVSTA

193

234

227

183

205

221

210

211

CARACALLA, 198-217.
Aelia Capitolina en Judée, 215-217.
Tétradrachme, AR, 13,26 g, ↓.

215

Av. AYT.KAI AN-TΩNINOC CE Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΔHMAPX EΞ YΠATOC TO Δ Aigle debout de face sur un thyrse, la tête à gauche, tenant dans son bec une couronne; entre les pattes, petit vase; le tout dans un cercle perlé.

BMC Palestine -; BMC Syria -; Bellinger 348, pl. XXIV, 10 (même coin d'avers).

Superbe.

CARACALLA, 198-217.
Emesa en Syrie, 215-217.
pour Julia Domna, sa mère, † 217.
Tétradrachme, AR, 14,86 g, ↖.

216

Av. IOYΛIA.AYΓOYCTA Buste diadémé et drapé de Julia Domna à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΔHMAPX EΞ YΠATOC TO Δ Aigle debout de face, la tête à gauche; entre les pattes, buste d'Hélios; sous le bec, O; le tout dans un cercle perlé.

BMC Syria - cf. 291,5 (avers) et 291,7 (revers); Bellinger - cf. 178-183 (avers) et 195 (revers).

Unique combinaison de coins; très finement patiné; de haut-relief; d'une conservation exceptionnelle; superbe exemplaire.

Emesa était la ville natale de Julia Domna.

ELAGABALE, 16 mai 218 - 6 mars 222.
Antioche, 218-200.
Denier, AR, 3,47 g, ↓.

217

Voir agrandissement couleur p. 146

Av. ANTONINVS PIVS FEL AVG Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* FELICIT-AS/TEMP Vaisseau à voile, avec sept ou huit rameurs et un pilote, allant à droite; à la poupe, enseigne et acrostolium; à la proue, mât penché; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 27; BMC RE V, 573,277; RIC IV/II, 42,188d; M. Thirion, Les Monnaies d'Elagabale, Bruxelles/Amsterdam 1968, 348.

Rare; très finement patiné; superbe exemplaire.

ELAGABALE, 218-222.
Laodicée en Syrie.
AE, 8,96 g, ↑.

218

Av. IMP C M AVR ANTONIN[VS] Son buste radié, drapé et cuirassé à droite, vu de dos; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* LAODI-CEON deux lutteurs nus se faisant face, debout sur une ligne de terre; dans un champ gauche, massue; dans le champ droit, lance; en exergue, ΔE; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 364, BMC Syria 262,105, pl. XXXI, 4; SNG Copenhagen 373.

Rare; patine brun vert foncé; très beau.

ALEXANDRE SEVERE, 222-235.
Rome, 230.
Sesterce, AE, 22,09 g, ↗.

219

Av. IMP SEV ALE-XANDER AVG Son buste lauré et drapé à droite. *Rv.* VIRTVS-AVGVSTI Alexandre Sévère en habit militaire debout à gauche, tenant dans la main droite un globe, dans la main gauche une haste renversée et posant le pied droit sur un casque, entre les lettres S-C.

Cohen 592; BMC RE VI, 178,650; RIC IV/2, 119,627.

Beau portrait; très belle patine vert émaillé; très beau à superbe.

MAXIMIN Ier, 22 mars 235 - 24 juin 238.
Rome, 235.
Denier, AR, 2,71 g, ↗.

220

Av. IMP MAXIMINVS PIVS AVG Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite dans un cercle perlé. *Rv.* P M TR-P P P. Maximin en habit militaire debout à gauche entre deux enseignes militaires, touchant de la main droite l'une des enseignes et tenant dans la main gauche une haste; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 46; BMC RE VI, 223,11; RIC IV/2, 138,1.

Beau portrait; très finement patiné; superbe.

MAXIMIN Ier, 22 mars 235 - 24 juin 238.
pour Maxime son fils, César 235-238.
Rome, 236-237.
Sesterce, AE, 25,47 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 113

221

Av. MAXIMVS CAES GERM Buste drapé de Maxime à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PRINCIPI IVVENTVTVS (sic) Maxime en habit militaire debout à gauche, tenant dans la main droite un bâton et dans la main gauche une haste transversale; derrière lui, deux enseignes militaires; dans le champ gauche, entre le bâton et la haste, la lettre S; dans le champ droit, la lettre C; le tout dans un cercle perlé.

Cohen - cf. 14; BMC RE VI - cf. 240,213; RIC - cf. 156,13 (pour toutes ces références, IVVENTVTIS au revers); Kent-Hirmer pl. 122,437 = Sutherland p. 235,429-430.

Très beau portrait; très belle patine vert clair; flan large; superbe.

PUPIEN, avril-juin 238.
Rome, 238.
Antoninien, AR, 5,11 g, ↗.

222

Av. IMP CAES PVPIEN MAXIMVS AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CARITAS MVTVA AVGG Deux mains qui se serrent; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 3; BMC RE VI, 258,88; RIC IV/1, 174,10b.

Finement patiné; très beau.

PUPIEN, avril-juin 238.
Rome.
Sesterce, AE, 22,10 g, ↑.

223

Av. IMP CAES M CLOD PVPIENVS AVG Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* PAX-PVBLICA/SC La Paix assise à gauche, tenant dans la main droite tendue une branche d'olivier et dans la main gauche un sceptre transversal.

Cohen 23; BMC RE VI, 255,48; RIC IV/2, 175,22.

Beau portrait; patine brun vert foncé; bel exemplaire.

GORDIEN III, 238-244.
Rome, 238-239.
Antoninien, AR, 4,85 g, ↑.

224

Av. IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PROVIDENTIA AVG La Providence debout à gauche, tenant dans la main droite tendue un globe et dans la main gauche un sceptre transversal; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 302; RIC IV/3, 16,4.

Beau portrait; très finement patiné; superbe.

GORDIEN III, 238-244.
Rome, 240.
Sesterce, AE, 19,77 g, ↗.

225

Av. IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG. Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IOVIS-STATOR Jupiter debout de face, la tête à droite, tenant dans la main droite un long sceptre vertical et dans la main gauche un foudre, entre les lettres S-C.

Cohen 116; RIC IV/3, 48,299a.

Patine vert clair; très bel exemplaire.

GORDIEN III, 238-244.
Gadara en Syrie.
AE, 14,88 g, ↖.

226

Voir agrandissement couleur p. 145

Av. AYTOKP MAP.AN-TN.ΓOPΔIANOC-C. Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* ΠOMΠ/ΓAΔAPE/ΓΓ (an 303 de l'ère pompéienne, soit 239-240) Galère, avec sept ou huit rameurs et un pilote, allant à gauche; à la poupe, enseigne; le tout dans un cercle perlé.

BMC Syria -; SNG ANS 1334; A. Spijkerman, The Coins of the Decapolis and the Provincia Arabia, Studi Biblici Francesci Collectio Major, tome 25, Jérusalem, 1979, 93 var; Lindgren 2214.

Rare; belle patine verte; très beau.

PHILIPPE Ier, 244-249.
Rome, 244.
Dupondius, AE, 7,09 g, ↑.

227

Voir agrandissement couleur p. 113

Av. IMP M IVL PHILIPPVS AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* SAECVLVM NOVVM/SC. Temple à six colonnes avec un fronton dont le faîte et les angles sont décorés de motifs végétaux; à l'intérieur, statue de Rome assise de face.

Cohen 204; RIC IV/3, 89,163c.

Beau portrait; excellente patine émaillée vert foncé; superbe exemplaire.

PHILIPPE Ier, 244-249.
Antioche.
Tétradrachme, AE, 11,31 g, ↓.

228

Av. AVTOKKMIOYΠΦIΛIΠΠOY CEB Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΔHMAPX-EΞOVCIAC/MONVRB Aigle debout de face, la tête à gauche, tenant dans son bec une couronne de laurier, entre les lettres S-C; le tout dans un cercle perlé.

BMC Syria, 212,507, pl. XXV, 3; SNG Copenhagen 262; Bellinger, Two Roman Hoards from Dura Europos, ANS NNM 49, 1931, 36,219-230.

Patine brun foncé; très beau.

PHILIPPE Ier, 244-249.
pour Otacilie Sévère, son épouse.
Rome, 248.
As, AE, 10,83 g, ↑.

229

Av. MARCIA OTACIL SEVERA AVG Buste diadémé et drapé d'Otacilie à droite. *Rv.* SAECVLARES AVGG Cippe entre les lettres S-C; le tout dans un cercle cordé.

Cohen 69; RIC IV/3, 93,202a.

Belle patine vert foncé; flan large; superbe.

TRAJAN DECE, 249-251.
Rome, 249-251.
Antoninien, AR, 4,00 g, ↗.

230

Av. IMP C M Q TRAIANVS DECIVS AVG Son buste radié et cuirassé à droite. *Rv.* PA-NNONI-AE Les deux Pannonies voilées debout de face, regardant dans des directions opposées et tenant chacune une enseigne militaire; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 86; RIC IV/3, 122.21b.

Finement patiné; superbe.

TRAJAN DECE, 249-251.
en mémoire de Titus, 79-81.
Milan, 250-251.
Antoninien, AR, 3,42 g, ↙.

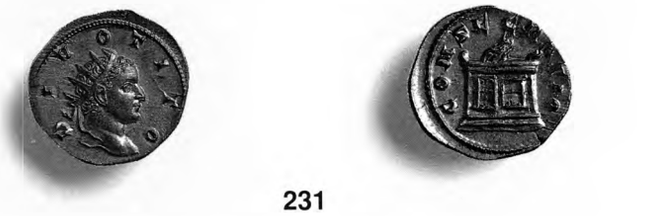

231

Av. DIVO TITO Buste radié de Titus à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CONSECCRATIO Autel rectangulaire allumé; le tout dans un cercle perlé..

Cohen 405 (Titus); RIC IV/3, 130.82b.

superbe exemplaire.

TRAJAN DECE, 249-251.
pour Etruscille, son épouse.
Alexandrie d'Egypte, 250-251.
Tétradrachme, AR, 12,68 g, ↑.

232

Av. ΕΡΚΟΥΠΑΙΤΡΟΥΕΚΙΛΛΑ CE Buste diadémé d'Etruscille à droite; le tout dans un cercle linéaire. *Rv.* Tyché debout à gauche, tenant dans la main droite un gouvernail et dans la main gauche une corne d'abondance; dans le champ gauche, LB; le tout dans un cercle linéaire.

BMC Alexandria 272, 2094. Dattari - cf. 5100 var (même coin d'avers) et 5103 var (date LA).

Finement patiné; très bel exemplaire.

URANIUS ANTONIN, 253-254.
Emesa en Syrie.
Tétradrachme, AR, 12,33 g, ↓.

233

Av. AY.TO.K.COYΛΠ.ANTWNINOC. CE Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΔHMAPX.-EΞOYCIAC/EMICA Aigle debout de face, la tête à gauche, tenant dans son bec une couronne; entre les pattes, S C; le tout dans un cercle perlé.

BMC Syria - cf. 240,22 (S-C): R. Delbrueck, Uranius of Emesa, NC, 1948, 13,5-9; H.R. Baldus, Uranius Antoninus, Münzprägung und Geschichte, Bonn, 1971, 8.

Très rare; finement patiné; très bel exemplaire.

POSTUME, 259-268.
Cologne, 260.
Sesterce, AE, 18,93 g, ↓.

234

Voir agrandissement couleur p. 113

Av. IMP C POSTVMVS PF AVG Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* P M TR P COS II PP Postume casqué, en habit militaire debout à gauche, tenant dans la main droite tendue un globe et dans la main gauche une haste; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 249; RIC V/2,346,107; G. Elmer, Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand, Réimpression Liège, 1974, 207; P. Bastien, Le Monnayage de bronze de Postume, Numismatique romaine, essais, recherches et documents III, Wetteren, 1967, p. 134,66 (cet exemplaire).

Rare; belle patine brun vert; flan très large; superbe exemplaire.

Exemplaire provenant des collections Virgil M. Brand, part 3, Sotheby Parke Bernet A.G. Zürich, Zurich 1983,437 et "eines bekannten deutschen Kunstsammlers" Hirsch XXXIV, Munich, 1914,1488.

AURELIEN, avril 270 - avril 275.
Rome, 273.
Antoninien, AR, 4,75 g, ↑

235

Av. IMP AVRELIANVS AVG Son buste radié et cuirassé à droite. *Rv.* ORIENS AVG/VIII Le soleil radié à demi nu debout à gauche, le bras droit tendu devant lui, tenant dans la main gauche un globe et montant sur le dos d'un captif assis à terre; à droite, un autre captif assis; tous deux ont les mains liées derrière le dos; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 154; RIC V/1, 272,62.

Très beau portrait; très belle patine brun vert; d'une excellente conservation; superbe exemplaire.

AURELIEN, avril 270 - avril 275.
Pour Séverine, son épouse.
Rome.
Denier, AR, 3,18 g, ↑.

236

Av. SEVERINA AVG Buste diadémé et drapé de Séverine à droitre. *Rv.*VENVS F-ELIX Vénus debout à gauche, tenant sur la main droite une statuette de Cupidon et dans la main gauche un sceptre; en exergue, Δ.

Cohen 14; RIC V/1, 316,6.

Joli portrait; belle patine vert foncé, très bel exemplaire.

TACITE, septembre 275 - avril 276.
Sicia.
Antoninien, AE, 4,20 g, ↑.

237

Av. IMP C M CL TACITVS AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* AEQVITAS AVG L'Equité debout à gauche, tenant de la main droite une balance et dans la main gauche une corne d'abondance; dans un champ droit, le tout dans un cercle perlé.

Cohen 9; RIC V/1, 344,180.

Finement patiné; superbe exemplaire.

PROBUS, mai 276-282.
Sicia, 277.
Antoninien, AE, 3,42 g, ↑.

238

Av. IMP C PROBVS P F AVG Son buste radié et cuirassé à gauche. *Rv.* ORIGINI AVG Louve debout à droite sur une ligne de terre, allaitant Romulus et Rémus; en exergue, XXI T.

Cohen -; RIC -.

D'une grande rareté; finement patiné; superbe exemplaire.

CARUS, automne 282-283
pour Carin, son fils, César, automne 282 - automne 283
Ticinum, 282.
Antoninien, 4,39 g, ↑.

239

Av. M AVR CARINVS NOB C Son buste radié, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* PRINC-IPI I-VVENTVT Carin debout à gauche, tenant dans la main droite une enseigne et dans la main gauche une lance.

Cohen 84; RIC V/2, - cf. 160, 170.

Finement patiné; superbe exemplaire.

DIOCLETIEN, 284-305.
Ticinum, 295.
Argenteus, AR, 2,81 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 146

240

Av. DIOCLETI-ANVS AVG Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VIRTVS-MILITVM Les quatre Tétrarques offrant un sacrifice sur un trépied, devant une ville dont la muraille possède six tours; le tout dans un cercle perlé.

Cohen - cf. 516 (VIRTVS MILIT); RIC VI, 282,18a; A. Jelòcnik: The Sisak Hoard of Argentei of the Early Tetrarchy, Ljubljana, 1961, 28.

Finement patiné; d'une excellente conservation; superbe exemplaire.

DIOCLETIEN, 284-305.
pour Galère Maximien, César 293-305.
Aquileia, vers 296.
Follis, AE, 10,74 g, ↑.

241

Av. MAXIMIANVS NOB CAES Tête laurée de Galère Maximien à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* GENIO POPV-LI ROMANI/AQΓ. Génie coiffé du modius debout à gauche, à demi nu, la chlamyde sur l'épaule gauche, tenant dans la main droite une patère et dans la main gauche une corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 56; RIC VI, 314,24b.

Fine patine grise; superbe exemplaire.

ALLECTUS, 293-296.
Camulodunum.
Quinaire, AE, 2,73 g, ↙.

242

Av. IMP C ALLECTVS P AVG Son buste radié et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* LAETITIA AVG/QC Vaisseau avec une voile et quatre rameurs; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 20; RIC V/2; 569,125, pl. XIX, 16.

Très belle patine lisse vert clair; très bel exemplaire.

MAXIMIEN HERCULE, 1er avril 286-310.
Rome, 286.
Aureus, AU, 5,65 g, ↓.

243

Av. IMP C M AVR VAL MAXIMIANVS P F AVG Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; derrière sa tête, deux globules; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IOVI CONSER-VAT AVGG Jupiter nu debout à gauche, la chlamyde sur l'épaule gauche, tenant dans la main droite un foudre et dans la main gauche un long sceptre vertical; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 348; RIC V/2, 276,492a.

Rare; beau portrait; flan large; d'une conservation exceptionnelle; superbe exemplaire.

MAXIMIEN HERCULE, 1er avril 286-310.
Antioche, 293.
Antoninien, AR, 5,01 g, ↓.

244

Av. IMP C M A MAXIMIANVS AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CONCORDIA M/ILITVM/XXI Maximien en habit militaire debout à droite, recevant un globe surmonté d'une Victoire de la main de Jupiter nu debout à gauche, le manteau sur l'épaule gauche; Maximien tient un sceptre court ou parazonium et Jupiter un sceptre long; entre les deux personnages, C; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 53; RIC V/2, 291,607.

Finement patiné; superbe exemplaire.

MAXIMIEN HERCULE, 1er avril 286 - 310.
Ticinum, 295.
Argenteus, AR, 3,02 g, ↑.

245

Av. MAXIMIA-NVS AVG Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VIRTVS-MILITVM Les quatre Tétrarques offrant un sacrifice sur un trépied, devant une ville dont la muraille possède six tours; au-dessus du trépied, globule; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 622; RIC VI, 282,18b; Jeločnik, op. cit., 36.

Finement patiné; superbe exemplaire.

MAXIMIEN HERCULE, 1er avril 286 - 310.
Siscia, 291-296.
AE, 5,70 g, ↑.

246

Av. MAΞIMIANOC CEB Son Buste lauré à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* I C - I C Isis debout à gauche, tenant dans la main droite un cistre et dans la main gauche un long sceptre vertical; le tout dans un cercle linéaire.

J. Vogt, Die alexandrinischen Münzen. Grundlegung einer alexandrinischen Kaisergeschichte, Stuttgart, 1924, p. 229; R.A. Haatvedt - E.E. Peterson, Coins from Karanis, The University of Michigan excavations 1924-1935, Ann Arbor, 1964, 1383, pl.VI,50.

Très rare; très belle patine verte; très bien centré; superbe exemplaire.

Ce bronze fait certainement partie de ces monnaies qui étaient distribuées le jour du Nouvel An et qui étaient très en vogue au IVème siècle. Leur origine est sûrement alexandrine, mais stylistiquement, il faut attribuer cet exemplaire à Siscia. Pour la datation, voir G.M. Staffieri, Appunti su una singolare coniazione alessandrina, QT IV, 1975, p. 274 et fig. 4.

CONSTANCE Ier CHLORE, 305-306.
Aquileia, vers 305-306.
Follis, AE, 8,53 g, ↓.

247

Av. IMP CONSTANTIVS P F AVG Son buste casqué, lauré et cuirassé à gauche, tenant une haste sur l'épaule droite, un bouclier sur l'épaule gauche. *Rv.* VIRTVS AV-GG ET CAESS NN/AQS. Constance en habit militaire galopant à droite, tenant dans la main droite une haste, dans la main gauche un bouclier et transperçant un ennemi à genoux qui a perdu son bouclier; sous les sabots arrière du cheval, un autre ennemi terrassé, percé d'une haste; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 305; RIC VI, 320,66a.

Belle patine brun vert; superbe.

Né et formé pour gouverner, la foi chrétienne l'inspire au pont de Milvius où Maxence, le vaincu, lui laissera l'Occident.
Andrinopole et Chrysopolis le verront vaincre Licinus qui régnait sur l'Orient.

Maître de tous les pouvoirs, il entreprend alors les transformations de fond que l'époque attendait : l'armée, l'administration, les mœurs, la religion et jusqu'à la monnaie connaîtront des réformes majeures.

Constantinople, nouvelle Rome, sera la ville symbole du bâtisseur.
Sa grandeur lui vient sans doute d'avoir jeté les bases d'un empire qui durera mille ans.

lot n° 258

CONSTANTINVS MAX AVG

CRISPVS ET CONSTANTINVS NOBB CAESS
SIRM

255

260

262

263

264

266

265

267

268

269

GALERE MAXIMIEN, 305-311.
Antioche, 311-312.
Follis, AE, 5,47 g, ↖.

248

Av. IMP C GAL VAL MAXIMINVS P F AVG Sa tête laurée à droite. *Rv.* GENIO- AVGVSTI/ANT Génie coiffé du modius debout à gauche, nu, la chlamyde sur le bras gauche, tenant dans la main droite tendue une petite Victoire et dans la main gauche une corne d'abondance; dans le champ gauche, étoile; dans le champ droit, H; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 44; RIC VI, 642,162b.

Finement patiné gris brun; superbe exemplaire.

GALERE MAXIMIEN, 305-311.
pour Valérie, son épouse.
Thessalonique, vers décembre 308 - mai 310.
Follis, AE, 5,95 g, ↑.

249

Av. GAL VALE-RIA AVG Buste diadémé et drapé de Valérie à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VENERI V-ICTRICI/.SM.TS. Vénus debout à gauche, tenant dans la main droite une pomme et relevant de la main gauche le drapé de son vêtement au niveau de l'épaule; dans le champ gauche, étoile; dans le champ droit, Γ.

Cohen - cf. 2 (SMTS manque); RIC VI, 514,33.

Belle patine marron vert; superbe exemplaire.

SEVERE II, 306-307.
Ticinum, vers décembre 306 - janvier 307.
Follis, AE, 10,18 g, ↘.

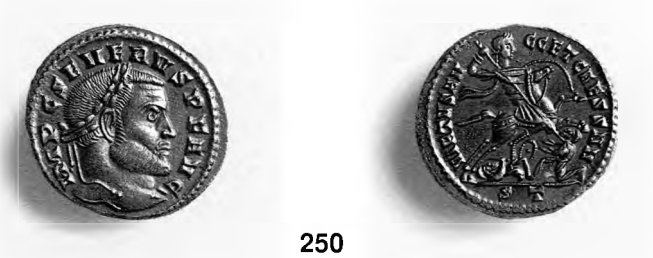

250

Av. IMP C SEVERVS P F AVG Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VIRTVS AV-GG ET CAESS NN/S T Sévère galopant à droite, tenant dans la main droite une haste, dans la main gauche un bouclier et transperçant un ennemi agenouillé qui a perdu son bouclier; sous les sabots arrière du cheval, un autre ennemi couché sur le dos; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 74; RIC VI, 293,81; Sternberg XV, 674 (cet exemplaire).

Belle patine marron vert; superbe exemplaire.

LICINIUS Ier, 308-324.
Arles, 319.
Follis, AE, 3,39 g, ↘.

251

Av. IMP LICI-NIVS AVG Son buste lauré et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IOVI CONSERVATORI AVG / T ARL Jupiter à gauche, tenant dans la main droite un foudre et dans la main gauche un sceptre, chevauchant un aigle à droite, les ailes déployées, la tête retournée; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 97 (aigle regardant devant lui); RIC VII 255,196.

Finement patiné gris vert; très beau à superbe.

LICINIUS Ier, 308-324.
Trèves, 309-313.
Argenteus, AR/Billon, 2,83 g, ↓.

252

Av. IMP LICI-NIVS AVG. Son buste lauré, drapé et cuirassé à gauche, tenant dans la main droite un foudre et dans la main gauche un sceptre; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IOVI CO-NSERVA-TORI AVG/PTR. Jupiter à gauche, tenant dans la main droite un foudre et dans la main gauche un sceptre, chevauchant un aigle à droite, la tête retournée, les serres sur un arc; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 99; RIC VI, 224,825.

Très finement patiné; superbe.

LICINIUS Ier, 308-324
pour Licinius II, son fils, César 317-324.
Ticinum, 319-320.
Follis, AE, 3,25 g, ↓.

253

Av. LICINIVS IVN NOB C. Son buste lauré et drapé à gauche, tenant dans la main droite un globe surmonté d'une Victoire et dans la main gauche une mappa; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VIRTVS-EXERCIT/PT. Etendard portant l'inscription VOT/XX dressé entre deux captifs assis, celui de gauche les mains liées derrière le dos, celui de droite dans une attitude de tristesse; dans le champ gauche, étoile à six rayons; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 64; RIC VII, 377,119.

Belle patine marron; Superbe exemplaire.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, César 306-307.
Trèves, 306-307.
Argenteus, AR, 3,29 g, ↖.

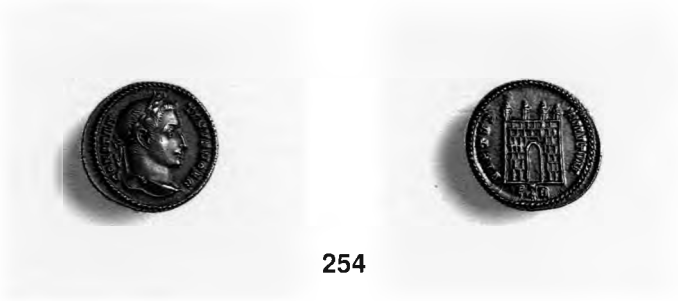

254

Av. CONSTAN-TINVS NOB C Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VIRTVS-MILITVM/PTR Porte de camp sans battants et surmontée de quatre tourelles; le tout dans un cercle perlé.

Cohen - cf. 706 var. (avec battants); RIC VI, 205,638.

Beau portrait; finement patiné; flan large; superbe exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection Walter Niggeler, MM-Leu, Bâle, 1967,1503.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
Siscia, 319.
Follis, AE, 2,99 g, ↓.

255

Voir agrandissement couleur p. 129

Av. CONSTANT-INVS AVG. Son buste cuirassé à gauche avec un casque à cimier, tenant dans la main droite une haste posée sur l'épaule droite, un bouclier cachant l'épaule gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VICT LAETAE PRINC PERP/.ASIS. Deux Victoires debout face à face, posant sur un autel marqué d'un I, un bouclier portant l'inscription VOT/PR.

Cohen 570; RIC VII, 435,84.

Belle patine marron vert foncé; superbe exemplaire.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
Siscia, 328-329.
Follis, AE, 3,16 g, ↗.

256

Av. CONSTAN-TINVS AVG Sa tête laurée à droite. *Rv.* PROVIDEN-TIAE AVGG/ΓSIS et deux croissants de lune. Porte de camp surmontée de deux tours; entre les tours, étoile.

Cohen 454; RIC VII 452.214.

Patine vert clair; superbe.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
Siscia, 334-335.
Follis, AE, 2,50 g, ↑.

257

Av. CONSTAN-TINOPOLIS. Buste de femme (Constantinople) casqué et lauré à gauche, portant le manteau impérial et tenant un sceptre sur l'épaule gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Victoire debout à gauche, tenant dans la main droite un sceptre transversal et s'appuyant de la main gauche sur un bouclier, son pied droit posé sur une proue de vaisseau; en exergue .BSIS.: le tout dans un cercle perlé.

Cohen 22; RIC VII, 456,241.

Belle patine brun vert; superbe exemplaire.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
pour Crispe et Constantin II, ses fils, Césars.
Sirmium, 320-324.
Miliarense, AR, 4,76 g, ↓.

258

Voir agrandissement couleur p. 127

Av. CONSTANTINVS MAX AVG Tête nue de Constantin Ier à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CRISPVS ET CONSTANTINVS CC/SIRM Têtes nues des Césars Crispe et Constantin II se faisant face; entre les deux visages, globule; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 3; RIC VII, 469,14; Tkalec & Rauch 1985,387 (cet exemplaire).

D'une très grande rareté; très beaux portraits; finement patiné; très bien centré; d'une conservation exceptionnelle; superbe exemplaire.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
pour Crispe, son fils, César 317-326.
Alexandrie, 317-320.
Follis, AE, 3,45 g, ↖.

259

Av. D N FL IVL CRISPVS NOB CAES. Buste de Crispe lauré, drapé et cuirassé à gauche, tenant dans la main droite la mappa et dans la main gauche un globe et un sceptre. *Rv.* IOVI CONSER-VATORI CAESS/SMAL. Jupiter nu debout à gauche, la chlamyde sur l'épaule gauche, tenant dans la main droite un globe et dans la main gauche un sceptre; dans le champ gauche, croissant; dans le champ droit, A; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 79; RIC VII, 707,24.

Belle patine brunâtre; superbe exemplaire.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
pour Crispe, son fils, César 317-326.
Aquileia, 322.
Follis, AE, 2,87 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 129

260

Av. CRISPVS-NOB CAES. Buste de Crispe lauré et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CAESARVM NOSTRORVM/AQS. L'inscription VOT/-/X entre deux palmes, dans une couronne de laurier; le tout dans un cercle perlé.

Cohen - cf. 48 (buste drapé et cuirassé à l'avers); RIC VII, 405,109 (pour les deux références, pas de point entre VOT et X au revers).

Belle patine marron vert foncé; superbe exemplaire.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
pour Hanniballien, son neveu, roi de Cappadoce et d'Arménie, 335-337.
Constantinople, 336-337.
Follis, AE, 1,52 g, ↓.

261

Av. FL HANIBALLIANNO REGI. Buste nu, drapé et cuirassé d'Hanniballien à droite. *Rv.* SE-CVRITAS PVBLICA/CONS. L'Euphrate à demi nu couché à droite, tenant dans la main droite un sceptre et répandant de la main gauche les eaux de son urne; au second plan, roseaux; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 2; RIC VII, 589,147; Kent-Hirmer p. 164,654.

Rare; belle patine brun vert; superbe.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
pour Constantin II le Jeune, son fils, César 317-337.
Antioche, 335.
Follis, AE, 3,29 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 129

262

Av. CONSTANTINVS IVN NOB C. Son buste lauré et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* GLOR-IA EXERC-ITVS/SMANA. Deux soldats casqués debout de face se regardant, tenant une haste et s'appuyant sur un bouclier posé à terre; entre eux, deux enseignes militaires; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 122; RIC VII,693,87.

Belle patine gris brun; superbe exemplaire.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
pour Constance II, César 324-337.
Siscia, 334-335.
Follis, AE, 3,07 g, ↑.

263

Voir agrandissement couleur p. 129

Av. FL IVL CONSTANTIVS NOB C. Buste lauré de Constance II et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* GLOR-IA EXERC-ITVS/.ΓSIS. Deux soldats casqués debout de face et se regardant, tenant une haste et s'appuyant sur un bouclier posé à terre; entre eux, deux enseignes militaires; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 104; RIC VII, 456,237.

Belle patine gris vert; superbe exemplaire.

CONSTANTIN II, 337-340.
au nom de Constantin Ier, son père, 307-337.
Antioche, ap. 337.
AE, 28 mm, 1,41 g , ↓.

264

Voir agrandissement couleur p. 129

Av. DV CONSTANTI-NVS PT AVGG Buste de Constantin Ier voilé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Constantin dans un quadrige au galop à droite, tendant la main droite à une autre main qui vient d'en haut, et tenant dans la main gauche les rênes; en exergue, SMANΔ; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 760; RIC VIII, 515,39.

Belle patine gris brun; superbe exemplaire.

CONSTANCE II, 337-361.
Antioche, 347-348.
AE, 15 mm, 1,97 g, ↓.

265

Voir agrandissement couleur p. 129

Av. D N CONSTAN-TIVS PF AVG. Sa tête diadémée à droite. *Rv.* VOT/XX/MVLT/XXX dans une couronne de laurier; en exergue, SMANE.

Cohen 335; RIC VIII, 521,113.

Belle patine brun clair; superbe exemplaire.

CONSTANCE II, 337-361.
Antioche, 350-355.
Follis, AE, 5,85 g, ↘.

Voir agrandissement couleur p. 129

266

Av. D N CONSTAN-TIVS P F AVG. Son buste diadémé, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* FEL TEMP RE-PARATIO/ANS Soldat en fureur casqué à gauche, tenant dans la main droite une haste, dans la main gauche un bouclier et transperçant un cavalier courbé et agrippé à la crinière de son cheval; le soldat pousse de la jambe droite le cheval agenouillé; à terre, le bouclier du cavalier; dans le champ gauche, Γ.

Cohen 48; RIC VIII, 523,135; Sternberg XVIII,674 (cet exemplaire).

Belle patine brun clair; superbe exemplaire.

CONSTANCE II, 337-361.
Arles, 355-360.
Miliarense, AR, 5,40 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 129

267

Av. D N CONSTAN-TIVS P F AVG. Son buste diadémé, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* CONSTANTIVS AVG/SCON. Quatre enseignes militaires; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 8; RIC VIII, 222,244.

Rare; finement patiné; superbe exemplaire.

CONSTANCE II, 337-361.
Nicomédie, 355-361.
Silique, AR, 3,30 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 129

268

Av. D N CONSTAN-TIVS P F AVG Son buste drapé et cuirassé à droite, avec un diadème perlé; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VOTIS/XXX/MVLTIS/XXXX dans une couronne; en exergue, SMN; le tout dans un cercle perlé .

Cohen 342; RIC VIII, 478,81.

Rare; finement patiné; superbe exemplaire.

CONSTANT Ier, 337-350.
Thessalonique, 340-350.
Miliarense, AR, 3,28 g, ↑.

269

Voir agrandissement couleur p. 129

Av. CONSTANS-PF AVG. Son buste diadémé, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VICTORIA-DD NN AVGG/TES. La Victoire marchant à gauche, tenant dans la main droite une couronne et dans la main gauche un trophée; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 156; RIC VIII, 410,98.

Rare; très finement patiné; superbe exemplaire.

CONSTANT Ier, 337-350.
Trèves, 347-348.
Solidus, AU, 4,45 g, ↓.

270

Av. CONSTANS-AVGVSTVS Son buste drapé et cuirassé à droite, avec un diadème perlé; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VICTORIAE D D N N AVGG/TR Deux Victoires debout face à face, tenant une couronne portant l'inscription VOT/X/MVLT/XX; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 171; RIC VIII, 148, 135.

Superbe.

CONSTANT Ier, 337-350.
Antioche, 348-350.
Follis, AE, 6,79 g, ↘.

271

Av. D N CONSTA-NS P F AVG. Son buste diadémé, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* FEL TEMP-REPARATIO/A.NΘ. Constant à gauche en habit militaire, debout sur un vaisseau à gauche, tenant dans la main droite un globe surmonté d'un phénix et dans la main gauche le labarum; à droite, la Victoire assise regardant l'Empereur et tenant le gouvernail du vaisseau; dans le champ droit, étoile; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 10; RIC VIII, 522,131.

Belle patine brun vert foncé; superbe.

MAGNENCE, 350-353.
Trèves, 350.
Silique, AR, 2,95 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 147

272

Av. IM CAE MAGN-ENTIVS AVG Son buste nu drapé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VIRTVS-EXERCITI/TR. La Valeur debout de face, la tête à droite, tenant dans la main droite une haste renversée et s'appuyant de la main gauche sur un bouclier posé à terre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 82; RIC VIII, 156,256; P. Bastien, Le Monnayage de Magnence (350-353), Wetteren, 1964, 9.

Finement patiné, d'une excellente conservation; superbe exemplaire.

MAGNENCE, 350-353.
Trèves, 351.
Double maiorina, AE, 9,71 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 147

273

Av. D N MAGNEN-TIVS P F AVG Son buste nu, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* SALVS DD NN AVG ET CAES/TRS Christogramme entre les lettre A-ω; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 30; RIC VII, 163,318; Bastien, op. cit., 86; Sutherland p. 276, 554-555.

Excellente patine lisse émaillée vert clair; d'une conservation exceptionnelle; superbe exemplaire.

MAGNENCE, 350-353.
pour Décence, son frère, César 351-353.
Lyon, 351.
Maiorina, Billon, 4,95 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 147

274

Av. D N DECENTIVS NOB CAES Buste nu et cuirassé de Décence à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VICTORIAE DD NN AVG ET CAE/RSLG Deux Victoires debout l'une en face de l'autre, tenant une couronne portant l'inscription VOT/V/MVLT/X; sous la couronne, S V; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 33; RIC VIII, 186,127; Bastien, op. cit., 183.

Belle patine gris brun; d'une excellente conservation; superbe exemplaire.

VETRANIO, 350.
Siscia, 350.
Maiorina, AE, 4,97 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 147

275

Av. D N VETRA-NIO P F AVG Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; dans le champ gauche, A; dans le champ droit, étoile; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* HOC SIG-NO VICTOR ERIS/.ΓSIS* L'Empereur en habit militaire debout de face, la tête diadémée à gauche, tenant dans la main droite un étendard dont la bannière représente un Christogramme, et dans la main gauche une haste; à droite, une Victoire le couronne de la main droite et tient une palme dans la main gauche; dans le champ gauche, A; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 4; RIC VIII, 369,292.

Très belle patine émaillée vert clair; superbe.

JULIEN II, 360-363.
Lyon, 360-363.
Double maiorina, AE, 6,99 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 147

276

Av. D N FL CL IVLI-ANVS P F AVG Son buste diadémé, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* SECVRITAS REIPVB/LVGD OFF P Taureau Apis debout à droite; au-dessus de sa tête, deux étoiles.

Cohen 38; RIC VIII, 195,236.

Belle patine gris vert; superbe.

JULIEN II, 361-363.
Rome, 361-363.
Follis, AE, 20 mm, 3,11 g , ↗.

Voir agrandissement couleur p. 147

277

Av. D N FL CL IVLI-[A]NVS PF AVG Son buste casqué, diadémé et cuirassé à gauche, portant un bouclier devant lui . *Rv.* VOT/X/MV.LT/XX dans une couronne de laurier; en exergue, VRB.ROM.

Cohen -; RIC VIII, 280,329.

Belle patine brun clair; d'une excellente conservation; superbe exemplaire.

JOVIEN, 363-364.
Rome.
Follis, AE, 3,28 g, ↑.

278

Av. D N IOVIA-NVS P F AVG Son buste diadémé et drapé à droite. *Rv.* VOT/V/MV.LT/X dans une couronne de laurier; en exergue, VRB.ROM.B.

Cohen 37; RIC VIII, 281,333.

Très belle patine vert clair; superbe.

VALENTINIEN Ier, 364-375.
Sirmium, 364.
AE 3, 2,88 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 147

279

Av. D N VALENTINI-ANVS P F AVG Son buste diadémé, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* RESTITV-TOR REIP/ASIRM Valentinien en habit militaire debout de face, la tête laurée à droite, tenant dans la main droite un étendard et dans la main gauche la Victoire sur un globe; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 21; RIC IX, 159,6a.

Excellente patine vert clair émaillé; d'une excellente conservation; superbe exemplaire.

VALENTINIEN Ier, 364-375.
Nicomedie, 367-375.
Silique, AR, 2,10 g, ↓.

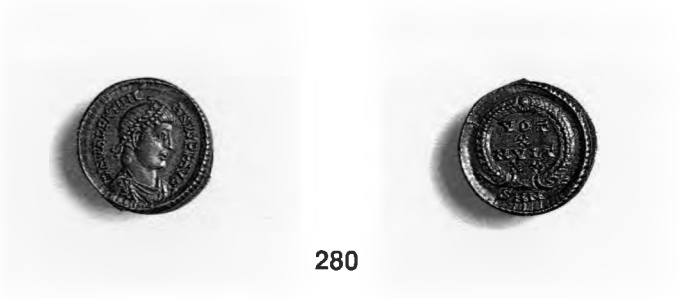

Voir agrandissement couleur p. 147

280

Av. D N VALENTINI-ANVS P F AVG Son buste diadémé, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VOT/X/MVLT/XX dans une couronne de laurier; en exergue, SMN; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 73; RIC IX, 255,22a.

Finement patiné; superbe.

VALENCE, 364-378.
Trèves, 367-375.
Miliarense, AR, 4,42 g, ↑.

281

Voir agrandissement couleur p. 147

Av. D N VALEN-S P F AVG. Son buste diadémé, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VICTORIA-AVGVSTORVM/SMTR. La Victoire debout à droite, écrivant VOT/V/MVLT/X sur un bouclier reposant sur un cippe, et posant le pied gauche sur un globe; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 60; RIC IX, 18,24c.

Rare; très beau à superbe.

GRATIEN, 367-383.
Antioche, 367-375.
Silique, AR, 2,16 g, ↑.

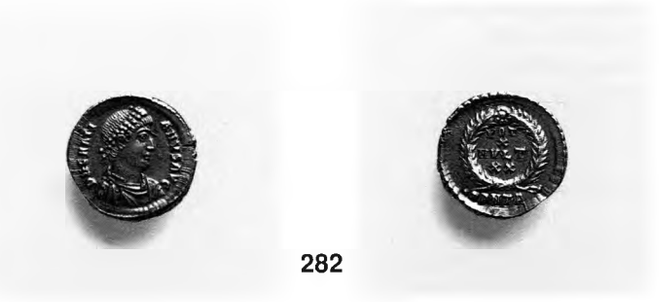

282

Av. D N GRATI-ANVS AVG Son buste drapé et cuirassé à droite, avec un diadème perlé. *Rv.* VOT/X/MVLT/XX dans une couronne de laurier; en exergue, .ANTA; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 70; RIC IX, 281,34f.

Très finement patiné; superbe.

VALENTINIEN II, 375-392.
Antioche, 383.
AE 2, 5,51 g, ↓.

283

Voir agrandissement couleur p. 147

Av. D N VALENTINIANVS P F AVG Son buste casqué, drapé et cuirassé à droite, tenant dans la main droite une haste et dans la main gauche un bouclier. *Rv.* GLORIA RO-MANORVM/ANTE Valentinien casqué, en habit militaire, marchant à gauche sur un vaisseau et se retournant, la main droite levée, la main gauche au côté; au gouvernail à droite, la Victoire; dans le champ gauche, couronne.

Cohen 22; RIC IX, 283,40b.

Belle patine brun foncé; superbe.

ARCADIUS, 383-408.
Antioche, 400-402.
Follis, AE, 2,50 g, ↘.

Voir agrandissement couleur p. 147

284

Av. D N ARCADI-VS P F AVG Son buste cuirassé de face, la tête casquée légèrement à droite, tenant sur l'épaule droite une lance et dans la main gauche un bouclier orné d'une croix. *Rv.* CONCORDI-A AVGG/ANTΓ Constantinople assise de face sur un trône, tenant dans la main droite une haste et dans la main gauche un globe surmonté d'une Victoire.

Ratto 64; H. Goodacre, A Handbook of the Coinage of the Byzantine Empire, Londres, 1971 -.

Belle patine brun clair; superbe.

FLAVIUS VICTOR, 387-388.
Aquileia, 387-388.
Silique, AR, 1,53 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 147

285

Av. D N FL VIC-TOR P F AVG Son buste drapé et cuirassé à droite, avec un diadème perlé; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VIRTVS RO-MANORVM/AQPS Rome assise de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite un globe et dans la main gauche une haste renversée; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 6; RIC IX, 105,54b.

Très rare; finement patiné; d'une conservation exceptionnelle; superbe exemplaire.

EUGENE, 392-394.
Milan, 393-394.
Silique, AR, 1,49 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 147

286

Av. D N EVGENI-VS P F AVG Son buste diadémé, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* VIRTVS RO-MANORVM/MDPS Rome assise à gauche sur une cuirasse, tenant dans la main droite un globe surmonté d'une Victoire et dans la main gauche une haste renversée.

Cohen 14; RIC IX, 83,32c.

Très rare; très beau portrait; finement patiné; d'une conservation exceptionnelle; superbe exemplaire.

lots n^{os} 202 et 204

164

209

226

210

213

208

161

163

170

174

175

180

182

188

200

203

217

212

240

274

272

275

273

276

277

279

280

281

283

285

284

286

BIBLIOGRAPHIE

ANS	American Numismatic Society.
ANS NNM	ANS Numismatic Notes and Monographs.
Babelon	E. Babelon, Description historique et chronologique des monnaies de la République Romaine, Paris-Londres, 1885-1886.
Bellinger	A.R. Bellinger, The Syrian tetradrachms of Caracalla and Macrinus, ANS NS 3, 1940.
BMC	British Museum Catalogue of Greek Coins, Londres, 1873-1914.
BMC RR	H. Grueber, Coins of Roman Republic in the British Museum, 1910.
BMC ER	H. Mattingly et A.G. Carson, Coins of the Roman Empire in the British Museum, 1923 ss.
Cohen	H. Cohen, Description historique des Monnaies frappées sous l'Empire Romain communément appelées Médailles Impériales, 2e édition, Paris-Londres, 1880.
Crawford	M.H. Crawford, Roman Republic Coinage, Cambridge, 1974.
Dattari	G. Dattari, Monete imperiale greche. Num. Augg. Alexandrini. Catalogo della collezione G. Dattari compilato dal proprietario, Le Caire, 1901.
Giard	J.-B. Giard, Bibliothèque Nationale. Catalogue des Monnaies de l'Empire Romain, Paris, 1988, ss.
Haeberlin	Collection E.J. Haeberlin, vente A.E. Cahn-A. Hess Nachf., Francfort, 17 Juillet 1933.
Hill	P.V. Hill, The Coinage of Septimius Severus and his Family of the Mint of Rome, 2ème édition, Londres, 1977.
Kent-Hirmer	J.P.C. Kent et M. Hirmer, Roman Coins, Londres, 1978.
Glendining & Co	Glendining & Co Ltd, Londres.
Leu	Bank Leu AG, Zurich.
Mionnet	T.E. MionnetDescriptionmédailles antiques, grecques et romaines, réimpression, Graz, 1972-1973.
MM	Monnaies et Médailles S.A., Bâle.
NC	Numismatic Chronicle, publication de la Royal Numismatic Society, Londres.
Rec. Gén.	W.H. Waddington, E. Babelon et Th. Reinach, Recueil Général des Monnaies d'Asie Mineure, Paris, 1908-1925.
RIC	H. Mattingly et E. Sydenham, The Roman Imperial Coinage, Londres, 1927-1981.
RN	Revue Numismatique. Publication de la Société Française de Numismatique.
Sear	David R.Sear, Greek Imperial Coins and their values. The local coinage of the Roman Empire, Londres, 1982.
SM	Schweizer Münzblätter / Gazette nmismatique suisse. Publication de la Société Suisse de Numismatique.
SNG	Sylloge Nummorum Graecorum.
SNG ANS	The Collection of American Numismatic Society, New York, 1969 ss.
SNG Copenhagen	The Royal Collections of coins and medals, Danish National Museum, Copenhagen, 1942-1979.
SNG Levante	Switzerland I. E.Levante, Cilicia, Berne, 1986.

SNG von Aulock	Deutschland. Sammlung H. von Aulock, Berlin, 1957-1968.
Sternberg	Frank Sternberg, Zurich.
Sutherland	C.H.V. Sutherland, Monnaies romaines, Fribourd, 1974.
Sydenham	A.E. Sydenham, The Coinage of the Roman Republic, Londres, 1952.
Inv. Waddington	W.H. Waddington, Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure, Paris, 1925.
Wruck	W. Wruck, Die syrische Provinzialprägung von Augustus bis Trajan, Stuttgart 1931.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La participation aux enchères implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions de ventes :

Article 1 : Définitions
Les ventes organisées par Tradart Genève SA (ci-après « Tradart ») sont des ventes volontaires aux enchères publiques, menées sous la conduite et le contrôle d'un huissier judiciaire et d'un commissaire-priseur autorisés. Sous réserve des présentes conditions générales et des conditions particulières relatives au vendeur, les dispositions prévues aux art. 229 à 236 du Code suisse des Obligations s'appliquent à titre supplétif.
Par « vendeur », l'on entend, dans les présentes conditions générales, non pas Tradart, mais le propriétaire des lots mis en ventes.

Article 2 : Admission aux enchères
Les ventes sont ouvertes à tous.
Toute personne inconnue est toutefois invitée à se faire connaître au plus tard avant que la vente n'ait commencé.
Tradart se réserve également le droit de refuser l'accès à toute personne paraissant d'une solvabilité manifestement douteuse ou susceptible de troubler le bon déroulement de la vente.

Article 3 : Authenticité
Le présent catalogue a été confectionné avec soin afin que les indications portées soient correctes et dignes de foi.
Toute indication figurant dans le catalogue, les annonces, brochures ou tout autre écrit à propos d'un objet, notamment concernant son origine, sa datation, sa description, ses références, ses appréciations de qualité ou son estimation, ne reflète que l'opinion de Tradart, qu'elle donne dans le cadre de son mandat en toute science et conscience.
La responsabilité de Tradart ne saurait dès lors en aucun cas être engagée de ce chef, à l'exception de l'authenticité, qui est garantie sans restriction.

Article 4 : Défauts
Tous les lots sont vendus dans l'état où ils se trouvent avec leurs défauts, imperfections, et erreurs éventuelles de description. Tradart ne saurait être rendue responsable des différences pouvant survenir entre l'objet et les mentions qui le concernent dans le catalogue, ni des défauts que cet objet peut comporter. Les acheteurs doivent s'assurer eux-mêmes avant la vente de l'état matériel de chaque lot, notamment en ce qui concerne d'éventuels défauts ou réparations.
Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée.

Article 5 : Exposition
Tout visiteur est responsable à concurrence du prix de l'estimation la plus élevée du dommage qu'il cause aux objets ou lots exposés.

Article 6 : Mise à prix
Les prix indiqués en annexe au catalogue constituent des estimations qui doivent servir de guide aux enchérisseurs. Il se peut que les prix obtenus soient beaucoup plus élevés ou plus bas que ces estimations.
Le commissaire-priseur débutera les enchères à un prix égal à 50 % de l'estimation la plus élevée. Il se réserve toutefois le droit de modifier la mise à prix à sa discrétion, notamment s'il est en possession d'ordres écrits pour un montant supérieur.

Article 7 : Modifications, retraits ou remises en vente des lots
Tradart ou, pour elle, le commissaire-priseur, possède l'absolue discrétion, sans justifier d'aucun motif, d'avancer les enchères, de modifier l'ordre du catalogue, de diviser, de combiner ou de retirer un ou plusieurs lots de la vente.
Dans le cas où un prix de réserve a été fixé, le commissaire-priseur ou l'huissier judiciaire se réservent le droit d'enchérir pour le compte du vendeur. Si le prix de réserve fixé par le vendeur n'est pas atteint, il sera passé à la criée du lot suivant, par un simple coup de marteau. L'objet non adjugé pourra être remis aux enchères en fin de catalogue ou lors d'une vente ultérieure, à la seule discrétion du commissaire-priseur.

Article 8 : Enchères
Les personnes ayant l'intention d'acheter sont priées de se présenter avant la vente, de remplir le formulaire d'inscription et d'enchérir au moyen d'un numéro qui leur sera attribué. Les acheteurs doivent donner leurs nom et adresse.
Les acheteurs peuvent enchérir par surenchères (enchères directes) ou ordres d'achat (en exécution d'un mandat confié à Tradart).
Les surenchères doivent avoir lieu à haute voix ou par signe traduisant sans équivoque la volonté de surenchérir.
L'huissier judiciaire ou le commissaire-priseur se réservent le droit de refuser les offres émanant d'acheteurs inconnus ou faites de mauvaise foi. Le montant habituel des surenchères est fixé entre 5 et 10 %. L'huissier judiciaire pourra préciser ou modifier ce taux en l'annonçant préalablement.
Les enchères directes (pendant la vente) par téléphone sont admises pour les acheteurs connus de l'huissier judiciaire ou de Tradart, ou pour ceux qui se sont valablement inscrits et fait connaître par écrit avant la vente.

Article 9 : Ordres d'achat
Tout ordre d'achat donné à l'exposition ou par téléphone devra être confirmé par écrit (ordre signé, lettre, télégramme ou télex) pour pouvoir être représenté par Tradart.
Aucun ordre d'achat illimité ne sera accepté. Le commissaire-priseur se réserve le droit de rejeter tout ordre qu'il considérerait de mauvaise foi. Les ordres d'achat seront exécutés par Tradart, sans frais supplémentaires. Si des ordres d'achat devaient être identiques, la préférence sera accordée à celui qui aura été envoyé le premier, le cachet de la poste (ou le libellé du télex ou du fax) faisant foi, comme seul Tradart le déterminera. Au cas où deux ordres d'achat identiques seraient donnés à la fois par un enchérisseur présent et par un donneur d'ordres d'achat, c'est l'enchérisseur présent qui l'emportera.

Article 10 : Dépôts
Tout donneur d'ordre d'achat inconnu avant une vente est tenu de garantir ses ordres par des références bancaires valables ou par un dépôt auprès de Tradart, égal à 25 % du montant des ordres donnés, avant que ceux-ci ne soient acceptés.
Les dépôts seront utilisés pour les ordres exécutés et tout montant non utilisé sera remboursé dans les plus brefs délais.

Article 11 : Adjudication
L'adjudication est accordée à celui qui fait l'offre la plus élevée. Tout litige quant à la personne considérée comme l'acheteur d'un lot relève de la discrétion absolue du commissaire-priseur qui peut annuler l'adjudication et remettre immédiatement le lot à la vente.
Tout acheteur est responsable de l'achat effectué en son nom. Il ne peut pas prétendre avoir agi pour le compte d'un tiers.

Article 12 : Prix d'adjudication
La vente a lieu strictement au comptant, en francs suisses. Toutefois, pour permettre un déroulement rapide de la vente, il sera établi un bordereau pour chaque acheteur. Les bordereaux sont payables à la fin de chaque vacation.
L'acheteur paie une surtaxe de 22 % en sus du prix d'adjudication de chaque lot. Cette surtaxe est réduite à 15 % pour les grossistes suisses, enregistrés comme tels, sur présentation de leur carte de grossiste.
Les acheteurs domiciliés à l'étranger ayant renvoyé une déclaration d'exportation pour les objets achetés, timbrée par la douane suisse, recevront une ristourne de 7 % de la valeur d'achat. Cette déclaration, que les acheteurs obtiendront lors de la vente, doit être munie de sceaux de la douane suisse à la sortie de la marchandise du pays.
Les déclarations non timbrées ne donnent aucun droit à la ristourne.

Article 13 : Paiement du prix
La totalité du prix d'achat, surtaxe comprise, doit être payée au comptant après la vente sur simple réquisition ou, avec l'accord préalable exprès de Tradart, dans les 30 jours. Pour tout retard, un intérêt de 1 % par mois sera perçu.

Article 14 : Livraison de la marchandise
Les profits et les risques passent à l'acheteur dès l'adjudication. Le transfert de possession de la marchandise à l'acheteur ne sera toutefois effectué qu'au moment où le prix d'achat sera intégralement payé, sauf accord contraire exprès.
Pour éviter des erreurs de livraison et des complications dans le règlement des achats, aucun lot ne peut être enlevé pendant la durée de la vente.
Les objets vendus et payés pourront être enlevés par les acheteurs le jour même, après la vente, ou le lendemain, selon des modalités qui seront précisées le jour de la vente.
Dans tous les cas, les lots seront enlevés aux frais et risques de l'acquéreur, au plus tard dans les 10 jours du paiement intégral du prix. Au-delà de ce délai, des frais de stockage seront facturés à l'acheteur.
Sur demande, un transitaire pourra effectuer l'expédition et l'assurance des objets aux frais de l'acheteur. Des instructions précises devront être données dans ce sens lors de la vente. Ces expéditions ne pourront toutefois être effectuées qu'après paiement intégral du prix et de la surtaxe.

Article 15 : Inexécution par l'acheteur de ses obligations
En cas de retard de paiement, l'acquéreur sera en demeure et Tradart pourra agir en exécution et réclamer des dommages-intérêts. Dans la même hypothèse, ainsi que dans celle où l'acquéreur ne retirerait pas un lot conformément aux conditions de vente, Tradart pourra également renoncer à l'exécution et réclamer des dommages-intérêts ou se départir du contrat. L'acquéreur accepte qu'en cas de demeure, le lot soit remis en vente aux enchères publiques ou privées au gré de Tradart, sans préjudice de tous autres droits, et toute différence de prix sera recouvrée contre l'acquéreur défaillant.
Dans tous les cas, tout acompte sera acquis de plein droit, à titre de dédit.

Article 16 : Droit de gage
Jusqu'au paiement intégral du prix et de la surtaxe, l'acquéreur confère à Tradart un droit de gage sur la totalité des lots en possession de Tradart, garantissant le paiement de tout montant dû en capital, intérêts, commissions et frais éventuels.
Tradart est autorisée, mais n'est pas obligée de le faire, à réaliser les gages sans autres formalités et sans préavis si l'acquéreur est en demeure. Tradart pourra réaliser les gages de gré à gré et n'est pas tenue d'observer les formalités prévues par la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. Tradart est également libre d'ouvrir ou de continuer une poursuite ordinaire sans pour autant renoncer à son droit de gage.

Article 17 : Responsabilité
N'agissant qu'en qualité de mandataire, Tradart, soit pour elle le commissaire-priseur, n'assume aucune responsabilité en cas de manquements des acheteurs ou des vendeurs.
Tradart se réserve le droit de faire valoir tant contre l'acheteur que le vendeur le dommage qu'elle pourrait personnellement ressentir du fait d'un de ces manquements.
Acheteurs et vendeurs acceptent de ne poursuivre Tradart d'aucun grief lié à la vente, mais de se reconnaître mutuellement comme seules parties à un éventuel litige relatif à ce grief, à l'exclusion de Tradart.

Article 18 : Peines de police
Celui qui intentionnellement entrave ou fausse librement les enchères sera passible de peines de police.

Article 19 : Interprétation et exécution des conditions de vente
En cas de contradiction entre les diverses traductions des conditions de vente, seul le texte français fera foi.
Les présentes conditions de vente sont soumises au droit suisse. A défaut d'accord contraire exprès, tout litige portant sur l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions de vente sera soumis aux juridictions ordinaires du canton de Genève, sous réserve de recours au Tribunal fédéral suisse.

ALLGEMEINE GESCHÄFTS-BEDINGUNGEN

Die Teilnahme an den Auktionen impliziert die bedingungslose Anerkennung der vorliegenden Geschäftsbedingungen:

Artikel 1: Definitionen
Die durch Tradart SA (nachfolgend «Tradart» genannt) veranstalteten Verkäufe sind freiwillige öffentliche Auktionsverkäufe unter der Leitung und der Aufsicht eines amtlichen Gerichtsvollziehers und eines zugelassenen Auktionators.
Unter Vorbehalt der vorliegenden allgemeinen Geschäftsbedingungen und der Sonderbedingungen des Verkäufers sind ergänzend die in den Artikeln 229 bis 236 des schweizerischen Obligationsgesetzbuches enthaltenen Verfügungen anwendbar.
Unter «Verkäufer» wird in den hissigen allgemeinen Geschäftsbedingungen nicht Tradart, sondern der Besitzer der zum Verkauf angebotenen Lose verstanden.

Artikel 2: Zulassung zu den Auktionen
Die Verkäufe stehen allen offen.
Jede unbekannte Person wird jedoch dazu aufgefordert, sich spätestens vor Beginn der Auktion bekannt zu machen.
Tradart behält sich ebenfalls das Recht vor, jeder Person den Zutritt zu verweigern, deren Zahlungsfähigkeit offensichtlich zweifelhaft ist oder die möglicherweise den ordentlichen Ablauf der Auktion stört.

Artikel 3: Echtheit
Der vorliegende Katalog wurde sorgfältig zusammengestellt, um sicherzustellen, daß die Angaben zutreffend und glaubwürdig sind.
Jede in dem Katalog, in den Anzeigen, in den Broschüren oder in jedem anderen Schriftstück enthaltene Angabe, die ein Objekt zum Gegenstand hat und insbesondere sein Ursprung, seine Datierung, seine Beschreibung, seine Referenzen, seine Qualitätsbeurteilungen oder seine Schätzung, gibt lediglich die Meinung von Tradart wieder, die sie im Rahmen ihres Auftrags mit gutem Wissen und Gewissen äußert.
Tradart übernimmt infolgedessen diesbezüglich keine Verantwortung, außer hinsichtlich der Echtheit, welche einschränkungslos garantiert wird.

Artikel 4: Mängel
Alle Lose werden in dem Zustand versteigert, in dem sie sich befinden, d.h. mit ihren Mängeln, Unvollkommenheiten und eventuellen Beschreibungsfehlern. Tradart kann weder für Differenzen haftbar gemacht werden, die sich zwischen dem Objekt und den Angaben in dem Katalog, die es betreffen, ergeben, noch für Fehler, die das betreffende Objekt möglicherweise aufweist. Die Käufer müssen sich selbst vor der Versteigerung von dem Zustand des Materials jedes Loses vergewissern, insbesondere, was eventuelle Mängel oder Reparaturen anbetrifft.
Keine Reklamation wird nach dem Zuschlag angenommen.

Artikel 5: Ausstellung
Jeder Besucher ist in Höhe des höchsten Schätzwertes für den Schaden haftbar, den er ggf. an den Objekten oder an den ausgestellten Losen verursacht.

Artikel 6: Preisfestsetzung
Die in Beilage des Katalogs angegebenen Preise stellen Schätzungen dar, die den Teilnehmern an der Auktion als Richtlinien dienen sollen. Es ist möglich, daß letztendlich die erzielten Preise wesentlich über oder unter diesen Schätzungen liegen.
Der Auktionator beginnt die Auktion mit einem Preis in Höhe von 50 % der höchsten Schätzung. Er behält sich jedoch das Recht vor, die Preisfestsetzung nach eigenem Ermessen zu modifizieren, insbesondere wenn er im Besitz schriftlicher Gebote ist, die höher liegen.

Artikel 7: Modifizierungen, Rücknahmen oder Neuangebot der Lose
Es liegt vollständig in dem Ermessen von Tradart oder — für sie — des Auktionators, die Gebote ohne Angabe von Gründen zu steigern, die Folgeordnung des Katalogs zu ändern, diesen zu teilen, mehrere Lose der Auktion zu vereinen oder mehrere Lose aus der Auktion zurückzuziehen.
In dem Fall, in dem ein Reservepreis festgelegt würde, behält sich der Auktionator oder der amtliche Gerichtsvollzieher das Recht vor, zu Lasten des Verkäufers mitzubieten. Wenn der durch den Verkäufer festgelegte Reservepreis nicht erreicht wird, wird durch einfachen Hammerschlag zur Versteigerung des nächsten Loses übergegangen. Das nicht verkaufte Los kann bei Erreichen des Katalogendes auf Veranlassung des Auktionators wieder zur Versteigerung gebracht werden.

Artikel 8: Versteigerungen
Die Personen, die die Absicht haben zu kaufen, werden gebeten, sich vor Beginn der Auktion bekannt zu machen, das Anmeldeformular auszufüllen und mit einer Nummer mitzubieten, die ihnen zugewiesen wurde. Die Käufer müssen ihren Namen und ihre Anschrift angeben.
Die Käufer können durch Mehrgebote (Direktgebote während der Versteigerung) oder durch Kaufaufträge (in Anwendung einer entsprechenden auf Tradart übertragenen Vollmacht) an der Versteigerung teilnehmen.
Die Mehrgebote müssen stimmlich oder durch ein Zeichen erfolgen, das unmißverständlich die Absicht eines höheren Gebotes kenntlich macht.
Der amtliche Gerichtsvollzieher oder der Auktionator behalten sich das Recht vor, Angebote von unbekannten Käufern oder mit schlechter Absicht gemachte Angebote abzulehnen. Der übliche Betrag für ein höheres Gebot liegt zwischen 5 und 10 %. Der amtliche Gerichtsvollzieher kann diesen Satz durch vorherige Bekanntgabe mitteilen oder ändern.
Direkte Mehrgebote per Telefon (während der Versteigerung) von Kaufern, die dem amtlichen Gerichtsvollzieher oder Tradart bekannt sind, oder Käufern, die sich gültig angemeldet und schriftlich vor der Auktion bekanntgemacht haben, sind zulässig.

Artikel 9: Kaufaufträge
Jeder während der Ausstellung oder telefonisch gemachte Kaufauftrag muß schriftlich bestätigt werden (unterzeichneter Auftrag, Brief, Telegramm oder Fernschreiben), um durch Tradart vertreten werden zu können.
Es wird kein unbeschränkter Kaufauftrag akzeptiert. Der Auktionator behält sich das Recht vor, jeden Kaufauftrag abzuweisen, bei dem er eine böswillige Absicht vermutet. Die Kaufaufträge werden ohne zusätzliche Sonderkosten von Tradart durchgeführt. Sollten mehrere Kaufaufträge identisch sein, gilt der Zuschlag für den ersten Kaufauftrag. Es gilt der Datumsstempel der Post (oder die Datumsangabe auf dem Fernschreiben oder dem Fax). Tradart ist einzig und allein entscheidungsbefugt. Wenn zwei identische Kaufaufträge von einem anwesenden Teilnehmer an der Versteigerung und einem schriftlichen Auftraggeber gegeben werden, hat der anwesende Teilnehmer an der Versteigerung das Vorzugsrecht.

Artikel 10: Hinterlegungen
Jeder vor einer Auktion unbekannte Auftraggeber muß seine Aufträge unter Angabe gültiger Bankreferenzen oder durch eine Hinterlegung einer Garantie in Höhe von 25 % der gegebenen Aufträge bei Tradart garantieren, bevor diese akzeptiert werden.
Die Hinterlegungen werden für durchgeführte Aufträge verwendet und der gesamte nicht verwendete Restbetrag wird dem Hinterleger unverzüglich zurückerstattet.

Artikel 11: Zuschlag
Den Zuschlag erhält derjenige, der das höchste Angebot macht. Jeder Streit hinsichtlich der Person, die als der Käufer eines Loses betrachtet wirdt, liegt vollständig im Ermessen des Auktionators, der den Zuschlag annulieren und das Los unmittelbar wieder zur Versteigerung bringen kann.
Jeder Käufer ist für den Kauf haftbar, der in seinem Namen getätigt wurde. Er ist nicht berechtigt einzuwenden, er habe im Auftrag eines Dritten gehandelt.

Artikel 12: Zuschlagpreis
Der Verkauf erfolgt in bar in Schweizer Franken. Um jedoch eine schnelle Abwicklung der Auktion zu erlauben, wird für jeden Käufer eine Schlußnote aufgestellt. Diese Schlußnoten sind am Ende jeder Vakation zahlbar.
Der Käufer zahlt eine zusätzliche Gebühr in Höhe von 22 % des Zuschlagpreises auf jedes Los. Diese Gebühr wird für Schweizer Großhändler, die als solche eingetragen sind und ihre Großhändler-Karte vorzeigen, um 15 % gesenkt.
Die im Ausland wohnhaften Käufer, die für die gekauften Objekte eine durch die schweizerische Zollbehörde ausgestellte Ausfuhrerklärung einsenden, erhalten einen Rabatt in Höhe von 7 % des Kaufpreises. Diese Erklärung, die sie bei der Auktion erhalten, muß den Stempel des schweizerischen Zolls tragen, der bei der Ausfuhr der Güter ins Ausland gegeben wird. Erklärungen, die nicht diesem Stempel tragen, berechtigen nicht zu dem besagten Rabatt.

Artikel 13: Zahlung des Preises
Der gesamte Kaufpreis inklusive Gebühr muß im Anschluß an die Auktion auf einfache Forderung in bar entrichtet werden oder, mit vorheriger ausdrücklicher Zustimmung von Tradart, innerhalb von 30 Tagen. Jeder Zahlungsverzug gibt Anlaß zur Berechnung eines monatlichen Zinses in Höhe von 1 %.

Artikel 14: Lieferung der Güter
Die Nutznießung und die Risiken obliegen nach dem Zuschlag dem Käufer. Die Eigentumsübertragung der Güter auf den Käufer erfolgt allerdings erst in dem Moment, in dem der Kauf vollständig bezahlt ist, außer bei ausdrücklicher anderslautender Vereinbarung.
Um Irrtümer bei der Lieferung und Komplikationen bei der Regelung der Käufe zu vermeiden, darf vor Abschluß der Auktion kein Los entfernt werden.
Die verkauften und durch die Käufer bezahlten Objekte können im Anschluß an die Auktion am selben Tag vom Käufer mitgenommen oder abgeholt werden, spätestens jedoch innerhalb von 10 Tagen nach vollständiger Bezahlung. Nach Ablauf dieser Frist werden dem Käufer die Lagerungskosten in Rechnung gestellt.
Auf Antrag kann ein Transporteur die Versendung und Versicherung der Objekte auf Kosten des Käufers übernehmen. Genaue Anweisungen muß der Käufer diesbezuglich bei seinem Kauf geben. Diese Versendungen können allerdings erst nach Begleichung des gesamten Kaufpreises nebst Gebühren erfolgen.

Artikel 15: Nichteinhaltung seiner verpflichtungen durch den Käufer
Im Falle eines Zahlungsrückstands ist der Käufer in Verzug und Tradart ist berechtigt, die Durchführung zu veranlassen und eine Entschädigung geltend zu machen. In diesem Fall sowie wenn der Käufer sein Los nicht in Übereinstimmung mit den allgemeinen Geschäftsbedingungen abholt, ist Tradart ferner berechtigt, auf die Veranlassung der Durchführung nebst Entschädigung zu verzichten und den Vertrag rückgängig zu machen. Der Käufer akzeptiert, daß das Los im Verzugsfall nach Ermessen von Tradart öffentlich oder privat erneut versteigert wird, ohne Benachteiligung aller anderen Rechte und jeder Preisunterschied ist durch den Käufer in Verzug zahlbar.
In jedem Fall gilt jede Anzahlung als rechtmäßig erhaltenes Abstandsgeld.

Artikel 16: Pfandrecht
Bis zur vollständigen Zahlung des Preises und der Gebühr, räumt der Käufer Tradart ein Pfandrecht auf die gesamten Lose ein, die im Besitz von Tradart sind, womit die Zahlung aller Hauptsummen, Zinsen, Kommissionen und ev. Kosten garantiert wird.
Tradart ist berechtigt, jedoch nicht verpflichtet, die Pfande ohne weitere Formalitäten und ohne vorherige Mitteilung zu realisieren, wenn der Käufer in Verzug gerat. Tradart ist berechtigt, die Pfande nach und nach zu realisieren und muß die durch das Bundesgesetz für die Verfolgung von Schulden oder Konkursen vorgesehenen Formalitäten nicht einhalten. Ferner steht es Tradart frei, eine ordentliche Verfolgung einzuleiten oder fortzuführen, ohne dafür auf das Pfandrecht zu verzichten.

Artikel 17: Haftbarkeit
Die lediglich in der Eigenschaft eines Beauftragten auftretende Tradart oder der in ihrem Namen handelnde Auktionator ist bei Nichteinhaltungen seitens der Kaufer oder der Verkäufer nicht haftbar.
Tradart behält sich das Recht vor, bei dem Käufer den Schaden geltend zu machen, den sie persönlich durch dessen Nichteinhaltung erleidet.
Die Käufer und Verkäufer akzeptieren den Verzicht auf jegliche Verfolgung von Tradart hinsichtlich des Verkaufs und erkennen sich gegenseitig als einzige Parteien eines eventuellen diesbezüglichen Streitfalls unter Ausschluß von Tradart, an.

Artikel 18: Polizeistrafen
Derjenige, der absichtlich die Versteigerung stört oder vorsätzlich verfälscht, kann polizeirechtlich geahndet werden.

Artikel 19: Auslegung und Durchführung der allgemeinen Geschaftsbedingungen
Im Falle von Widersprüchen zwischen den verschiedenen Übersetzungen der allgemeinen Geschäftsbedingungen ist allein der französische Text ausschlaggebend.
Die vorliegenden allgemeinen Geschäftsbedingungen unterliegen dem schweizerischen Recht. Außer bei einer ausdrücklichen anderslautenden Vereinbarung, sind für jeden Streit über die Auslegung oder die Durchfuhrung der vorliegenden allgemeinen Geschäftsbedingungen, die ordentlichen Gerichte des Kantons Genf zuständig, unter Vorbehalt der Anrufung des schweizerischen Bundesgerichtes.

CONDIZIONI GENERALI DI VENDITA

La partecipazione alle vendite all'asta implica l'accettazione incondizionata delle presenti condizioni di vendita.

Articolo 1: Definizione
Le vendite organizzate da Tradart Genève SA (qui di seguito denominata « Tradart ») sono vendite volontarie all'asta pubblica, effettuate sotto la guida e il controllo di un ufficiale giudiziario e di un commissario-stimatore autorizzati. Restando ferma l'applicazione delle presenti condizioni generali e delle condizioni particolari relative al venditore, le disposizioni previste agli art. 229-236 del Codice svizzero degli obblighi vengono applicate a titolo suppletivo.
Nelle presenti condizioni generali, per « venditore » si intende non Tradart ma i proprietari dei lotti messi in vendita.

Articolo 2: Ammissione all'asta
Le vendite all'asta sono aperte a tutti.
Ogni persona sconosciuta è invitata a farsi riconoscere prima dell'inizio della vendita, al più tardi.
Tradart si riserva ugualmente il diritto di vietare l'accesso a chiunque appaia di solvibilità dubbia o suscettibile di poter disturbare il buon procedimento della vendita.

Articolo 3: Autenticità
Il presente catalogo è stato preparato accuratamente affinché le indicazioni che vi sono contenute siano corrette e di buonafede.
Tutte le indicazioni che appaiono nel catalogo, gli annunci, gli opuscoli o ogni scritto riguardante l'oggetto, particolarmente la sua origine, la sua età, la sua descrizione, le sue referenze, la sua qualità e il suo valore, riflettono solo l'opinione di Tradart, che essa offre nel contesto del suo mandato in tutta scienza e coscienza.
Tradart non si assume nessuna responsabilità per queste possibili accuse, tranne che per l'autenticità, che è garantita senza restrizioni.

Articolo 4: Difetti
Tutti i lotti sono venduti nello stato in cui si trovano e con il loro difetti, imperfezioni e eventuali errori di descrizione. Tradart non potrebbe essere considerata resonsabile delle differenze che si potrebbero riscontrare fra l'oggetto stesso e la descrizione che ne viene fatta nel catalogo, né dei difetti che può presentare l'oggetto. I venditori devono essi stessi verificare, prima della vendita, lo stato materiale di ogni lotto, soprattutto per quanto riguarda eventuali difetti o riparazioni.
Una volta che l'aggiudicazione è stata pronunciata non è ammesso nessun reclamo.

Articolo 5: Esposizione
Ogni visitatore è responsabile dei danni che potrebbe arrecare agli oggetti o lotti esposti, per una somma equivalente alla stima più elevata.

Articolo 6: Prezzo
I prezzi indicati nell'allegato del catalogo costituiscono le stime che devono servire di guida agli offerenti. Può verificarsi che i prezzi ottenuti siano molto più elevati o più bassi di queste stime.
Il commissario-stimatore darà inizio alla vendita all'asta con un prezzo uguale al 50 % della stima più elevata. Egli si riserva tuttavia il diritto di modificare il prezzo iniziale a sua discrezione, soprattutto se è in possesso di ordini scritti per una somma superiore.

Articolo 7: Modifiche, lotti ritirati o rimessi in vendita
Tradart o, in sua vece, il commissario-stimatore, ha discrezione assoluta e non deve giustificare per alcun motivo l'anticipazione delle vendite all'asta, la modificazione dell'ordine presentato nel catalogo o il ritiro di uno o più lotti dalla vendita.
Nel caso in cui sia stato fissato un prezzo di riserva, il commissario-stimatore o l'ufficiale giudiziario si riservano il diritto di rincarare il prezzo per conto del venditore. Se il prezzo di riserva fissato dal venditore non viene raggiunto, si passerà all'asta del lotto successivo con un colpo di martello. L'oggetto non aggiudicato potrà essere rimesso all'asta a fine catalogo o all'occasione di una vendita successiva, a sola discrezione del comissario-stimatore.

Articolo 8: Rilanci
Coloro i quali abbiano l'intenzione di comprare sono pregati di presentarsi prima della vendita, di riempire il formulario d'iscrizione e di fare le loro offerte utilizzando un numero che sarà attribuito loro. Gli acquirenti dovranno dare il loro nome e indirizzo.
Gli acquirenti possono fare un'offerta maggiore mediante rincaro (asta diretta) o ordini d'acquisto (mediante di un mandato affidato a Tradart).
I rincari devono aver luogo ad alta voce mediante un segno che indichi senza equivoci la volontà di fare un'offerta maggiore.
L'ufficiale giudiziario o il commissario-stimatore si riservano il diritto di rifiutare le offerte provenienti da acquirenti sconosciuti o fatte in malafede. La somma abituale di rincaro è fissata tra il 5 % e il 10 %. L'ufficiale giudiziario potrà precisare o modificare questo tasso annunciandolo anticipatomente.
Le aste dirette (durante la vendita) per telefono, sono ammesse per gli acquirenti conosciuti dall'ufficiale giudiziario o da Tradart, o per coloro i quali si sono iscritti e si sono fatti riconoscere per iscritto prima della vendita.

Articolo 9: Ordini di acquisto
Ogni ordino di acquisto dato all'occasione dell'esposizione o per telefono dovrà essere confermato per iscritto (ordine firmato, lettera, telegramma o telex) perché possa essere rappresentato da Tradart.
Non saranno accettati gli ordini di acquisto illimitati. Il commissario-stimatore si riserva il diritto di rifiutare ogni ordine che egli considererebbe di malafede. Gli ordini di acquisto saranno eseguiti da Tradart, senza spese supplementari. Qualora degli ordini di acquisto dovessero essere identici, sarà data precedenza a quello che è stato inviato per primo, faranno fede il timbro della posta (o la data e l'ora del telex o del fax) e cio sarà determinato da Tradart esclusivamente. Nel caso in cui due ordini di acquisto identici siano stati dati sia da un offerente presente che da un datore d'ordine di acquisto, la precendenza spetta all'offerente presente.

Articolo 10: Deposito
Ogni datore d'ordine d'acquisto sconosciuto al momento della vendita, è obbligato di garantire i suoi ordini mediante referenze bancarie valide o mediante un deposito presso Tradart pari al 25 % del totale degli ordini dati, prima che essi siano accettati.
I depositi saranno utilizzati per gli ordini di acquisto effettuati e la somma non utilizzata sarà rimborsata al più presto.

Articolo 11: Aggiudicazione
L'aggiudicazione va a colui il quale fa l'offerta più elevata. Per ogni litigio riguardante la persona considerata l'acquirente di un lotto, la decisione dipende dal commissario-stimatore che ha discrezione assoluta. Egli può annullare l'aggiudicazione e rimettere immediatamente il lotto in vendita.
Ogni acquirente è responsabile dell'acquisto effetuato a suo nome. Egli non può pretendere di aver agito per conto di terzi.

Articolo 12: Prezzo di aggiudicazione
La vendita ha luogo esclusivamente in contanti, in franchi svizzeri. Tuttavia, per permettere lo svolgersi rapido della vendita, sarà rilasciata una distinta per ogni acquirente. Le distinte saranno pagate dopo la sospensione delle vendite.
L'acquirente paga una sovrimposta del 22 % sul prezzo d'aggiudicazione del lotto. Questa sovrimposta viene ridotta al 15 % per i grossisti svizzeri, registrati come tali, su presentazione del loro documento di grossista.
Gli acquirenti domiciliati all'estero che abbiano rinviato una dichiarazione di esportazione per gli oggetti acquistati, timbrata dalla dogana svizzera, riceveranno una riduzione del 7 % sul valore d'acquisto. Questa dichiarazione, che gli acquirenti otterranno al momento della vendita, deve essere munita del timbro della dogana svizzera al momento dell'uscita della merce dal paese.
La dichiarazioni non timbrate non danno diritto alla riduzione.

Articolo 13: Pagamento del prezzo
La totalità del prezzo d'acquisto, sovrimposta compresa, deve essere pagata in contanti dopo la vendita su semplice richiesta o, con l'accordo preliminare di Tradart, entro trenta giorni. Per ogni ritardo viene applicato un interesse di 1 % al mese.

Articolo 14: Consegna a domicilio della merce
I vantaggi e i rischi vengono trasferiti all'acquirente al momento dell'aggiudicazione. Tuttavia, il trasferimento di proprietà della merce all'acquirente non sarà effettuato che al momento in cui il prezzo di acquisto sera pagato interamente, salvo accordo contrario.
Per evitare errori di consegna e complicazioni allorché si regolano gli acquisti, nessun lotto può essere prelevato durante la vendita.
Gli oggetti venduti e pagati potranno essere ritirati dagli acquirenti lo stesso giorno, dopo la vendita, o il giorno successivo, a seconda delle condizioni fissate il giorno della vendita.
In ogni caso, i lotti saranno ritirati a spese e a rischio dell'acquirente, al più tardi 10 giorni dopo il pagamento del prezzo intero. Dopo detta scadenza, l'acquirente dovrà sopportare le spese di deposito.
Su domanda, un commissionario di transito potrà effettuare la spedizione e l'assicurazione degli oggetti a spese dell'acquirente. Per questo, dovranno essere date istruzioni precise al momento della vendita. Tuttavia, queste spedizioni potranno essere effettuate soltanto dopo il completo pagamento del prezzo e della sovrimposta.

Articolo 15: Inadempimento degli obblighi da parte dell'acquirente
In caso di ritardo di pagamento, l'acquirente sarà intimato e Tradart potrà passare all'esecuzione e reclamare degli interessi per i danni subiti. In questo stesso caso, come anche nel caso in qui l'acquirente non ritiri il lotto, conformemente alle condizioni di vendita, Tradart potrà ugualmentè finunciare all'esecuzione e reclamare degli interessi per danni subiti o desistere dal contratto. L'acquirente accetta che, in caso di intimazione, il lotto sia rimesso in vendita nelle aste pubbliche o private, secondo il volere di Tradart, senza pregiudizio degli altri diritti e ogni differenza di prezzo sarà recuperata presso l'acquirente in torto.
In ogni caso, ogni acconto sarà acquisito di diritto, a titolo di penalità.

Articolo 16: Diritto di pegno
Fino al completo pagamento del prezzo e della sovrimposta, l'acquirente conferisco a Tradart un diritto di pegno sulla totalità dei lotti in possesso di Tradart, garantendo il pagamento di tutta la somma dovuta in capitale, interessi, commissioni ed eventuali spese.
Tradart è autorizzata, ma non è obbligata a farlo, a realizzare i pegni senza formalità e senza preavviso se l'acquirente è intimato. Tradart potrà realizzare i pegni amichevolmente e non è obbligata a osservare le formalità previste dalla legge federale sul perseguimento per debiti e fallimento. Tradart è altresi libera di aprire o di continuare un perseguimento ordinaria senza per questo rinunciare al suo diritto di pegno.

Articolo 17: Responsabilità
Poiché agisce in qualità di mandatario, Tradart, o per essa il commissario-stimatore, non si assume nessuna responsabilità in caso di mancanze degli acquirenti o dei venditori.
Tradart si riserva il diritto di far valere, sia contro l'acquirente che contro il venditore, i danni che essa potrebbe subire in seguito ad una di tali mancanze.
Gli acquirenti e i venditori accettano di non perseguire Tradart per nessuna lamentela legata alla vendita e di riconoscersi reciprocamente come le sole parti in un eventuale litigio relativo a una tale lamentela, escludendo Tradart.

Articolo 18: Pene di polizza
Colui il quale volontarlamente impedisca of falsifichi le aste, sarà soggetto a pene di polizia.

Articolo 19: Interpretazione ed esecuzione delle condizioni di vendita
In caso di contraddizione fra le diverse traduzioni delle condizioni di vendita, farà fede solo il testo francese.
Le presenti condizioni di vendita saranno sottomesse alla legge svizzera. In caso di disaccordo espresso, ogni litigio basato sull'interpretazione o l'esecuzione di tali condizioni di vendita sarà sottomesso alle giurisdizioni ordinarie del Cantone di Ginevra, con riserva di ricorso al Tribunale federale svizzero.

GENERAL CONDITIONS OF SALE

Participation in the auctions implies unconditional acceptance of these present conditions of sale:

Article 1: Definitions
The sales organised by Tradart Genève SA (hereinafter referred to as "Tradart") are voluntary public auction sales, held under the direction and verification of an authorised huissier judiciaire* and an authorised auctioneer. Subject to these present general conditions and to particular conditions relative to the vendor, the dispositions provided for in Articles 229 to 236 of the Code suisse des Obligations apply supplementarily.
By "vendor" is meant, in these present general conditions, not Tradart, but the proprietor of a lot put up for sale.

Article 2: Admission tot the auctions
The sales are open to all.
Any person unknown is nevertheless invited to make himself known at the latest before the beginning of the sale.
Tradart reserves to itself also the right to refuse access to any person apparently of manifestly doubtful solvency or likely to disturb the proper progression of the sale.

Article 3: Authenticity
This present catalogue has been prepared with care, in order that the information included therein shall be correct and trustworthy.
All the information appearing in the catalogue, the publicity, the brochures and all other written matter concerning any object, notably concerning its origin, its dating, its description, its references, the appreciations of its quality or its estimated value reflect only Tradart's opinion, which it gives within the framework of its mandate with full knowledge and conscience.
Consequently, the responsibility of Tradart can in no circumstances be committed under that heading, with the exception of the authenticity which is guaranteed without restriction.

Article 4: Defects
All the lots are sold in the condition in which they are, with their defects, imperfections and possible errors of description. Tradart cannot be rendered responsible for any differences that might arise, between the object and the details concerning it in the catalogue, nor for any defects that that object might comprise. Purchasers must assure themselves, before the sale, of the material state of each lot, notably as regards possible defects or repairs.
No complaint can be admitted once the sale has been adjudicated.

Article 5: Display
Every visitor is responsible up to the amount of the highest estimated cost of any damage caused by him to the objects on display.

Article 6: Pricing
The prices indicated in the appendix to the catalogue constitute the estimate that must serve as guides to the bidders. It can happen that the prices obtained may be much higher or lower than these estimates.
The auctioneer opens the bidding at a price equal to 50 % of the highest estimate. He reserves nevertheless to himself the right to modify the pricing at his discretion, in particular if he has received written orders for a higher price.

Article 7: Modifications, withdrawals or return to sale of the lots
Tradart or, in its name, the auctioneer, has absolute discretion, and without justifying any reason, to advance the bidding, to modify the order in the catalogue, to divide, to combine or to withdraw one or more lots from the sale.
In a case wherein a reserve price has been fixed, the auctioneer or the huissier judiciaire reserves to himself the right to bid for the account of the vendor. If the reserve price fixed by the vendor is not attained, he shall pass on to the auctioning of the next lot, by a single tap with his hammer. The unadjudicated object may again be put up for bids at the end of the catalogue or at a subsequent sale, at the sole discretion of the auctioneer.

Article 8: Bidding
Persons having the intention of purchasing are invited to present themselves before the sale, to complete inscription forms and to bid by means of numbers that will be allocated to them. Purchasers must give their names and addresses.
Purchasers may bid by higher bids (direct bids) or by purchase orders (in execution of mandates entrusted to Tradart).
The higher bids must be spoken aloud or made by signs expressing unequivocally the wishes of the bidder.
The huissier judiciaire or the auctioneer reserves to himself the right to refuse offers coming from unknown purchasers or made in bad faith. The amount of the bid increases is usually fixed at between 5 % and 10 %. The huissier judiciaire may specify or modify those percentages subject to prior announcement.
Direct bids (during the sale) by telephone are accepted from purchasers known to the huissier judiciaire or to Tradart, or from those who are validly inscribed and made known in writing before the sale.

Article 9: Purchase orders
Purchase orders given at the display or by telephone must be confirmed in writing (signed order, letter, telegram or telex) in order to be executed by Tradart.
Unlimited purchase orders will not be accepted. The huissier judiciaire reserves to himself the right to refuse any order that he may consider as being in bad faith. The purchase orders will be executed by Tradart without additional cost. Should purchase orders be identical, preference will be given to the first to be despatched, on the sole evidence of the post-mark (or the heading of the telex or fax), as Tradart alone will determine. In the event of two identical purchase orders' being given at the same time by a bidder present and by the giver of a purchase order, it is the bidder present who will be successful.

Article 10: Deposits
Any giver of a purchase order unknown before the sale, is required to guarantee his orders by valid bank-references or by deposits lodged with Tradart, equal to 25 % of the amounts of the orders given, before those orders can be accepted.
Such deposits will be applied to the orders executed and any unused amount will be reimbursed with the least possible delay.

Article 11: Adjudication
The adjudication is awarded to the person who made the highest offer. Any litigation as to the person considered as the purchaser of a lot is subject to the sole discretion of the auctioneer, who may cancel the adjudication and immediately put the lot again up for sale.
Every purchaser is responsible for the purchases effected in his name. He cannot contend that he had acted for the account of a third party.

Article 12: Adjudication price
The sale is executed strictly for cash in Swiss francs. Nevertheless, in order to make possible a rapid execution of the sale, a coupon will be established for each purchaser. These coupons are payable at the end of each day's sale.
The purchaser pays a supplementary tax of 22 % above the adjudicated price of each lot. That tax is reduced to 15 % for Swiss wholesalers registered as such, on presentation of their wholesalers' cards.
Purchasers domiciled abroad who submit declarations of the export of the purchased objects, stamped by the Swiss Customs, will receive reimbursement of 7 % of the value of the purchases. That declaration, which the purchaser can obtain at the time of the sale, must bear the seals of the Swiss Customs, when the merchandise leaves the country.
Unstamped declarations give no right to the reimbursement.

Article 13: Payment of the price
The total amount of the purchase prices, taxes included, must be paid cash at the end of the sale on simple demand or, with the express approval beforehand of Tradart, within thirty days. For any delay, interest at 1 % per month will be charged.

Article 14: Delivery of the merchandise
The profits and the risks pass to the purchaser immediately upon the adjudication. The transfer to the purchaser of the ownership of the merchandise will, however, not be effected until the purchase price has been paid in full, in the absence of any express agreement to the contrary.
In order to avoid delivery errors and complications in the settlement of the purchases, no lot may be collected during the sale.
Objects sold and paid for may be collected after the sale on the day itself, or on the next day, according to the arrangements specified on the day of the sale.
In all cases, the lots will be collected at the charge and risks of the purchaser, not later than ten days after the complete payment of the price. Subsequent to that period, the costs of storage will be billed to the purchaser.
On request, a forwarding agent may effect the despatch and the assurance of the objects, at the charge of the purchaser. Precise instructions must be given to that effect, at the time of the sale. Such despatches cannot, however, be effected until after the full payment of the price and the tax.

Article 15: Failure of the purchaser to carry out his obligations
In the event of delayed payment, the purchaser will be in arrears, and Tradart may act in execution and claim damages. With that same hypothesis, as well as with that wherein the purchaser, in accordance with the conditions of sale, should not have withdrawn a lot, Tradart also may renounce the execution and claim damages or renounce the contract. The purchaser accepts that, in case of delayed payment, the lot may be put up again for public or private auction, at the choice of Tradart, without prejudice to all other rights, and any difference in price will be recovered from the defaulting purchaser.
In any event, any deposit may be acquired by right, by way of penalty.

Article 16: Security bond
Until the price and the tax have been paid in full, the purchaser grants to Tradart a security bond for the totality of the lots in the possession of Tradart, guaranteeing the payment of the total sum due as capital, interest, commissions and expenses, if any.
Tradart is authorised, but is not obliged so to act, to realise the bonds without any other formalities and without prior notice, if the purchaser is in arrears. Tradart may realise the bonds by mutual agreement and is not required to observe the formalities provided for in the Swiss law on the collection of debts and default. Tradart is free also to open or to pursue ordinary juridical actions and that without in any way renouncing its right to a security bond.

Article 17: Responsibility
Acting only as mandatory, Tradart, as auctioneer, assumes no responsibility in the event of shortcomings of purchasers or vendors.
Tradart reserves to itself the right to exploit, vis-à-vis either the purchasers or the vendor, the damage that it might itself suffer as a result of such shortcomings.
Purchasers and vendors agree not to proceed against Tradart for any grievance associated with the sale, but instead to recognise themselves mutually as the sole parties to any possible litigation arising out of the grievance, to the exclusion of Tradart.

Article 18: Police penalties
Anyone who intentionally hinders or deliberately falsifies the bidding will be liable to police penalties.

Article 19: Interpretation and execution of the conditions of sale
In the event of any contradiction between the several translations of the conditions of sale, the French text alone shall be applied.
These present conditions of sale are governed by Swiss law. In the absence of express agreement to the contrary, any litigation arising out of the interpretation or execution of these present conditions of sale shall be submitted to the ordinary jurisdictions of the Canton of Geneva, under reservation of recourse to the Swiss Federal Tribunal.

---

* Bailiff

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Monnaies grecques

De la mine au médaillier... II à III
L'oracle leur avait dit... 14 à 15
Portrait d'un sycophante... 30 à 31
Aristote, ainsi raconte l'histoire de la monnaie... 46 à 49
Nécessité fait, dit-on, souvent loi... 62 à 65

Grande Grèce... 17
Portraits hellénistiques... 33
Tétradrachme d'Athènes... 72
Florilège... 73
Amyntas de Macédoine... 74
Agathoclès de Syracuse... 75

Monnaies romaines

Les Ides de mars promettaient d'être troubles... 94 à 95
Trois ans, dix mois,huit jours... 110 à 111
Né et formé pour gouverner... 126 à 127

République romaine... 97
Bronzes romains... 113
Monnaies constantiniennes... 129
Monnaies grecques impériales... 144 à 145
Florilège de deniers... 146
Florilège du Bas Empire... 147

TABLE DES MATIERES

Avant-propos 1

Monnaies grecques 3

GAULE 4
ITALIE 6
SICILE 13
GRECE DU NORD 24
GRECE CENTRALE 40
ASIE 45
AFRIQUE 70

Bibliographie 76

Monnaies romaines 79

REPUBLIQUE 80
EMPIRE ROMAINE 87

Bibliographie 148

Conditions de vente 150

Table des illustrations 154

Table des matières 155

TRADART

AIMEZ QU'ON VOUS CONSEILLE

VENTE PUBLIQUE

DIMANCHE 8 NOVEMBRE 1992
HÔTEL DES BERGUES, GENÈVE

MONNAIES ANTIQUES

GRECQUES ET ROMAINES
PROVENANT DES COLLECTIONS
DE DIVERS AMATEURS

Prix réalisés en francs suisses (15 % de taxes inclus)
Erzielte Preise in Schweizer Franken (15 % Steier inbegriffen)
Pressi realizzati in franci Svizzeri (15 % di tassa compresso)
Prices realized in Swiss francs (15 % of taxes included)

Tradart Genève S.A. - 29, quai des Bergues - 1201 Genève - Tél. : 022/731.38.31 - Fax : 022/731.45.90

GENEVE BRUSSELS NEW YORK

lot	Prix réalisés	lot	Prix réalisés	lot	Prix réalisés	lot	Prix réalisés
1	-.---	**37**	8.338	**73**	1.380	**109**	2.070
2	-.---	**38**	-.---	**74**	805	**110**	20.125
3	-.---	**39**	-.---	**75**	-.---	**111**	3.220
4	1.495	**40**	4.600	**76**	5.750	**112**	7.475
5	-.---	**41**	41.400	**77**	11.500	**113**	1.495
6	1.495	**42**	776	**78**	7.188	**114**	1.725
7	3.910	**43**	33.350	**79**	-.---	**115**	-.---
8	8.913	**44**	4.600	**80**	2.530	**116**	3.105
9	8.625	**45**	2.875	**81**	4.600	**117**	14.950
10	1.610	**46**	-.---	**82**	1.610	**118**	23.000
11	4.888	**47**	1.150	**83**	863	**119**	-.---
12	5.463	**48**	2.990	**84**	7.475	**120**	-.---
13	1.438	**49**	7.820	**85**	Retiré*	**121**	2.645
14	8.625	**50**	5.750	**86**	27.600	**122**	2.530
15	-.---	**51**	1.495	**87**	42.550	**123**	3.680
16	33.350	**52**	18.688	**88**	1.725	**124**	1.725
17	2.300	**53**	5.520	**89**	-.---	**125**	3.220
18	1.380	**54**	2.760	**90**	2.530	**126**	6.325
19	1.380	**55**	6.900	**91**	5.175	**127**	805
20	3.105	**56**	6.613	**92**	7.475	**128**	1.955
21	5.520	**57**	3.278	**93**	7.188	**129**	2.185
22	4.025	**58**	26.450	**94**	14.950	**130**	2.990
23	17.825	**59**	5.175	**95**	7.590	**131**	3.450
24	1.265	**60**	28.750	**96**	48.300	**132**	2.013
25	78.200	**61**	7.475	**97**	1.725	**133**	10.925
26	8.050	**62**	3.450	**98**	102.350	**134**	575
27	3.738	**63**	2.875	**99**	920	**135**	7.763
28	14.375	**64**	8.625	**100**	805	**136**	1.035
29	21.275	**65**	1.093	**101**	920	**137**	345
30	1.012	**66**	-.---	**102**	3.680	**138**	7.763
31	12.075	**67**	12.075	**103**	17.250	**139**	2.990
32	6.900	**68**	3.450	**104**	13.225	**140**	36.800
33	-.---	**69**	49.450	**105**	13.800	**141**	20.700
34	2.300	**70**	11.500	**106**	2.300	**142**	3.105
35	32.200	**71**	14.375	**107**	10.063	**143**	978
36	-.---	**72**	5.463	**108**	-.---	**144**	1.553

* Les lots retirés l'ont été pour cause de désistement du/des vendeurs.

lot	Prix réalisés	lot	Prix réalisés	lot	Prix réalisés	lot	Prix réalisés
145	1.265	**181**	1.265	**217**	2.760	**253**	920
146	863	**182**	1.840	**218**	1.035	**254**	10.925
147	2.530	**183**	3.680	**219**	4.830	**255**	805
148	1.955	**184**	-,---	**220**	Retiré*	**256**	219
149	2.990	**185**	3.450	**221**	9.200	**257**	322
150	518	**186**	2.530	**222**	-,---	**258**	35.650
151	1.495	**187**	-,---	**223**	-,---	**259**	633
152	2.760	**188**	4.600	**224**	253	**260**	633
153	3.680	**189**	Retiré*	**225**	3.910	**261**	-,---
154	2.185	**190**	Retiré*	**226**	7.188	**262**	316
155	Retiré*	**191**	1.150	**227**	4.600	**263**	374
156	-,---	**192**	Retiré*	**228**	431	**264**	575
157	29.900	**193**	7.590	**229**	Retiré*	**265**	322
158	14.950	**194**	Retiré*	**230**	Retiré*	**266**	518
159	2.530	**195**	3.680	**231**	1.150	**267**	9.890
160	2.300	**196**	21.275	**232**	380	**268**	2.875
161	5.060	**197**	1.495	**233**	9.775	**269**	4.888
162	2.300	**198**	2.530	**234**	21.850	**270**	2.760
163	12.075	**199**	Retiré*	**235**	604	**271**	1.093
164	3.680	**200**	4.370	**236**	374	**272**	10.580
165	1.495	**201**	-,---	**237**	748	**273**	8.050
166	863	**202**	5.520	**238**	978	**274**	1.840
167	2.070	**203**	20.125	**239**	978	**275**	-,---
168	64.400	**204**	16.675	**240**	4.140	**276**	1.840
169	460	**205**	28.750	**241**	690	**277**	1.380
170	20.700	**206**	1.380	**242**	1.150	**278**	575
171	Retiré*	**207**	403	**243**	20.700	**279**	1.955
172	978	**208**	6.613	**244**	633	**280**	1.495
173	633	**209**	8.740	**245**	3.680	**281**	11.213
174	Retiré*	**210**	13.800	**246**	2.875	**282**	Retiré*
175	12.363	**211**	29.900	**247**	2.415	**283**	1.265
176	5.060	**212**	1.380	**248**	633	**284**	805
177	1.840	**213**	7.820	**249**	2.760	**285**	2.185
178	1.150	**214**	2.875	**250**	2.990	**286**	7.475
179	4.830	**215**	1.093	**251**	978		
180	7.188	**216**	-,---	**252**	1.725		

* Les lots retirés l'ont été pour cause de désistement du/des vendeurs.